

République Togolaise

L'ANCIENNE COLONISATION KABRE ET SES
POSSIBILITES d'EXPANSION DANS L'EST-MONO

par

J.-Cl. PAUVERT

Lomé - 26 Décembre 1955

S O M M A I R E

INTRODUCTION	1
1. GENERALITES .	3
1.1. Les Kabrè et Losso	3
1.2. Les débuts de la migration dirigée	4
1.2.1. dans le cercle de SOKODE	4
1.2.2. dans le Cercle du Centre	4
1.2.3. le peuplement Kabrè et Losso dans le Centre	6
1.3. Les Kabrè et Losso dans le Canton de BLITTA	7
1.4. Les <u>gléta</u> ou <u>kopé</u>	9
2. L'EXEMPLE D'AKABA .	
2.1. Conditions d'implantation	12
2.2. Démographie	14
2.2.1. Structure démographique	14
2.2.2. Evolution démographique	18
2.2.3. Structure démographique du groupe familial	20
2.2.3.1. La nuptialité	20
2.2.3.2. Ségrégation des générations	21
2.2.3.3. Membres temporaires et permanents	21
2.3. Structures familiales .	
2.3.1. Composition des groupes familiaux émigrés	23
2.3.2. Unités familiales et unités résidentielles	24
2.4. Organisation socio-économique	
2.4.1. L'Occupation du sol	29
2.4.2. L'Utilisation du sol . Exemple d'AKABA	29
Organisation de la production	32
2.4.3. Le calendrier agricole	39
2.4.4. Principaux produits et méthodes de culture	40
2.4.5. Division du travail	43
2.4.6. Economie de subsistance et économie de marché	49
2.4.6.1. Le marché d'AKABA	49
2.4.6.2. Economies de subsistance et de marché	53
2.4.6.3. L'économie du canton de BLITTA	55
2.4.7. Le niveau de vie des colons Kabrè et Losso	56
2.4.7.1. Revenus agricoles	56
2.4.7.2. Eléments du niveau de vie	59
3. L'ORGANISATION D'UN NOUVEAU PAYSANNAT .	65
3.1. L'ancienne colonisation Kabrè	65
3.2. La mise en valeur de l'Est-Mono	68
3.2.1. Ses objectifs	68
3.2.2. Le milieu physique et humain	69
3.2.3. Organisation du nouveau paysannat	71

L'ANCIENNE COLONISATION KABRE ET SES

POSSIBILITES D'EXPANSION DANS

L'EST-MONO

INTRODUCTION.-

D'importantes réalisations ont été entreprises au TOGO dans le Cercle du Centre, au titre du IIe Plan Quadriennal; les crédits consentis par le F.I.D.E.S. permettent d'envisager l'implantation d'un paysannat stable dans la zone comprise entre l'Ogou et le Mono, de part et d'autre du 8° parallèle. Cette colonisation utiliserait le mouvement migratoire qui pousse les Kabrè et Losse du Cercle de LAMA-KARA (Nord du Territoire) vers le Centre et le Sud.

L'intérêt social et économique de la mise en valeur de la région de l'Est-Mono impose la préparation minutieuse de cette opération qui doit être une réussite.

Or, la mise en place d'un paysannat émigré a déjà posé, dans plusieurs Territoires Africains, des problèmes qui ne sont pas encore tous résolus; des expériences faites au Congo Belge et en A.E.F. en particulier, montrent que de nombreux obstacles sont à vaincre dans de telles réalisations; plusieurs réunions internationales de spécialistes des sciences humaines et de l'agriculture tropicale ont permis récemment de confronter les résultats obtenus et les échecs rencontrés lors de la mise en place de ce qui a été appelé quelquefois un paysannat pré-fabriqué.

En ce qui concerne la mise en valeur de l'Est-Mono, et l'implantation dans cette zone d'un paysannat émigré, il est apparu aux techniciens appelés à en étudier divers aspects, qu'il était indispensable de tenir compte d'un certain nombre d'impératifs. Ceux-ci se dégagent de l'étude des formes et des conséquences de la première émigration Kabrè dirigée dans le Cercle du Centre par l'Administration.

.../...

En particulier, les travaux effectués par la section de Pédologie de l'I.R.T.O. ont permis de dresser une carte d'utilisation des sols qui précise les conditions dans lesquelles les terres de la boucle Ogou-Mono pourront être cultivées sans épuisement rapide. Cette dégradation des terres a en effet déjà été observée dans l'ancienne zone de colonisation Kabrè, et l'exemple du village de SOTOUBOUA le montre : les immigrants kabrè en ont épuisé le sol en une génération, et de nombreuses familles ont dû le quitter. Sur le territoire de la station de Sotouboua comprenant plus de 300 Ha de terres cultivables, étaient installées environ 60 "Soukkalas" ou fermes familiales.

"Le résultat de cette culture sans aucune mesure de protection ni de régénération des sols a été une érosion et une dégradation intense des sols faisant apparaître en surface "une très forte densité de gravillons ferrugineux durcis". (1)

Il ne s'agit là que de l'une des nombreuses conséquences d'une colonisation effectuée sans que tous les aspects économiques et sociaux en aient été étudiés au préalable. Il a semblé utile de rechercher les autres enseignements qui, sur le plan humain, pouvaient être tirés de cette première expérience de paysannat kabrè émigré, effectuée dans la vallée de l'Anié le long de la route intercoloniale Nord-Sud, à l'Ouest du Mono, de 1925 à 1935 surtout.

Les conséquences démographiques, économiques, et psycho-sociologiques de cette migration kabraise dirigée dans le Cercle du Centre ont donc été étudiées par l'Institut de Recherches du Togo.

Ces recherches ont permis de définir un certain nombre de principes d'action, exposés en conclusion du présent rapport, et destinés à orienter les réalisations entreprises dans la nouvelle zone de colonisation de l'Est-Mono, ainsi que l'action éducative nécessaire.

Un second rapport exposera les recherches effectuées dans le pays Kabrè d'origine; par ailleurs l'ensemble du problème de la migration kabraise, à l'intérieur du Territoire et dans les pays limitrophes (en particulier en Gold Coast) fera l'objet d'un rapport général sur les migrations au TOGO.

(1) B. DABIN - Etude pédologique de la ferme école de SOTOUBOUA.
Rapport de la Section de Pédologie de l'I.R.T.O. 1955

I.- GENERALITES.-

1.1.- Nous avons considéré, dans la présente étude, aussi bien les Kabrè proprement dits que les Naoudemba, appelés Losso par les Kabrè, et souvent confondus avec ceux-ci aussi bien par les populations du Centre et du Sud, qui les appellent "mangeurs de mil", que par beaucoup d'Européens.

Il s'agit en fait de populations différentes. Les Kabrè paléonigritiques voltaïques constituent, avec les Lamba, les sous-groupe LAMA (210.000 individus), dont l'habitat original semble bien être les deux massifs Nord et Sud du Cercle de LAMA-KARA, qu'ils occupent encore. Les Naoudemba (Losso) constituent au milieu de ce Cercle un flot de population également voltaïque, mais parlant un dialecte apparenté au mossi et venue du Nord (du Soudan, il y a trois siècles, selon FROELICH), alors que les Kabrè se disent autochtones.

Certaines caractéristiques culturelles appuient cette nécessaire distinction entre les Losso et les Kabrè : les uns et les autres sont cependant pris ensemble dans un même mouvement migratoire qui les porte vers le Centre du TOGO, où ils coexistent souvent sans toutefois se mêler entièrement. C'est l'unité de cette migration dont nous avons tenu compte qui, plus que de la diversité ethnique et culturelle, dans la mesure où celle-ci n'affecte pas la forme des problèmes que pose la colonisation dite Kabrè, en fait Kabrè-Losso, et l'organisation de ce paysannat émigré.

C'est du fait de la densité exceptionnelle de la population dans le Cercle de LAMA-KARA (de 57 à 200 habitants au Km² selon les cantons) que celui-ci est devenu un important foyer d'émigration. On compte actuellement dans ce Cercle 188.170 habitants, dont 140.532 Kabrè, auxquels s'ajoutent 10.000 Lamba, et 34.466 Losso. 20.000 Lamba se trouvent par ailleurs dans le Cercle voisin de Mango.

Depuis 1925, date à laquelle l'Administration Française a entrepris la création de villages de colonisation Kabrè et losso dans le Centre, 35.000 individus environ ont émigré définitivement dans les Cercles de SOKODE et d'ATAKPAME.

Par ailleurs, des Kabrè et Losso émigrent saisonnièrement vers le Togo Sud et Centre et la Gold-Coast. On estime que chaque année 20 à 30 % des jeunes partent au moment de la saison sèche. En Juillet 1954, le Docteur BEZON a trouvé 2.511 hommes et garçons absents pour une saison, contre 10.519 qui étaient restés, soit 18,6 % d'émigrés saisonniers dans le Canton de LAMA-TESSI.

1.2.- LES DEBUTS DE LA MIGRATION DIRIGEE.-

Celle-ci a été entreprise en fait par les Allemands, qui dès avant 1914 avaient établi le long du tracé de la route LOME-SOKODE des colonies pénitentiaires qui constituaient également des réservoirs de main-d'oeuvre; c'est à cette époque que remonte la constitution des villages de CHRA (Cercle du Centre)

----- ancienne zone d'émigration
----- nouvelle zone (Est Niger)

LAIK-KARA

DAHOMY

SOKODE

G
O
L
D
C
O
A
S
T

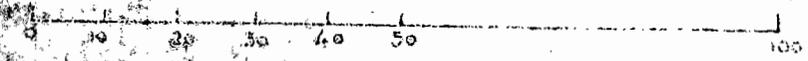
pagala

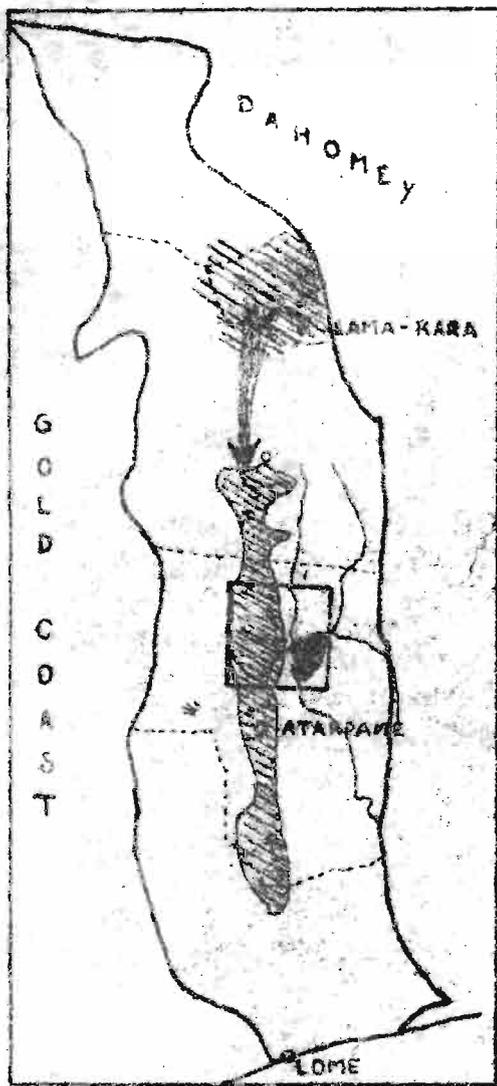
Nyamassou

Akaba

Anio

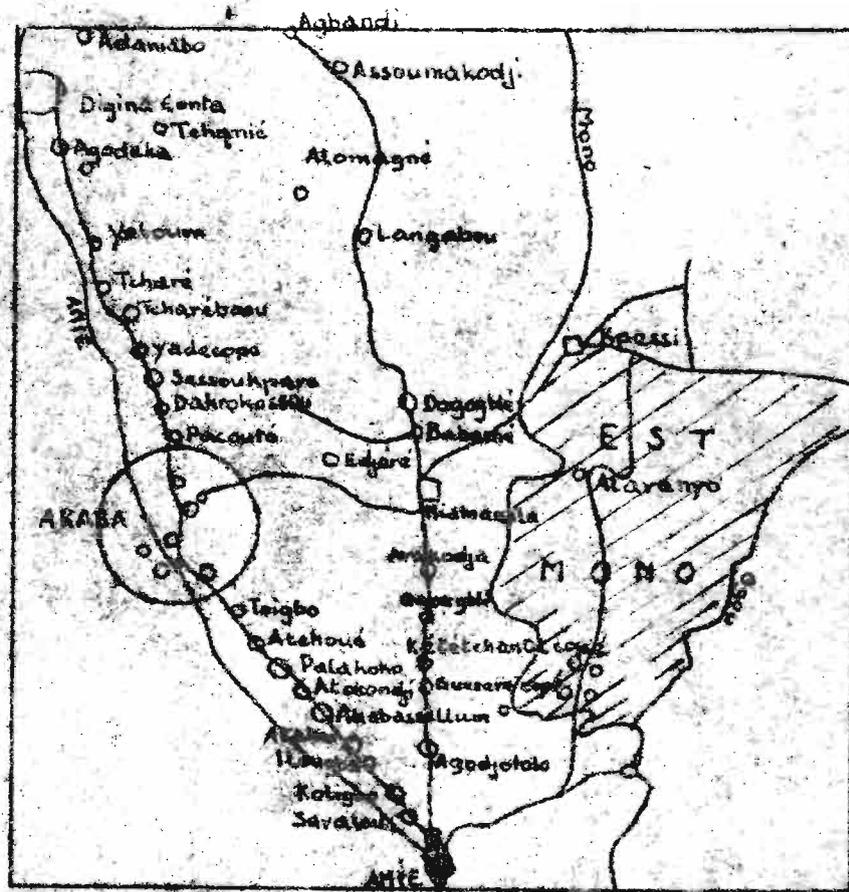
ATANKPÉ





La Zôna d'expansion
Kabraise dans le centre
du Territoire

Les villages de colonisation kabré et lesso
dans la région de l'Anié



1/500.000

et de KOLONABOUA (Cercle de SOKODE), qui sont encore actuellement d'importants centres d'émigrés.

En 1924, les besoins de main-d'oeuvre pour la construction du chemin de fer du Centre amenèrent l'administration française à envisager la reprise et le développement de cette émigration dirigée. Deux premiers groupes d'émigrés Kabrè furent installés à TSAGBA, à 20 Km. à l'Est de NUATJA (Cercle du Centre) et à TCHEBEBE (Cercle de SOKODE). Puis les villages suivants furent créés :

1.2.1.- Dans le Cercle de SOKODE :

		Village d'origine
1926	KASSENA AOU-LOSSO	LAMA-TESSI ALLOUM, SIOU
1928-1929	SOTOUBOUA AEYENGRE KANIEMBOUA TIGBADA LAMA-TESSI	KODJENE, TCHITCHAO SOUNDINA SIOU SIOU LAMA-TESSI
1930	MELAMBOUA	PIYA, TCHITCHAO
1932	BATCHANG	KODJENE
1939	NIAMGOULAM TITIGBE BODJONDE KAZABOUA	NIAMTOUGOU LAMA-TESSI KODJENE KODJENE
1942	DEREBOUA KAZA SESSARO BABADE	
1947	BOWOLEM KETCHEBOUA	KODJENE PIYA

Selon le recensement de Décembre 1946, 13.095 colons étaient alors établis dans le Cercle de SOKODE. En 1950, on en comptait 15.500, et en 1955, 17.682 dans le Canton de SOTOUBOUA où sont concentrés la plupart des villages de colonisation du Cercle de SOKODE, 1.500 environ étant par ailleurs dispersés dans les cantons de BAFILO, DAKO, BARATAO et TCHAMBA.

1.2.2.- Dans le Cercle du Centre (ATAKPAME)

Après l'installation du premier village de colonisation Kabrè à TSAGBA en 1924, l'Administration procéda à l'installation des villages suivants :

.../...

1926 :	ADAKAKPE	Losso
	KABRECOPE	Losso
1927 :	ASSOUMAKODJI	Losso
	AGODJOLOLO	
1928 :	DJEREHOUE	Kabrè
	AGBEDOUGBE	Kabrè
	PATATOUKOU	Kabrè
	RODOKPE	Losso
	ASRAMA	Losso
	LOSSOKOPE	Losso

En 1928, ces villages totalisaient 1.009 colons Kabrè et Losso, dont 562 hommes, 300 femmes, 71 garçons et 76 filles.

Cette colonisation se poursuivit ensuite, jusqu'en 1936, par l'implantation de nouveaux villages :

1929 :	GBEDUE	
	DOGOGBLE	Losso
	AYEKPADA	Losso
	XANTHO	Kabrè
1930 :	PALAKOKO	Kabrè
	KABASSEUM	Losso
	GBEMASSE	Kabrè
	TIORE	Losso
	TOIGBO	Losso
	AKABA	Kabrè-Losso
	ALOMAGNE	Losso
	TCHARE	Kabrè
	GASSIGAKNI	Losso
1931-36 :	DOUFOULI-BOKO	Losso
	BLITTA	Kabrè
	NIAMTOUGOU-AGBANDI	Losso
	DEFALE	Losso
	PACOUTE	Losso
	ADIOUGBE	Losso
	SOUSSOUKPARO	Kabrè
	BLITTA-GARE	Kabrè
	DOUFOULI-KABRE	Kabrè
	TCHARE-BAOU	Kabrè
	YADECOPE	Kabrè

.../...

Au total, 5.000 colons Kabrè et Losso avaient été installés par l'Administration de 1925 à 1936. Ce nombre a augmenté rapidement, d'une part par accroissement démographique, d'autre part du fait que de nouveaux colons ont rejoint spontanément les premiers. En 1951, on avait dénombré 17.000 émigrés sur une population totale de 107.262 habitants pour le Cercle du Centre, soit 15,8 %. En 1955, selon le recensement officiel, on compte 19.500 Kabrè et Losso sur 126.900 habitants, soit 16,5 %. Il est important de noter que le pourcentage d'émigrés augmente lui aussi. C'est à l'étude de cette colonisation que nous limiterons maintenant les recherches exposées ici, le problème de l'ensemble des migrations intérieures et extérieures des populations du TOGO devant faire l'objet de travaux ultérieurs.

1.2.3.- Le peuplement Kabrè et losso dans le Cercle du Centre.-

Dans cette région, l'habitat de lamajorité des Kabrè immigrés définitifs est constitué par les Cantons de Blitta, Woudou, Djama et Gnagna (ancien canton d'Atakpamé), Nuatja, Kpessi. Ils sont ainsi répartis :

CANTONS	Popul. Totale	Kabrè	%	Lossé	%	Pourcentage total de colons émigrés (colons Kabrè et Losso)
BLITTA	12.138	4.225	34,8	4.685	38,5	73,3 %
DJAMA) GNAGNA) WOUDOU)	22.000	4.600	18,8	1.500	6,7	25,5 %
NUATJA	15.000	1.500	10	2.000	14,4	24,4 %
	49.138	9.725	19,1	8.185	16,6	36,4 %

Soit au total 17.910 colons Kabrè et Losso

On trouve ainsi au total dans ces 5 cantons (qui représentent environ 41 % de la population du Cercle) 94 % des colons Kabrè et Losso du Cercle du Centre, 900 autres se trouvent par ailleurs dans le canton de KPESSI, et 800 dans celui de l'AKPOSSO.

Parmi ces cantons, celui de BLITTA a été choisi par les Sections de Nutrition et de Sociologie de l'I.R.T.O., comme terrain d'étude, car il est très représentatif de la colonisation cabraise dirigée et intensive, telle qu'elle est projetée maintenant dans l'Est-Mono, où les immigrants Kabrè constitueront, selon les plans prévus, la majorité de la population; ils représentent dans le canton de Blitta 73,3 % de la population totale.

1.2.4.- Les Kabrè dans le canton de Blitta (1.200 km²)

Le nombre de Kabrè et Lossos était estimé en 1951 à 5.801; un recensement précis par race n'a pas été effectué depuis cette date; tenant compte de l'augmentation de la population constatée dans les villages à majorité de colons, il est possible d'évaluer à 4.225 Kabrè et 4.685 Lossos le nombre actuel des émigrés.

Dans le canton de Blitta, les villages occupés presque essentiellement par des émigrés Kabrè sont les suivants :

Pourcentage de colons		1951	1955
100 %	ADANIABO - LASSA	343	743
50 %	DOUFOULI - KABRE	765	1.165
100 %	OURENYI	467	664
50 %	AKABA-PLATEAU	701	991
100 %	DOGOGLE	120	333
80 %	PALAKOKO	431	745
100 %	TCHARE	99	99
100 %	BAOU	229	369
50 %	YADECOPE	254	461
100 %	YELOUM-BAGNA	50	50
	Population totale :	<u>3.486</u>	<u>5.620</u>

Sur ces totaux, on comptait en 1951 : 2.365 Kabrè,
en 1955 : 4.225
soit une augmentation de : 1.860 Kabrè sur une augmentation
totale de la population du canton de : 2.134

Les autres villages du canton sont presque tous à nette prédominance Losso

.../...

Pourcentage d'émigrés		1950	1955
100 %	AGODJOLOLO	403	645
100 %	AKABABI	269	539
100 %	ALOMAGNE	136	286
100 %	ASSOUMAKODJI	319	350
100 %	ATEHOUE	73	92
100 %	BLITTA-LOSSO	154	317
100 %	DAKROKONSOU	164	364
100 %	DEFALE	79	79
100 %	DOUFOULI BOCO LOSSO	69	69
100 %	GBEGUE	87	171
100 %	NIAMTOUGOPE	235	424
100 %	OHIOU	292	270
100 %	PACOUTE	157	212
100 %	SOUSSOUKPARO	224	446
100 %	TCHANIE	139	290
100 %	TOIGBO	131	131
	Population totale :	2.931	4.685
		augmentation : 1.754 Losso	

Soit une augmentation totale du nombre d'émigrés de 3.614 (1.754 Losso et 1.860 Kabrè).

Les villages d'immigration, malgré l'accroissement de leur population, restent peu importants (390 habitants en moyenne, dans les 31 villages du canton). Le nombre total d'habitants indiqués pour chacun n'indique pas d'ailleurs leur véritable dimension, car les chiffres de recensement officiels concernent en réalité des hameaux souvent éloignés les uns des autres.

.../...

1.2.5.- Les gleta ou copé.-

La structure du peuplement Kabré et Losso dans la zone de colonisation est en effet à l'image de celle qui caractérise les autochtones de cette région du Centre : ANA, ANTAGAN, ARPOSSO, KPESSI, ADJA, FON, EWE : ceux-ci sont dispersés en nombreux hameaux constitués le plus souvent par des villages de culture (copé) devenant des unités autonomes après un certain laps de temps.

C'est ainsi que dans le canton de KPESSI, caractéristique de la dispersion de l'habitat autochtone, 8.844 habitants sont répartis en 32 villages, soit une moyenne de 276 habitants. Ces unités administratives ne coïncident pas exactement avec les groupements résidentiels réels, et le village de NIAMASSILA, par exemple, est lui-même composé de plusieurs copé (au nombre de 8 répartis dans un rayon de plus de 10 Km). Les chiffres fournis par les recensements (285 habitants en moyenne par village dans le Cercle du Centre, qui compte 404 villages) n'expriment donc pas la véritable structure du peuplement.

Il est intéressant de noter que les colons Kabré et Losso émigrés dans le Centre ont adopté cette structure dispersée, alors que dans leur pays d'origine leur habitat est très dense. On trouve dans le canton de Blitta, peuplé d'une majorité de colons, de nombreux petits hameaux comptant une cinquantaine d'habitants, et qui se sont formés à partir des premiers villages de colonisation. C'est ainsi que le village d'AKABA comprend en fait plusieurs hameaux : ZONGO, AFOUTOUCOPE, KODJOCOPE, AGBER'GBE, ANANICOPE, WAWA, MAGBARA, situé de part et d'autre de l'Anié et de la ligne de chemin de fer, dans un rayon de 7 Km.

Certains villages de colons, par ailleurs, ont été tout d'abord des copé de villages autochtones qui leur affermaient des terres ASSOUMAKODJI, AYEKPADA; d'autres se sont développés autour de copé ana : (TCHABAROU, KOLIGBO, ILOUGBA, LIBATO).

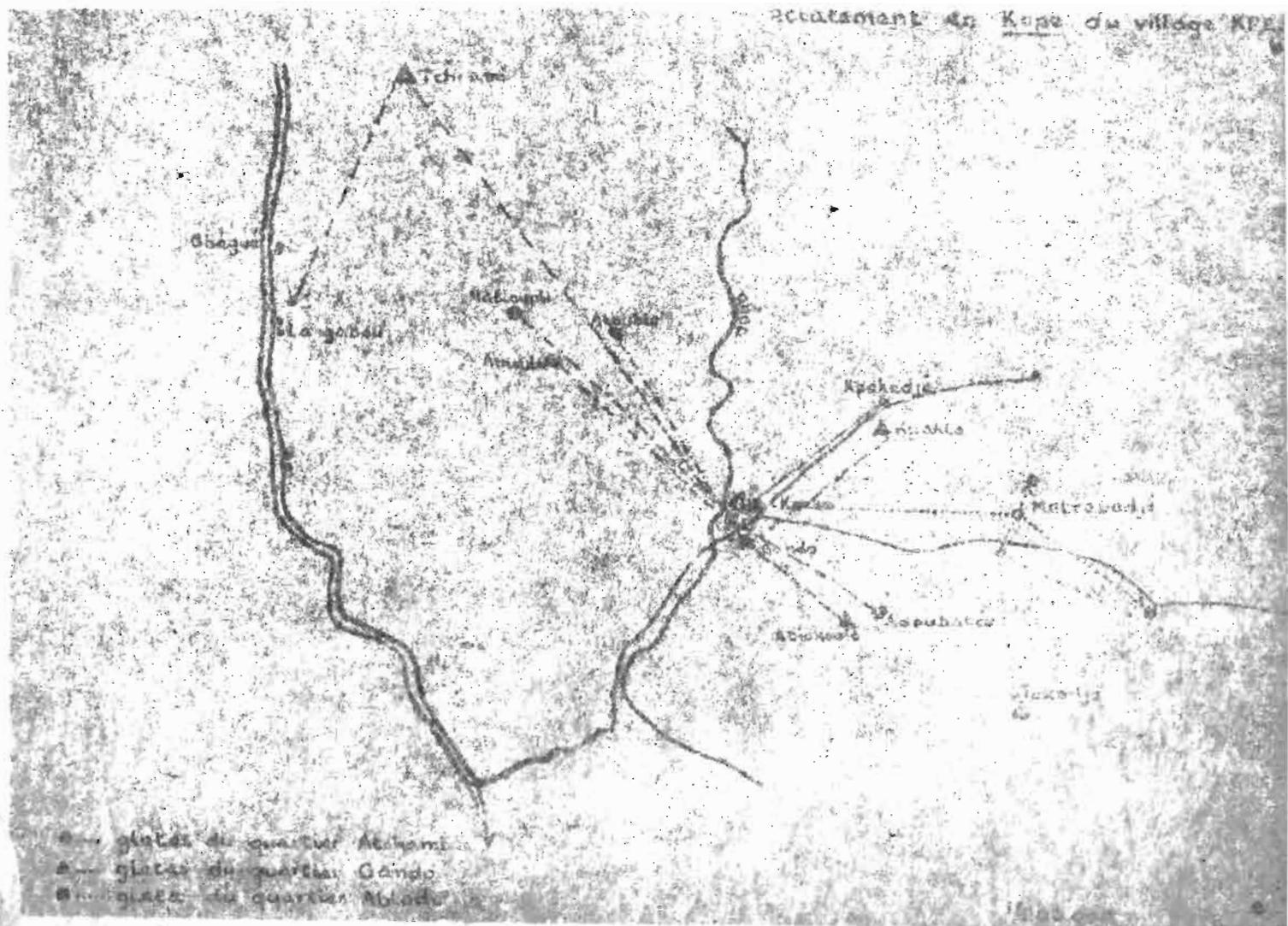
Cette structure se retrouve dans tous les villages ana ou kabré de la région comprise entre NIAMASSILA et AKABA, ou plus largement, entre la route coloniale et l'Anié, région ana de colonisation cabraise et losso.

Il s'agit vraisemblablement du résultat d'un processus de concurrence provoqué surtout par l'équipement des terres, et par leurs possibilités très variables d'utilisation, les champs s'éloignant progressivement des villages, quelquefois éloignés maintenant de plus de 50 Km. de ceux-ci, et ces fermes éloignées devant des villages autonomes.

En 1932, l'Administrateur NATIVEL notait : "les indigènes ont l'habitude de s'installer près de leurs champs, et, comme ils changent fréquemment de terrains de culture, il en résulte que les gleta qu'ils forment loin des grosses agglomérations sont souvent de durée éphémère; d'où les nombreuses modifications constatées

.../...

Relevé du Kupa du village KPE



- gates de quartier Atchame
- - - gates de quartier Gando
- ... gates de quartier Aboum

sur la carte Sprigade de 1905". De fait, de nombreux petits villages, ou plutôt hameaux constituant des excroissances de villages, sont nés, puis ont disparu après avoir éclaté à leur tour.

Le terme gleta correspond au terme éwé agblé. Il désigne plutôt, à l'origine, une ferme; le terme éwé copé s'applique lui normalement à un hameau, ensemble de plusieurs agbléo ou gleta, et devenu village indépendant.

Cependant, un gleta désigne souvent en fait un copé. C'est le cas de nombreux villages de durée éphémère mentionnés par l'Administrateur NATIVEL, qui en 1932 notait dans la région de KPESSI la disparition des villages de : AVEDOME, YOKOUN, HINDJEHAYE; dans la région d'AGODEKA les agglomérations de ADOKO, ADOKOGAN, ATIKOVE, ATIKOVEGAN; dans la région d'IGBOLOUDJA les villages de AIMON, ALFA, KOKOU, ARATO, KOUTOULOU et MALEKOTE.

Par contre, une foule de petites agglomérations nouvelles sont apparues : TCHAGA, EKPOKOTO, AFODJI, EKPA, AKPAKI; dans la région d'IGBOLOUDJA.

Le village de KPESSI est un bon exemple de ce mécanisme d'éclatements successifs. Un groupe commandé par le chef AKU AMAFU s'étant établi dans le voisinage du Mono se divisa tout d'abord en quatre quartiers : KOUMA, ABLADI, ATCHLEM, GANDO. Chacun de ces quartiers donna à son tour naissance à des copé ou fermes, qui devinrent ensuite des villages distincts, souvent éloignés, et conservant seulement avec leur quartier d'origine des liens religieux et familiaux.

Le village de NIAMASSILA, sur les terres duquel sont installés les colons Kabrè et Losso d'AKABA, fournit un autre exemple de cette dispersion progressive du peuplement. Les habitants actuels de NIAMASSILA sont les descendants d'un groupe ana venu de NOTSIE (NUATJA), et installé tout d'abord à KOKOTE. Chaque famille (lignage) s'était établie dans un quartier différent. KOKOTE en comprenait 7 : KOMOKO, LOKODOME, TCHALA, BLAKPA, TEMA, TOGODO et GLOBUIME.

Chaque quartier donna ensuite naissance à plusieurs copé :

KOMOKO	:	DOGOBGLÉ ADIANAHOUSOU EDOMI
LOKODOME	:	KOFITI KOLAN ALABLATOE PARAME DOUSSEGELEKPODGE AKPATIGBLE ATAKO
TCHALA	:	MATEKPO MADEMI AGLEANDAWOU
BLAKPA	:	ADONVI TSIHE
TEMA	:	ATIKPAI
TOGODO	:	FOUDJAYE SAMILEKPODGI ALEMODJI NIAMASSILA
GLOBUIME	:	ALAKOYO.

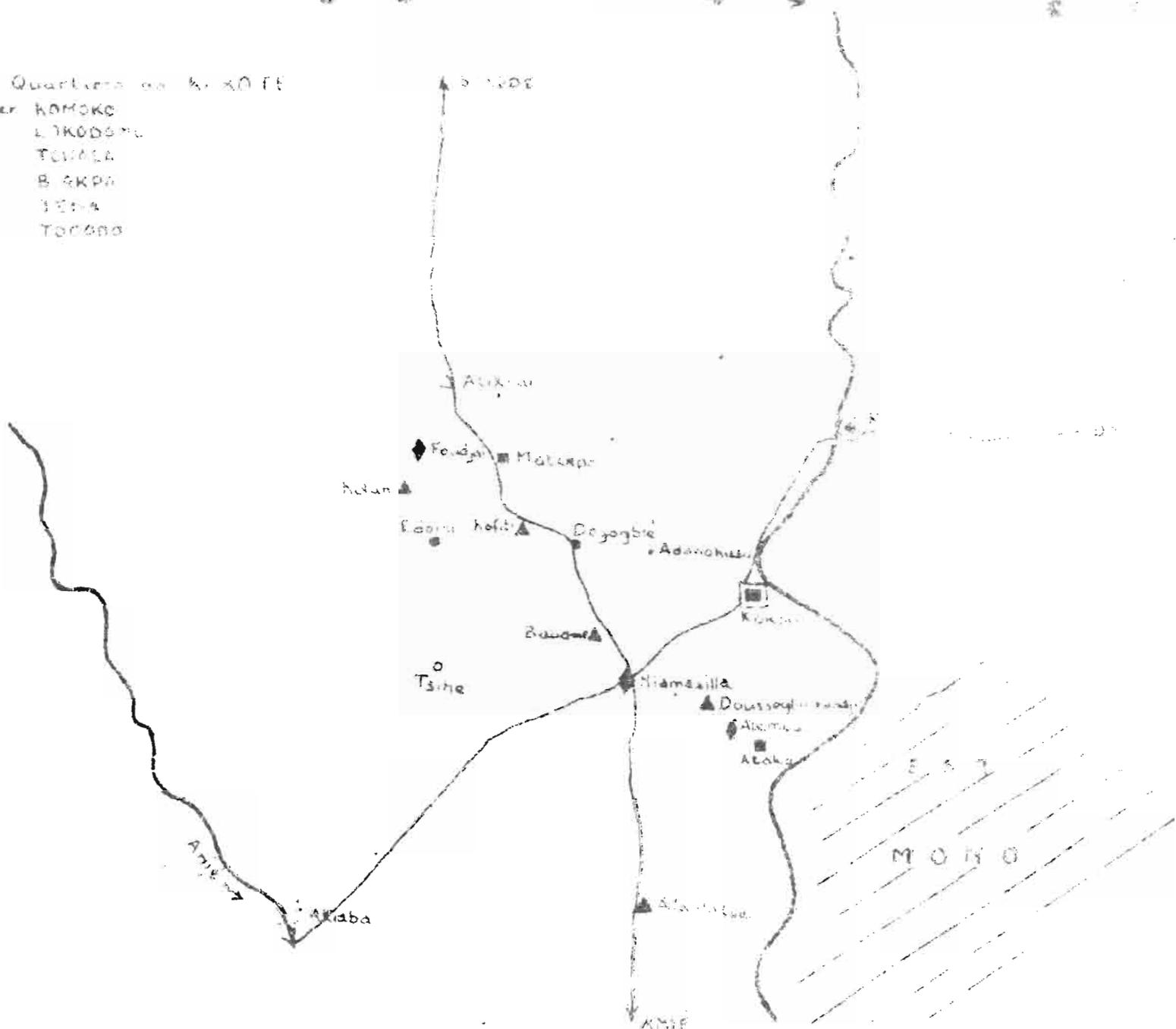
Fondé par un chef de famille, venu cultiver avec ses femmes et ses enfants une nouvelle terre, puis rejoint par des frères, le village de NIAMASSILA essaima ensuite lui-même, des fermes étant mises en culture dans la région environnante, et se transformant ensuite en hameaux :

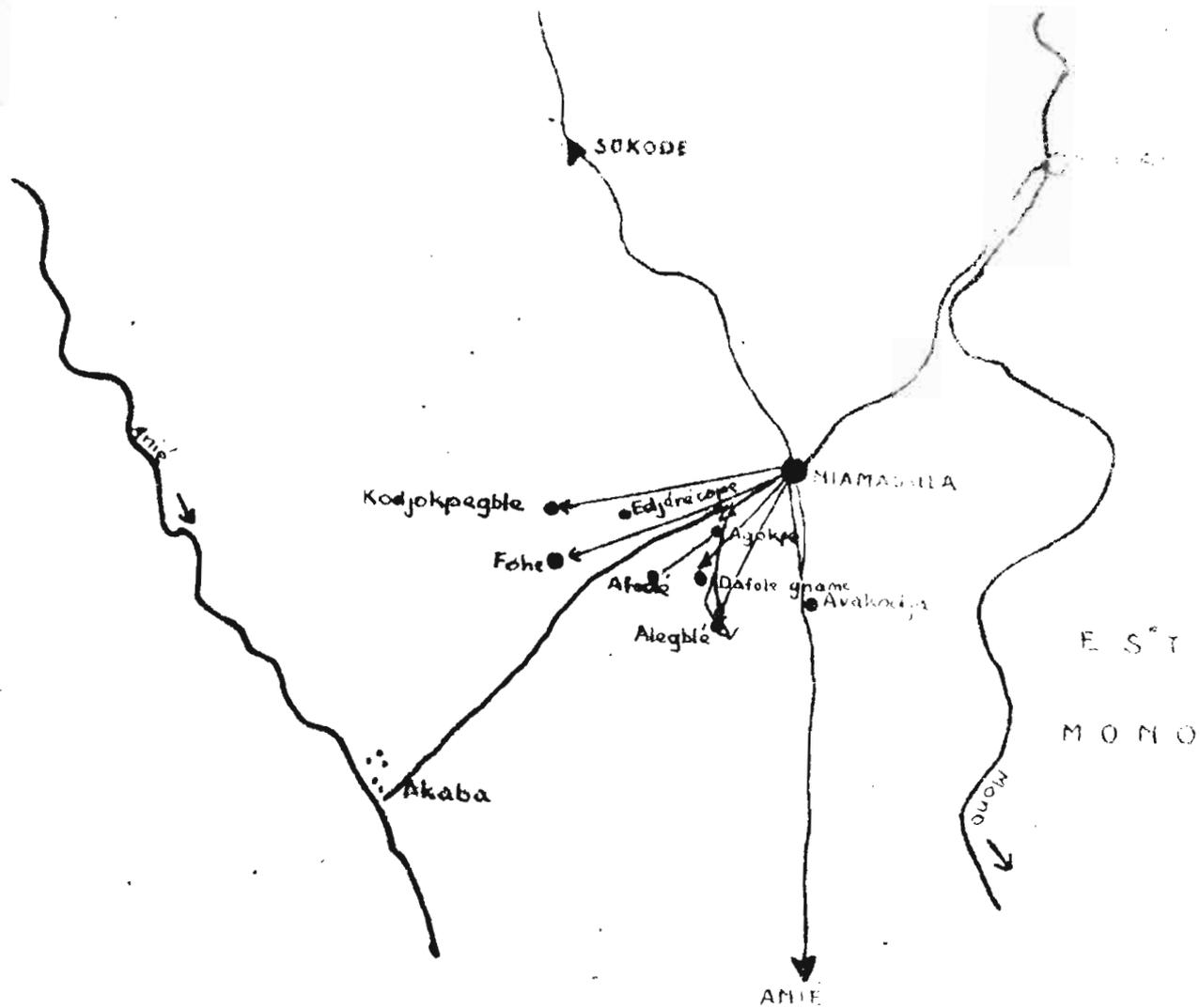
FOHE, créé par un fils du fondateur de NIAMASSILA.
DAFOLEGNOME, créé par un de ses petits-fils.
AGOKPE, créé par un frère du fondateur de NIAMASSILA.
ALEGBLE, terre donnée par celui-ci à l'un de ses serviteurs.

.../...

Plané des 7 Quartiers de KIKOFE

- quartier KOMOKO
- ▲ du - LTKODOMU
- du - TONALA
- du - BAKPA
- △ du - TONA
- † du - TONABA





AFODE, créé par un autre fils du fondateur.
AFAKODJA, donné à un autre serviteur.
KOFITOKOU, créé par un petit-fils.
KODJOKPEGBLE, créé par un frère du fondateur de NIAMASSILA.

Tous ces villages existent encore autour de NIAMASSILA. Un fait important est que plusieurs d'entre eux sont maintenant habités soit en totalité soit en partie par des Kabrè ou Losso qui en cultivent les terres, les propriétaires étant quelquefois revenus habiter à NIAMASSILA, ou partis ailleurs. C'est le cas du hameau de DAFOLEGNOME, occupé par des Kabrè qui cultivent des terres appartenant aux descendants de son fondateur; ceux-ci résident à NIAMASSILA; il en est de même pour le Hameau d'ALEGBLE.

D'autre part, d'autres terres ont été données par les habitants de NIAMASSILA à des Kabrè et Losso venus tout d'abord travailler pour eux comme manoeuvres; c'est ainsi que se sont formés les petits villages de colons EDJERECOPE, TOSSOUCOPE, ALEKACOPE, tous situés sur les terres de NIAMASSILA aux environs d'AKABA.

NIAMASSILA fournit ainsi un bon exemple de l'implantation du peuplement aussi bien autochtone qu'émigré observable dans le canton de Blitta et, d'une façon générale, dans l'ensemble de la zone de colonisation du Centre, tout au moins dans le cas d'émigrés volontaires, vivant en symbiose avec les autochtones, dont ils adoptent la structure agraire.

Nous allons maintenant étudier un autre cas, celui des villages de colonisation mis en place par l'Administration, dont un exemple fourni par le village d'AKABA, créé en 1931, et situé dans la vallée de l'Anié, à 15 Km. à l'Ouest de NIAMASSILA

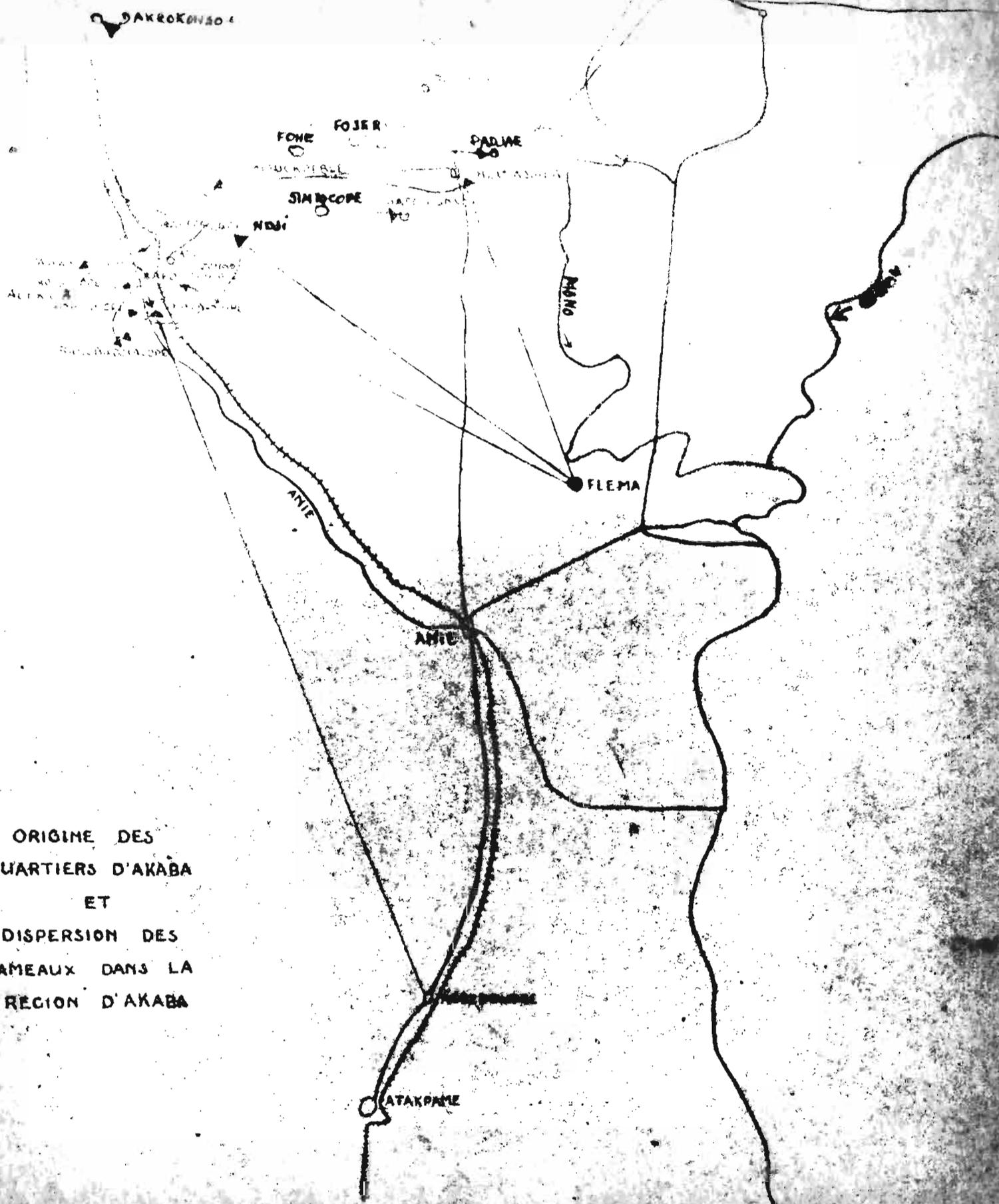
2.- L'EXEMPLE D'AKABA.-

2.1. CONDITIONS D'IMPLANTATION.-

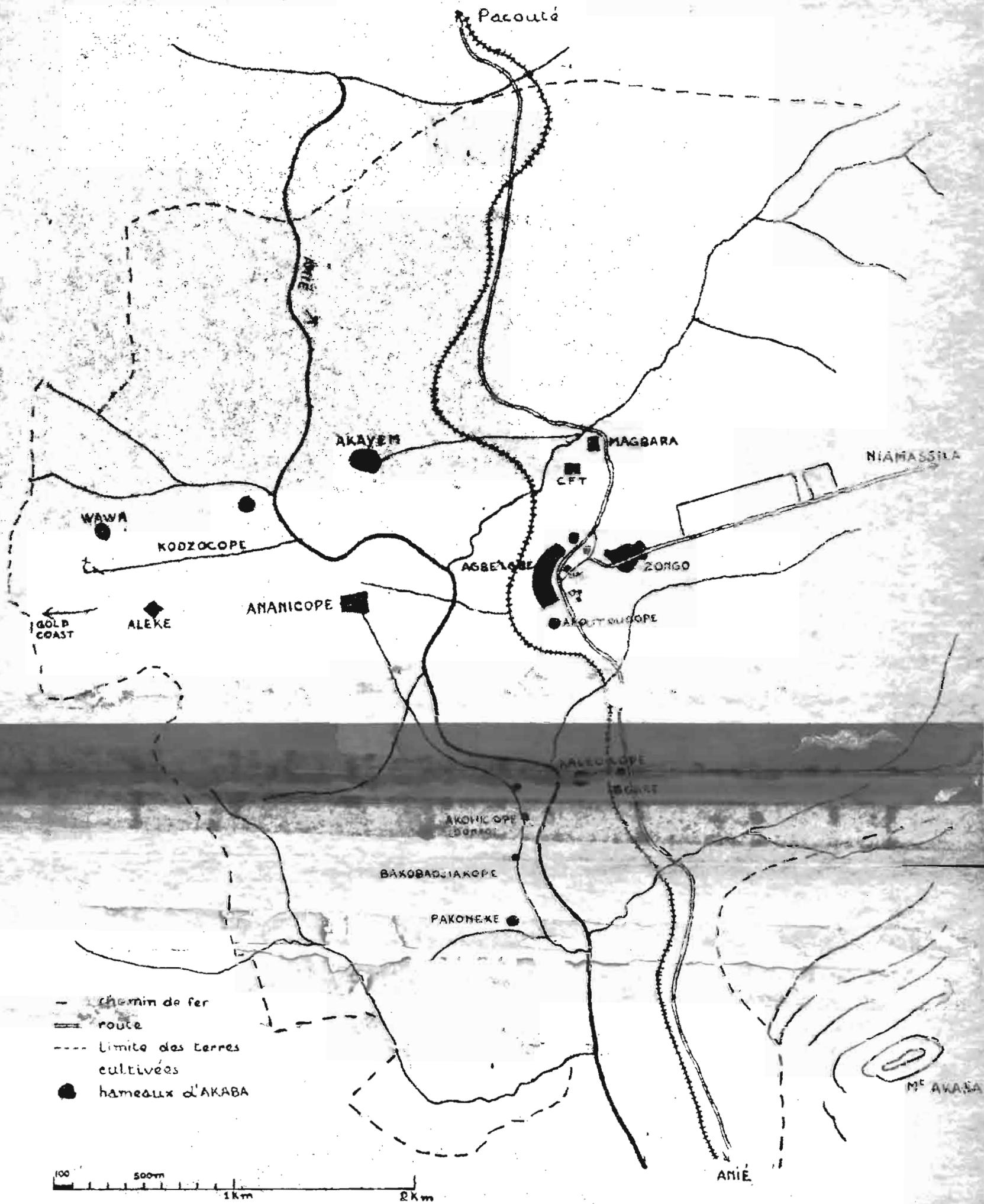
Le village d'Akaba est bien représentatif de cette forme d'implantation des colons Kabrè et Losso parmi les populations du Centre.

C'est en 1931 l'un des villages de colonisation administrative installés à la faveur des "Travaux neufs" c'est-à-dire de la construction de la dernière portion Anié-Blitta du chemin de fer du Centre LOME-BLITTA déjà entreprise à l'époque allemande. D'autres villages furent, en même temps qu'Akaba, et pour assurer la main-d'oeuvre nécessaire ainsi que son ravitaillement, créés dans la vallée de l'Anié : ATEHOUE, TOIGBO, PACOUTE, DAKROKONSOU, SOUSSOUKPARO.

.../...



ORIGINE DES
 QUARTIERS D'AKABA
 ET
 DISPERSION DES
 HAMEAUX DANS LA
 REGION D'AKABA



Un campement de travailleurs fut, à cette époque, organisé sur le plateau d'AKABA. Outre des Kabrè et Losso, des manoeuvres de plusieurs groupes ethniques s'installèrent : FON, KOTOKOLI, ANA, YORUBA, HAOUSSA.

Au même moment, des Lossos originaires de YAKA (canton de Niamtokou) vinrent se fixer à 3 Km. au Sud du plateau, et constituèrent le village d'AKABAVI. Ils étaient au nombre de 98; leur chef était ALOGNE.

En 1936, l'Administrateur PECHOUX écrivait : "Un groupement de 200 individus non encore recensé, s'est installé sur l'emplacement de la cité administrative des travaux neufs à AKABA. Agglomération hétéroclite, sans chef, dont les composants livrés à eux-mêmes n'avaient pour la plupart acquitté aucun impôt, ou l'avaient fait dans leur Cercle d'origine".

Le recensement effectué cette année là donna les résultats suivants :

Hommes	78
Femmes	65
Garçons	26
Filles	31

Soit au total 200 habitants à Akaba-Plateau, d'origines très diverses : 61 Kotocoli, 30 Ana, 22 Awku, 34 Kabrè, 23 Fon, 30 Haoussa.

Parmi ceux-ci, certains s'étaient fixés à GARANDJI, hameau, situé à 3 Km d'Akaba-Plateau, sur la piste allant vers NIAMASSILA; c'étaient d'anciens manoeuvres de la ligne de chemin de fer.

En 1943, des Kabrè et Losso vinrent constituer le hameau de SIMTOKOPE, à 6 Km à l'Est d'Akaba, également sur la piste NIAMASSILA-AKABA. Ils en repartirent en 1934.

Un autre groupe vint également en 1939 s'adjoindre au village d'AKABA : des émigrés Kabrè fixés tout d'abord à AGBER'GBE à 8 Km au Nord d'ATAKPANE, désireux d'en partir à cause du manque d'eau et de terres; ce village de colonisation avait été créé en 1928, date à laquelle il comptait 115 habitants dont 52 Hommes et 33 Femmes. Il a entièrement disparu, tous les colons qui y étaient primitivement installés s'étant dispersés.

Quelques Kabrè quittèrent également FLEMA, village près de Mono à l'Est d'AGODJOLOLO, pour se fixer à AKABA; ils y constituèrent le quartier d'AFOUTOUCOPE.

.../...

On trouve enfin à 2 Km au Nord d'AKABA le quartier MAGBARA où habitent surtout des manoeuvres Kabrè et Losso employés à l'entretien de la voie du chemin de fer.

Ces divers éléments du peuplement d'AKABA s'implantèrent ainsi en ordre dispersé, dans une zone de 5 Km de rayon environ, située sur des terres dépendant du village de NIAMASSILA carrefour routier situé à 15 Km à l'est d'AKABA et relié à ce village par une piste.

Des immigrés tout d'abord fixés sur le plateau d'AKABA dans le quartier d'AGBER'GBE, AFOUTOUCOPE et KALAOCOPE franchirent ensuite l'Anié pour aller cultiver d'autres terres; ils y ont constitué plusieurs petits hameaux : BOKOBADJICOPE, AKOHICOPE, POKONEKE vers le Sud; KODJOCOPE, WAWA, ALEKA vers l'Ouest.

L'ensemble de cette population, établie sur 25 Km² environ représente une densité de 40 habitants au Km², assez importante.

L'historique de la formation du village d'AKABA montre bien plusieurs caractéristiques importantes de la colonisation Kabrè de l'époque 1925-1930 :

- 1°/ - Le village a été créé pour assurer la main-d'oeuvre et le ravitaillement nécessaires à la construction de la ligne de chemin de fer.
- 2°/ - au village de colonisation créé en 1931 sont venus s'adjoindre ensuite des hameaux peuplés de colons qui, installés ailleurs par l'Administration, ne s'étaient pas fixés à leur premier lieu d'établissement (exemple des quartiers AGBEL'GBE et AFOUTOUCOPE, venus de premiers villages de colonisation.
- 3°/ - Les colons installés tout d'abord à AKABA et dans ses premiers quartiers n'ont pas disposé d'assez de terres et ont dû essaimer en pratiquant une culture extensive, méthode empruntée aux autochtones ana. D'où éclatement des premiers hameaux installés (exemple des hameaux de ANANICOPE, WAWA, BAKOBADJICOPE, ALEKECOPE, POKONEKE, installés maintenant sur l'autre rive de l'Anié).

2.2.- DEMOGRAPHIE.-

2.2.1.- Structure démographique.-

Selon le dernier recensement administratif effectué en 1954, le village d'AKABA comptait 991 Habitants, répartis ainsi :

.../...

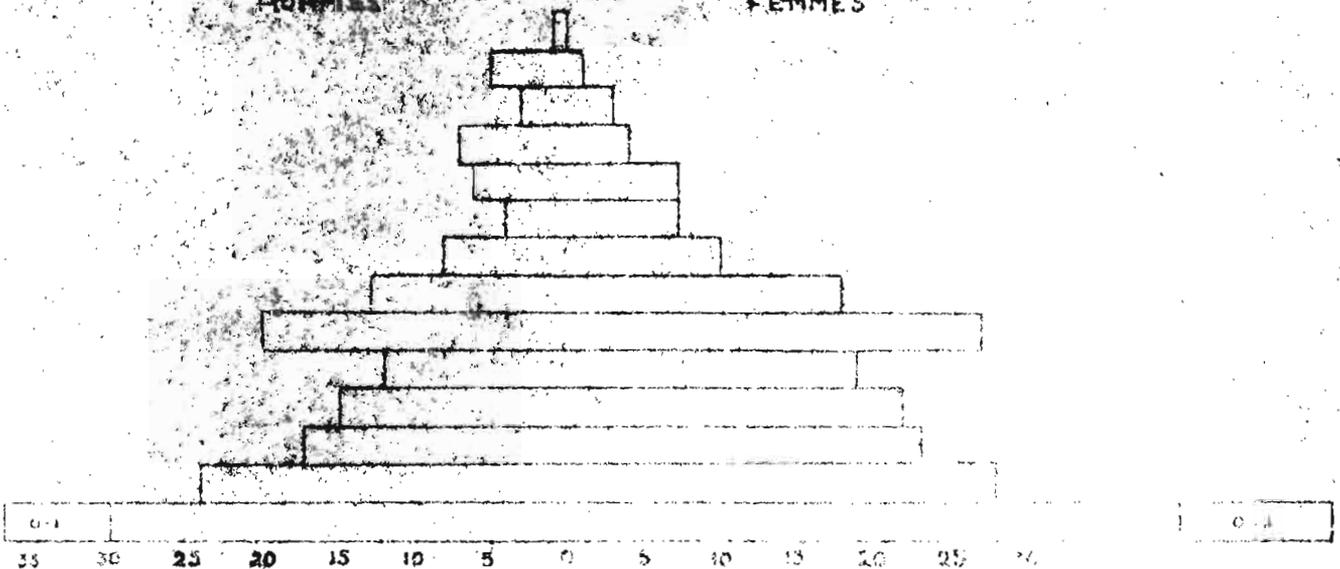
AKABA

Recensement I.R.T.O.
Septembre 1955

HOMMES

FEMMES

85-89	66-70
90-94	61-65
95-99	56-60
00-04	51-55
05-09	46-50
10-14	41-45
15-19	36-40
20-24	31-35
25-29	26-30
30-34	21-25
35-39	16-20
40-44	11-15
45-49	6-10
50-54	0-5



Les principales caractéristiques évidentes de cette pyramide d'âge sont :

- 1°/ Une base d'enfants de 0 à 15 ans assez importante mais diminuant rapidement, ce qui tend à démontrer une mortalité infantile assez grande.
- 2°/ Un nombre de femmes nettement supérieur, même dans les jeunes classes d'âge.
- 3°/ L'existence d'un palier, chez les individus des deux sexes ayant actuellement de 25 à 35 ans; l'âge actuel importe ici plus que la date de naissance, du fait que nous avons affaire à un milieu d'émigrés; en effet, il se trouve dans la zone d'immigration une proportion importante d'hommes jeunes venus rejoindre les premiers colons. Toutefois, parmi les hommes de plus de 20 ans. Il faut noter que beaucoup de fils de colons une fois mariés ont quitté le village de leur père. Enfin, le nombre plus important d'hommes et de femmes nés en 1930-1935 peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit de l'installation du village.
- 4°/ Dans les classes d'âge les plus vieilles, on constate une majorité d'hommes. Au-dessus de 50 ans, les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes; l'explication de ce fait doit également faire intervenir la migration, ces hommes âgés étant ceux qui, entre leur 20^e et leur 35^e années ont quitté le pays Kabrè pour travailler à la construction du Chemin de Fer et ont constitué les premiers habitants d'AKABA. En 1936, il y avait dans ce village 78 hommes de plus de 15 ans pour 65 femmes; en 1932, le sex-ratio était encore supérieur, comme dans tous les villages de colonisation; en 1929, la proportion d'hommes et de femmes dans l'ensemble de ceux-ci était de 300 femmes pour 562 hommes, sur 1.009 colons cabrais (qui comprenaient par ailleurs 547 enfants).

- Actuellement, la composition de la population par groupes d'âge et par sexe est la suivante :

	0-1	2-14	15-45	+ 45	T O T A L
Hommes	12	63	73	22	169
Femmes	16	82	104	15	217
Total	28	145	176	37	386

.../...

Pour l'ensemble d'AKABA, on trouve 44,8 % d'enfants de 0 à 14 ans, et 46,6 % d'individus de 15 à 45 ans, et 8,6 % de plus de 45 ans.

Un fait intéressant, sur lequel nous reviendrons est que cette structure par groupe d'âge diffère selon les quartiers étudiés :

A AGBEL'UGBE, premier noyau de colonisation, on trouve 42,5 % d'enfants de 0 à 14 ans, 29,3 % d'hommes et 28,2 % de femmes; à AFOUTOUCOPE, première ex-croissance, on trouve respectivement 49 %; 25,3 % et 25,7 %, A ANANICOPE, hameau installé par la suite sur la rive droite de l'Anié, la proportion d'enfants s'élève à 52 %, et elle est de 54 % à KODJOCOPE, autre excroissance ultérieure; les quartiers et hameaux plus récents, fondés par la génération des premiers colons, ont une structure plus jeune.

En ce qui concerne le sex-ratio, il est le suivant :

0-14 ans : 138 femmes pour 100 hommes
15 -45 ans : 144 femmes pour 100 hommes
+ 45 ans : 68 femmes pour 100 hommes.

Le sex-ratio général est de 116, donc plus élevé que le taux généralement admis pour l'Afrique, et qui est de 104.

A noter, à propos du sex-ratio, que la mortalité infantile semble frapper les garçons plus que les filles, aux premiers âges.

Par tranches d'âge de 5 ans, la composition de la population est la suivante :

	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
- 12 mois	7	9	16
13 - 24 mois	5	7	12
2 - 5 ans	25	31	56
6 - 10 ans	24	28	50
11 - 15 ans	17	23	40
16 - 20 ans	15	22	37
21 - 25 ans	12	19	31
26 - 30 ans	20	27	47
31 - 35 ans	10	16	26
36 - 40 ans	8	10	18
41 - 45 ans	4	7	11
46 - 50 ans	6	7	13
51 - 55 Ans	7	4	11
56 - 60 ans	3	3	6
61 - 65 ans	5	1	6
66 - 70 ans	1	0	1

L'étude de ce tableau confirme les faits exprimés par la pyramide d'âge et par le calcul du sex-ratio, en particulier en ce qui concerne le nombre beaucoup plus élevé de femmes que d'hommes dans les tranches d'âge de 14 à 45 ans. Dans le canton de LAMA-TESSI, le Docteur BEZON a trouvé, pour cette catégorie de population, un sex-ratio de 104. On s'attendrait à trouver dans la zone de colonisation une proportion beaucoup plus forte d'hommes, ceux-ci partant en grand nombre du pays Kabrè, particulièrement ceux des classes d'âge adultes les plus jeunes. Le sex-ratio élevé dans les villages de colonisation comme AKABA tend à montrer que ces hommes ne s'établissent pas dans les anciens villages de colonisation.

Le nombre nettement plus élevé d'individus, hommes et femmes, dans la classe d'âge de 26 à 30 ans, correspond vraisemblablement à une recrudescence de naissances au moment de l'établissement des premiers émigrés dans la zone de colonisation où ils commençaient une nouvelle vie.

2.2.2.- Evolution démographique.-

A - Accroissement brut de la population :

De 200 en 1936, la population totale d'AKABA-Plateau et y compris les hameaux environnants est passée à 727 en 1950 et à 991 en 1955. Sur ces chiffres, en 1936, l'Administrateur PECHOUX comptait 34 Kabrè (chiffre certainement inférieur à la réalité), l'Administrateur CORNEVIN, en 1950, 308 Kabrè et 181 Losso - Le nombre des immigrés ou descendants d'immigrés dépasse 600 en 1955.

B - Mouvement naturel de la population : Indice empirique (indice "Belge")

- Le nombre d'enfants vivants de 0 à 14 ans pour 100 femmes adultes est de 168.3 à AKABA. Il est utile de rapprocher ce chiffre de ceux qui ont été déterminés par le Docteur BEZON chez les Kabrè de LAMA-KARA (canton de LAMA-TESSI) qui ont un indice belge de 177 caractéristique d'une population très prospère, et du taux considéré comme représentatif d'une population stable (150): la population émigrée d'AKABA apparaît ainsi comme étant certes encore très dynamique, mais moins que les populations du pays Kabrè d'origine, ce qui est confirmé par la comparaison du nombre d'enfants de moins d'1 an pour 1.000 habitants. Le docteur BEZON avait trouvé en 1954 à LAMA-TESSI un taux d'enfants de moins de un an de 47 pour 1.000. Or, le taux de natalité générale est à AKABA de 41/1.000.

On trouve 44,8 enfants de 0 à 14 ans pour 100 habitants alors qu'à LAMA-KARA (toujours dans le canton de LAMA-TESSI), le taux est de 47,4 pour 100.

.../...

La capacité génitale des femmes de plus de 45 ans apparaît elle aussi comme moins élevée dans la zone de colonisation étudiée : 459 grossesses pour 100 femmes, alors que pour LAMA-TESSI, le Docteur BEZON donne 634 pour 100, chiffre il est vrai "extraordinaire". La moyenne de naissances vivantes est également à AKABA plus basse : 352 pour 100 femmes, contre 509 % à LAMA-TESSI sur 101 femmes fécondes.

La pyramide d'âge illustre la forte proportion d'enfants de moins de 15 ans, phénomène courant dans les pays sous-développés, et dû à l'action de la mortalité infantile.

De Septembre 1954 à Septembre 1955 en effet, les décès d'enfants de 0 à 1 an ont été de 36 pour 100 (28,5 % dans le canton de LAMA-TESSI). Il est à noter que 70,2 % des enfants morts à cet âge étaient des garçons.

Le taux de mortalité générale pour cette période est de 23/1000 (21,6/1000 à LAMA-TESSI).

Comme le taux de natalité, ce taux a pu être calculé exactement du fait que l'équipe d'enquêteurs a séjourné 4 fois au cours de la même année dans le village d'AKABA, tant pour l'enquête alimentaire que pour l'enquête démographique; les données recueillies peuvent donc être considérées comme sérieuses et aussi exactes que possible; elles échappent au danger d'une enquête effectuée en une seule opération et soumise à la mémoire des intéressés (danger souligné à la 2ème conférence de statisticiens coloniaux britanniques en 1953).

La comparaison des deux taux de natalité générale et de mortalité générale donne un pourcentage d'accroissement de 18 pour 1000, qui n'est pas considérable mais qui assure cependant une nette augmentation de population. Cette augmentation serait certainement plus forte, sans la mortalité infantile, du fait de la grande fécondité des femmes cabraises. Rappelons ici en effet que dans le pays Kabrè de Docteur BEZON a trouvé en 1954 un taux d'accroissement de 26,2/1000 nettement plus élevé donc que celui des villages émigrés.

Il est à noter que ces taux d'accroissement des Kabrè aussi bien du pays d'origine que de la zone d'émigration, sont encore très inférieurs à celui que l'on trouve dans d'autres régions de l'Afrique, par exemple en Rhodésie où il est de 30,2/1.000.

.../...

2.2.3.- Caractéristiques démographiques du groupe familial.-

2.2.3.1.- La nuptialité.

Sur les 386 habitants dénombrés dans les quartiers étudiées du village d'AKABA, et parmi lesquels se trouvent 95 hommes en âge de se marier, on a compté 19 célibataires; ce nombre comprend d'ailleurs 13 présents temporaires à AKABA, jeunes gens ayant tous moins de 25 ans (sauf un homme) venus du pays Kabrè comme manoeuvres pour gagner la somme qui leur permettra de se marier. Il n'y a donc en fait que 6 célibataires parmi les colons d'AKABA. Ce chiffre est assez faible; il est vraisemblablement dû au prestige dont les hommes de la zone de colonisation jouissent auprès des femmes du pays Kabrè, désireuses elles aussi de se fixer dans le Centre ou le Sud.

Parmi les femmes, on a compté à AKABA 9 célibataires toutes de moins de 19 ans. Dans la branche d'âge de 16 à 20 ans, sur 22 femmes se trouvent 2 femmes mariées sans enfant, et 5 femmes mariées mères d'un enfant. L'âge moyen du mariage pour les femmes est de 18 ans.

Il est à noter que beaucoup de femmes mariées sont nées dans le pays Kabrè, où ont été les chercher les jeunes colons. Sur 46 individus nés entre 1925 et 1940 dans le pays kabrè (rappelons que la colonisation a commencé en 1925), on trouve 5 hommes seulement et 41 femmes, différence qui montre que les jeunes émigrés se marient avec des jeunes filles du pays d'origine.

Sur les 66 foyers enquêtés à AKABA, outre les 6 célibataires, 59 chefs de famille ont été dénombrés. Parmi eux se trouvent :

28 monogames
22 polygames à 2 femmes
7 polygames à 3 femmes
2 polygames à 4 femmes.

Nuptialité et Fécondité.-

Le taux de fécondité effective est de 403 ‰ chez les monogames et de 332 ‰ chez les polygames; on a compté :

113 naissances vivantes pour 28 femmes de monogames
138 naissances vivantes pour 22 femmes de polygames à 2 femmes
85 naissances vivantes pour 21 femmes de polygames à 3 femmes
20 naissances vivantes pour 8 femmes de polygames à 4 femmes.

Divorce.-

On a compté à AKABA 6 femmes divorcées avec enfants (5 d'entre elles n'avaient qu'un enfant), et 2 sans enfant. Soit un total de 8 séparations pour 59 foyers, ce qui est relativement peu. Dans tous les cas de divorce, la femme est partie avec un enfant en bas âge.

Il est à noter que les divorces dans les foyers monogames sont très rares (un seul cas); l'influence du christianisme ne semble pas cependant ici prépondérante (bien qu'AKABA soit dans une zone soumise à l'action missionnaire), car on ne compte que 4 monogames baptisés sur 28.

2.2.3.2.- Ségrégation des générations.-

Comme nous l'avons noté à propos de la structure de la population, la composition des différents petits hameaux dispersés autour du premier noyau de colons fait apparaître une certaine différenciation de ces groupes par âge moyen. Le premier groupe fixé à AKABA est plus âgé, les jeunes ayant tendance à le quitter pour aller cultiver de nouvelles terres, souvent de l'autre côté de l'Anié, ou même plus loin. La proportion d'enfants est d'autant moins grande que le hameau ou quartier envisagé est plus ancien :

45,5 % à AGBER'UGBE)) anciens quartiers.
48 % à AFOUTOUCOPE)	
52 % à ANANICOPE)) hameaux de l'autre rive.
54 % à KODJOCOPE)	

Du fait de cette tendance à la ségrégation des générations, les hameaux de colons émigrés vieillissent vite. Ce phénomène est en liaison avec la forme dispersée du peuplement, due comme nous l'avons montré à l'éclatement progressif des unités résidentielles.

2.2.3.3.- Membres temporaires et membres permanents.-

L'étude des différents quartiers d'AKABA apporte quelques données préliminaires concernant les diverses formes des migrations Kabrè et Lesso, soit temporaires soit définitives.

Lors de l'enquête effectuée, 26 personnes ont été trouvées absentes depuis plus de 30 jours; 15 autres ont par ailleurs été comptées comme présentes temporairement, toutes également depuis plus de 30 jours (les visiteurs pour un ou plusieurs jours n'étant pas comptés).

I^{oo}) Présents temporaires. Il s'agit, dans 12 cas sur 15, d'hommes jeunes venus du pays Kabrè pour participer aux travaux agricoles d'un parent, ou engagé comme manoeuvres saisonniers; deux d'entre eux sont apprentis menuisiers chez un parent. Plusieurs de ces jeunes hommes sont sur le point d'aller s'installer ailleurs dans la zone de colonisation du Centre, c'est-à-dire qu'ils sont en AKABA provisoirement, en attendant de trouver une terre sur laquelle ils pourront s'établir et faire venir leur famille (femme, enfants, frère plus jeune, neveu). Il s'agit là d'une étape qu'effectuent beaucoup de Kabrè émigrés dans le Centre, et qui est nécessaire à la fois pour leur permettre de trouver une

terre, et pour s'acclimater, s'adapter à la vie de la colonisation, se faire connaître des autochtones, se faire accepter par les anciens colons. C'est une phase transitoire de l'émigration.

L'âge moyen de ces présents temporaires est de 22 ans. Tous viennent du pays Kabrè ou Lesso.

Il s'y ajoute une femme de 27 ans, également venue du pays Kabrè pour acheter des produits vivriers et les envoyer dans son village; elle est installée à AKABA depuis plusieurs mois.

Enfin, il faut compter par ces présents temporaires deux enfants venus du pays Kabrè chez des parents qui les hébergent et les emploient comme domestiques.

2°) Absents temporaires. Parmi 26 individus comptés comme absents temporaires, se trouvent :

4 manoeuvres agricoles saisonniers, partis travailler sur d'autres terres de la zone de colonisation.

7 Femmes parties en visite chez leurs parents, généralement père et mère) dans le pays Kabrè.

6 enfants qui accompagnent ces femmes.

4 autres femmes parties pour assister à des cérémonies familiales (deuils) au pays Kabrè.

2 enfants en visite pendant les vacances chez leurs grands-parents dans le pays Kabrè.

1 apprenti-chauffeur à ATAKPAME.

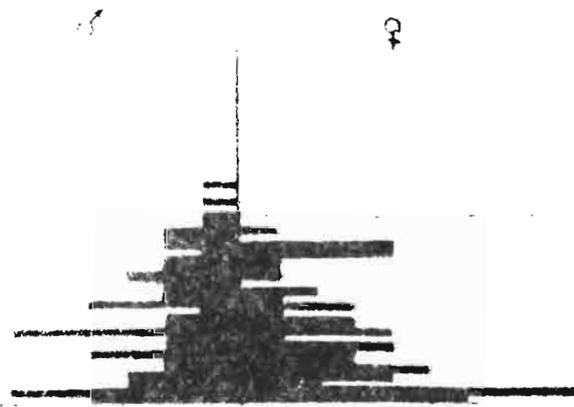
2 enfants partis pour fréquenter une école et revenus pendant les vacances.

Sur ces 26 absents temporaires, 19 étaient partis dans leur pays d'origine, ce qui est un indice des relations suivies qu'entretiennent les colons émigrés avec leur village natal. Ces relations sont également d'ordre économique, toutes les femmes qui partent en visite dans leur pays emportent des produits vivriers et de nombreux cadeaux.

Dans le cas des 4 manoeuvres partis pour une saison, il s'agit en fait de jeunes colons essayant de trouver ailleurs qu'à AKABA une terre où ils pourraient s'installer à leur compte. Autre indice de l'instabilité des jeunes dans cette ancienne zone de colonisation, déjà notée à propos de la ségrégation des générations et de la dispersion du peuplement.

.../...

100
110
120
130
140
150
160



nés à AKABA



nés au pays Kabrè

2.3.- STRUCTURES FAMILIALES.-

2.3.1.- Composition des groupes familiaux émigrés à AKABA.-

L'origine des 66 foyers de colons enquêtés à AKABA est la suivante :

1°/ 49 familles Kabrè, venus toutes du village de KEMEYA (KOUMEA), à l'exception de trois familles, venues des villages de PIDENA, KETAO et PIYO.

Ces 46 familles originaires du village de KEMEYA venaient de quartiers ou hameaux différents de ce même village :

8 familles viennent de	KEMEYA-SEDENA
2	" " " MAZADA
2	" " " TCHOYDE
14	" " " LAWUDA
5	" " " MAYDELA
4	" " " KARE
2	" " " KIDJAN
1	" " " SEDE
1	" " " KAWOE
1	" " " SOYDE
1	" " " KEWEBU
4 familles sont d'	AKABA.

A ces chefs de famille s'ajoutent 3 célibataires venus de KOUMEA (quartier de LAWUDA) et de PIDENA.

2°/ 13 familles losso, venues

5	de	DEFALE	quartier	KPAHA
4	de	NIAMTOUGOU	quartier	KOKA
3	de	SIOU	quartier	KONFAGA.

A ces familles s'ajoute un célibataire de NIAMTOUGOU. Au total, sur 66 familles enquêtées à AKABA, se trouvent 52 feux Kabrè et 14 feux Losso.

La provenance indiquée ici est celle des chefs de famille.

Par famille, s'entend ici le groupe familial restreint résidant dans le même enclos (du type soukkala) que les Kabrè appellent déa. La structure de ce groupe est étudiée plus loin, il ne s'agit ici que de sa composition formelle. Ces familles restreintes se composent de tous les individus qui vivent ensemble dans une ou plusieurs cases constituant un enclos. Il s'agit généralement d'un homme, de ses femmes, et de ses enfants non mariés, ainsi que d'autres parents tels que frères, soeurs, neveux ou nièces, et d'amis ou de parents de passage, ainsi que quelquefois de ses ascendants trop âgés pour vivre seul.

..../....

Il est à noter que sur 66 chefs de famille, 4 seulement sont fils de colons, d'AKABA, alors que la création de ce village remonte à 1931, c'est-à-dire à une génération. Ce fait est symptomatique de l'instabilité de ces colons, dont les enfants ne se sont pas installés, en règle générale, dans le village de colonisation où étaient venus leurs pères.

Un autre fait caractéristique, à rapprocher de celui-ci, est révélé par l'origine des femmes. Sur 35 femmes de 17 à 24 ans, c'est-à-dire en âge d'être nées à AKABA depuis la création de ce village, 25 sont nées dans le pays Kabrè ou losso, soit 72 %, et 10 seulement dans la zone de colonisation du Centre. Sur 18 hommes de la même tranche d'âge, 14 sont nés à AKABA, et 4 dans le pays Kabrè ou losso, soit 22 % seulement. C'est-à-dire que même les jeunes hommes de la zone de colonisation vont chercher des femmes dans le pays d'origine. Sur 54 femmes épousées depuis 1945 par les colons d'AKABA, 43 sont nées dans le pays Kabrè, et 11 seulement dans la zone de colonisation du Centre. Ce fait est également concrétisé par la comparaison de deux pyramides d'âge : celle des individus nés à AKABA et celle de ceux qui sont natifs du pays Kabrè ou losso :

Ce fait est important, car il exprime la faiblesse de l'intégration véritable des colons kabrè dans la zone de colonisation du Centre après une génération complète.

De plus, il faut souligner qu'il n'y a encore pas de mariage entre hommes Kabrè ou losso émigrés et femmes autochtones du Centre.

2.3.1.- Unités familiales et unités résidentielles.- Les clans d'origine.-

La plupart des observateurs de la société Kabrè ont jusqu'ici insisté sur le caractère individualiste, voire anarchique, de son organisation. Selon ces auteurs, la véritable unité sociale serait le tèto, unité résidentielle du type du canton, et qui ont été effectivement transformés ou unis en cantons par l'Administration. Le tèto comprend un certain nombre de familles hara qui constituent des quartiers du tèto et qui comptent chacun plusieurs dessi (singulier : deaa), unités résidentielles restreintes composées des gens qui vivent ensemble dans le même enclos, groupe de cases du type de la soukkala et que les Kabrè appellent dea. Cette organisation sociale est comparable à celle que BAUMANN appelait "patriarcale paléonigritique à enclos". Elle est en fait plus complexe que ne l'ont dit ses premiers observateurs, et en particulier des formes de groupement du type clan ou lignage peuvent y être distinguées.

Même dans la zone de colonisation, les émigrés conservent tous la notion d'appartenance à un clan, tchiedjié ouyé, dont tous les membres remontent, par les hommes, à un ancêtre commun. En réalité, il conviendrait, dans l'état actuel de nos recherches, d'employer le terme de lignage, de préférence à celui de clan, les faits de totémisme n'étant pas encore suffisamment éclaircis, le thiedjié ouyé sera donc plutôt appelé ici lignage majeur.

.../...

Comme il a été indiqué plus haut, le village d'AKABA n'a pas été créé en une seule fois, et ses habitants ne sont pas tous venus directement du pays Kabrè ou Iosso. Une grande partie d'entre eux, au contraire, étaient déjà venus dans le Cercle du Centre comme manoeuvres des travaux du chemin de fer, ou bien avaient séjourné dans l'un des premiers villages de colonisation. Un nombre important d'habitants actuels d'AKABA viennent en particulier de l'un de ceux-ci, AGBER'UGBE, créé en 1928 à 8 Km au nord d'ATAKPAME, et dont vient le nom de l'un des quartiers actuels d'AKABA.

Ce village comptait en 1928 115 habitants, dont 52 hommes. Il a été possible de retrouver la trace de 37 d'entre eux.

5 sont morts à AGBER'UGBE. Les enfants de deux d'entre eux sont venus à AKABA, les enfants des autres sont rentrés au pays Kabrè.

5 sont rentrés au pays.

8 sont repartis dans d'autres villages de la zone de colonisation du Centre (dont deux à KAZABOUA, et 1 à AYENGRE).

19 sont venus à AKABA. Sur ce nombre,

- 5 sont repartis, après un séjour plus ou moins long à AKABA, pour chercher de nouvelles terres de l'autre côté de l'Anié.

- 7 vivent encore à AKABA.

- 7 sont morts à AKABA; les veuves de 6 d'entre eux se sont remariées à AKABA même.

Cette dispersion de la plupart des hommes venus comme colons en 1928, dans l'un des premiers villages créés est un nouvel indice de l'instabilité de ces émigrés.

C'est ainsi qu'à AKABA, plusieurs émigrés sont du même tchiedjié ouyé à un père, A, et ses deux fils mariés, D et E, ainsi que les enfants de ceux-ci, K et H, et deux autres enfants non mariés, J et V.

Tous font partie du tchiedjié ouyé Xosodé, c'est-à-dire qu'ils descendent d'un ancêtre commun, XOSODE, fondateur d'un lignage qui comprend tous ses descendants en ligne paternelle. Ils constituent un lignage mineur, les dyasu kurum ya, "descendants d'un seul"; plusieurs de ces lignages forment un clan, tchiedjié ouyé.

Ces segments familiaux ne constituent pas le seul type de groupements structurant la société Kabrè; celle-ci en effet, comme toutes les sociétés paléonigritiques est soumise à une différenciation poussée en unités résidentielles qui correspondent d'ailleurs à des types de descendance, du fait des relations étroites qui existent, dans ces sociétés, entre la communauté, les ancêtres et la terre, tèto.

.../...

Ce terme s'applique en effet aussi bien à la terre en général, au sol, qu'à la communauté qui occupe une partie de celui-ci. Le tètò, c'est le sol que cultive le groupe de gens vivant au même endroit, ceux-ci appartenant par ailleurs, ou tout au moins les chefs de famille et leurs consanguins du même lignage au même tchiédjié ouyé, ce qui confère à ce segment du type lignage la valeur d'une unité résidentielle, du type canton plutôt que du type village.

Le village, edjadè, comprend plusieurs familles, qui peuvent appartenir à plusieurs tchiédjié ouyé; c'est une unité purement résidentielle, qui peut être constitué d'un certain nombre de hara, ou quartiers, ceux-ci correspondant généralement à un lignage mineur, et occupé par les dyasu kurum ya, les "descendants à'un seul", qui ont leur propre fétiche. Les différents hara ou quartiers d'un même village edjadè peuvent appartenir à des lignages majeurs ou tchiédjié ouyé différents, les différents lignages majeurs descendant d'un même ancêtre ne constituant pas nécessairement un village homogène; ils sont seulement membres du tètò, c'est-à-dire de la terre sur laquelle sont installés tous les membres du lignage majeur, et qui a été assimilée parfois à un canton.

Du fait de la nécessaire appropriation des terres dans le pays Kabrè, où la densité est extrêmement forte, la seule unité à la fois résidentielle et familiale ne peut être que l'enclos, où vit une famille restreinte; le lignage patrilinéaire constituerait une concentration trop forte d'hommes sur chaque parcelle de terre. Chaque homme marié, au lieu de rester avec ses consanguins, doit donc aller constituer une unité socio-économique distincte, tout en continuant à appartenir à son lignage tchiedjié ouyé, et tout en restant dans les limites de son tètò, du sol de ses ancêtres.

Mais il apparaît tout de suite que cette organisation ne s'impose pas dans la zone d'émigration, où les colons Kabrè sont venus en ordre dispersé, et non par clans ou lignages entiers, occupant un tètò.

Dans la région d'AKABA, par exemple, on ne peut trouver les différents lignages mineurs appartenant au même tchiedjié ouyé. Les types d'unités résidentielles ou familiales, familiers aux Kabrè, ne peuvent donc correspondre aux mêmes unités de groupement.

Les unités administratives telles qu'en constituent les villages de colons autour d'AKABA et AKABA lui-même, sont bien nommés adjaya (pluriel d'edjadè) par les colons émigrés, et ils nomment ainsi les différents quartiers dont l'ensemble constitue le village administratif de KOUMEA dont ils sont originaires. Car pour ces émigrés, les différents groupements de colons, tels qu'AKABA, DAKROKONSOU, PACOUTE, TOIGBO, qu'ils constituent dans la même région sont assimilés aux unités résidentielles dont l'ensemble compose dans leur pays un seul village administratif tel que KOUMEA. En effet, du fait que des originaires d'un seul village tel que KOUMEA sont dispersés dans plusieurs villages de colonisation tel que AKABA, il leur semble normal de considérer ces différents villages d'émigration comme les différents quartiers de leur village d'origine.

.../...

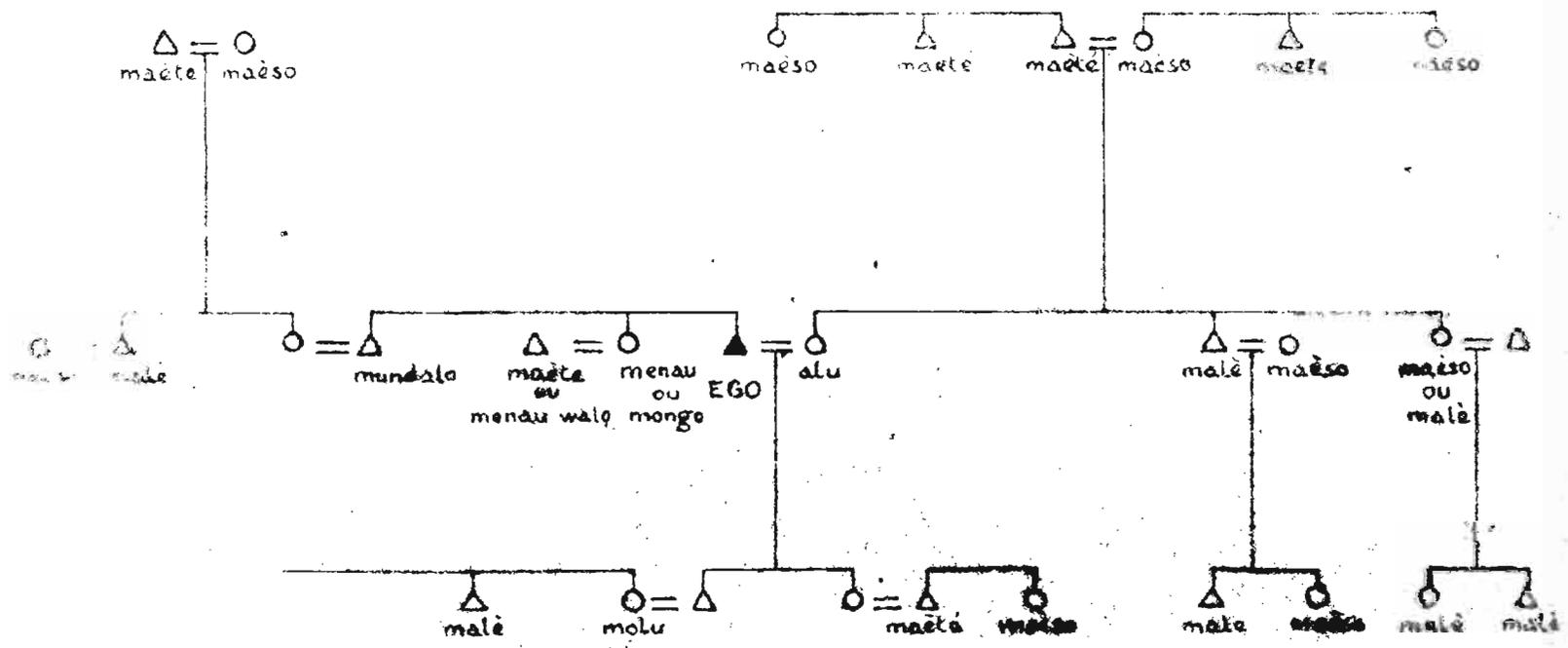
A l'échelon inférieur, les différents quartiers qui composent un seul village de colonisation (ainsi, à AKABA, les hameaux de KALEOCOPE, ANANICOPE, POKONEKE, KODJOCOPE) sont appelés teniama par les colons Kabrè, terme qui correspond à celui de copé ou de deta pour les autochtones du Centre (voir à ce sujet plus haut l'exposé de la structure du peuplement dans le Centre), c'est-à-dire qui désigne des unités socio-économiques et résidentielles plus larges que la famille restreinte, qui par ailleurs n'ont pas nécessairement l'homogénéité d'un lignage mineur tel que le hara occupé par les dyasu kurum ya, descendants d'un seul. Le teniama ou tetoniasa groupe quelques foyers d'émigrés qui ont dû chercher de nouvelles terres de culture, et fonder ensemble un teto.

La dispersion des émigrés dans la zone du Centre les amène ainsi à donner une signification un peu différente à leurs différentes catégories familiales et résidentielles, celles-ci conservant une partie de leur signification dans le cadre de leur situation d'émigré, c'est-à-dire par rapport à l'ensemble social dans lequel ils se trouvent, d'où l'élargissement de ces notions : ce qui serait appelé dans le pays Kabrè un village devient en zone d'émigration un quartier d'un ensemble plus vaste qui est constitué par le groupe de villages de colons fixés dans la même région.

Cette extension des termes, et la dispersion des cellules familiales à laquelle elle correspond, sont concrétisées par l'exemple d'une famille d'émigrés d'AKABA. Né à KOUMEA, quartier KARE, T, fils de P, fait partie du tchiedjié ouyé PAMBIASSI. Il est à AKABA (quartier AGEER'UGBE) depuis 1935. Sur six frères qu'il a, l'un est à PALIME (Sud-Ouest TOGO), l'autre à AKABA avec lui, le troisième sur le Mono (40 Km au Sud-Est d'AKABA), le quatrième à POKONEKE (sur la rive droite de l'Anié) le cinquième à PALAKOKO (à 10 Km au Nord d'AKABA, le sixième étant rentré au pays Kabrè à KOUMEA, ainsi qu'une soeur. Deux de ses fils sont à AKABA, un troisième vient de partir dans la nouvelle zone de colonisation de l'Est-Mono, et deux filles sont également à KOUMEA dans le pays Kabrè d'origine.

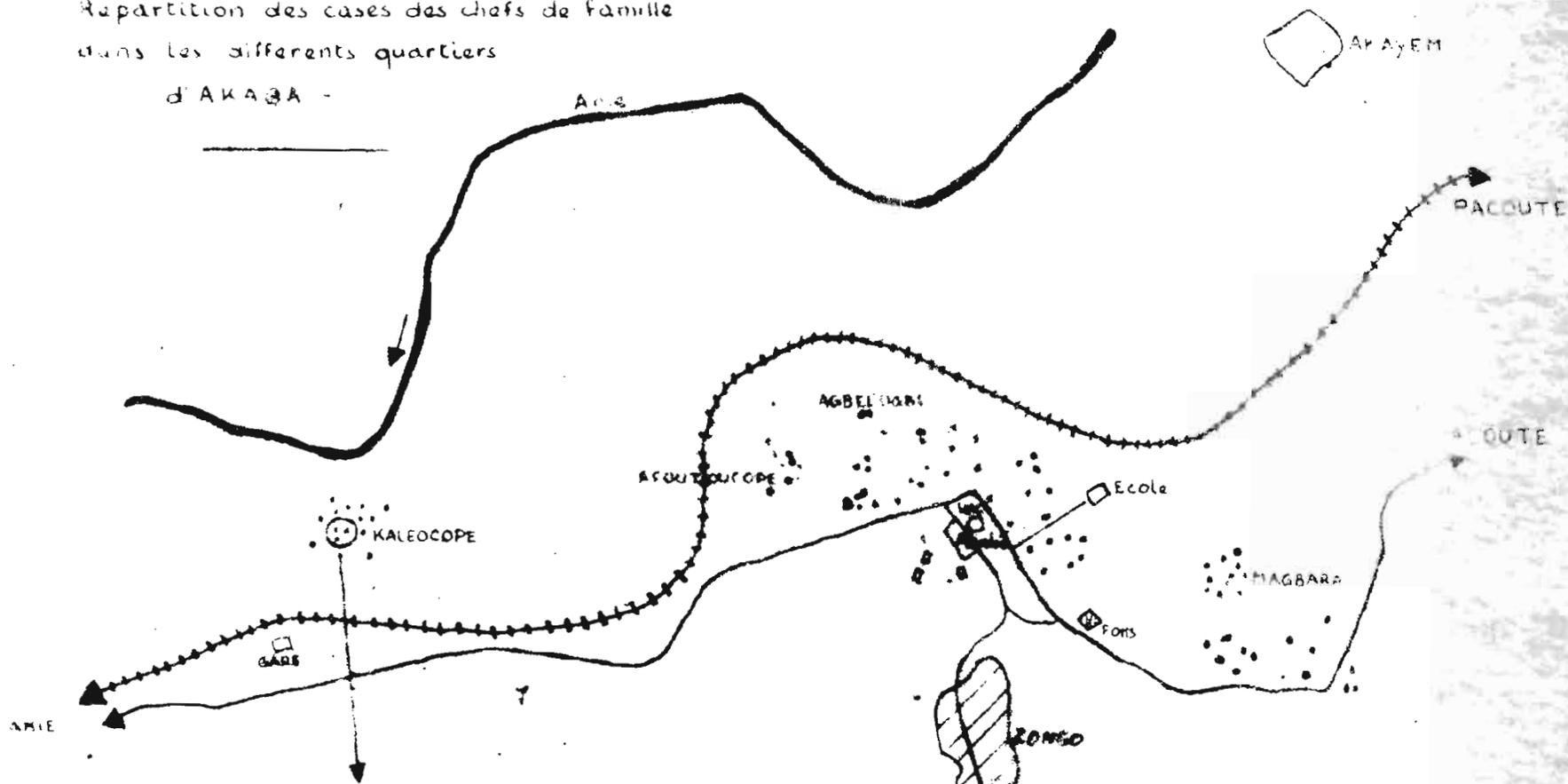
Il arrivait que plusieurs enfants du même père résident dans le même quartier, ou dans le même village. Le fait est cependant rare. Quand aux lignages majeurs ou mineurs, ils ne se regroupent plus, du point-de-vue résidentiel, que de très rares unités en milieu de colons, chacun de leurs membres émigrant pour son compte, comme le montre la liste des clans représentés à AKABA. 46 lignages majeurs sont représentés dans 60 familles restreintes (foyers, déa), la plupart par une seule famille, à l'exception des lignages Abidè (6 foyers) Sèdè (3 foyers), Xogodè (3 foyers), Povodè (3 foyers), Togadè (2 foyers), Kilim (2 foyers) Koudjala (2 foyers) et Mazada (2 foyers). L'appartenance à un lignage ne semble pas jouer un rôle dans l'implantation des différents foyers. Le seul cas observé de voisinage entre membres du même lignage est celui des colons du clan Abidè qui habitent les uns près des autres dans le quartier KALEOCOPE.

Il est très rare, nous l'avons déjà dit, que même l'ensemble d'une famille étendue (descendants vivants d'un lignage mineur, et leurs conjoints, c'est-à-dire un homme, ses frères, ses femmes, leurs enfants mariés et non mariés) résident ensemble dans la zone de colonisation. La plupart des foyers fixés à AKABA ne se composent que de la famille stricte sensu, les frères ou

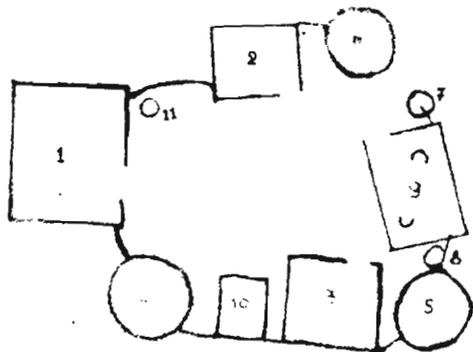


TERMES PAR LESQUELS UN KABRE NOMME SES PARENTS
 PAR ALLIANCE

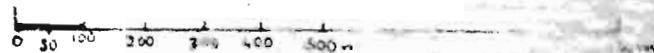
Repartition des cases des chefs de famille
dans les différents quartiers
d'AKAGA -



Plan d'une déa



1. case du chef de famille
- 2.3: cases des 2 femmes (alotian)
- 4.5: greniers (ba)
6. petit grenier (kpewaha)
- 7.8: poulaillers (kaimè kpu)
- 9: cuisine (mména)
- 10: meule
- 11: fétiche



les enfants du chef de famille étant le plus souvent partis ailleurs, soit sur l'autre rive de l'Anié, soit beaucoup plus loin, vers la nouvelle zone de colonisation, vers le Sud, vers l'Ouest et la Gold-Coast, ou retournés au pays d'origine.

Certains groupes familiaux, plus rares, sont plus nombreux; tels celui qui réunit, autour d'un chef de famille de 53 ans, sa mère, deux femmes, 5 filles non mariées, 1 fils marié vivant près de lui, 1 domestique (écolier de 12 ans fils de son frère).

La composition des groupes familiaux enquêtés à AKABA est la suivante :

Nombre de Personnes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Nombre de Foyers	6	5	5	12	10	12	4	4	3	4	2	1

Or, la fréquence et la longueur des visites faites au pays natal par les émigrés montrent qu'ils conservent des liens solides avec leur groupe familial plus étendu, lignage majeur ou mineur, et en particulier avec leurs ascendants. L'implantation dans la zone de colonisation d'unités familiales restreintes serait donc un phénomène secondaire, qui ne serait pas incompatible avec le maintien de la cohésion de la famille étendue.

Les différents quartiers, comme on l'a vu plus haut se sont constitués à mesure que de nouveaux colons arrivaient à AKABA; l'appartenance à telle ou telle tribu ou à tel ou tel hameau a joué beaucoup moins que l'ordre d'installation c'est-à-dire d'arrivée; les anciens manoeuvres du chemin de fer sont restés ensemble, puis les colons venus du village d'AGBER'UGBE se sont intégrés à eux; puis d'autres venus de villages de colonisation abandonnés, tel FLEMA, ont constitué de nouveaux hameaux, comme AFOUTOUCOPE, puis KALECOPE; enfin, la ségrégation des générations tendant à jouer du fait du besoin de terres nouvelles; les fils mariés quittant les premiers colons pour aller cultiver sur l'autre rive de l'Anié. La seule cellule familiale reste donc le foyer conjugal, en majorité monogamique.

Dans 65 % des cas, le chef de famille et sa femme ou ses femmes s'il est polygame, sont originaires du même quartier, du village du pays Kabrè dont ils viennent; dans 95 % des cas, ils sont originaires du même village, sans être du même quartier. Il n'y a pas de cas d'unions entre Kabrè et Losso. Les quartiers losso et Kabrè sont d'ailleurs nettement distincts.

Si les colons ne semblent pas s'être installés en fonction de liens du type clanique, mais plutôt par ordre d'arrivée, il semble bien qu'ils se soient groupés aussi par affinités d'origine, tous ceux qui se sont fixés à AKABA après avoir quitté AGBER'UGBE étant par exemple originaires du même village et étant restés groupés dans le quartier d'AKABA portant ce nom; c'est ainsi que l'on trouve à AGBER'UGBE tous les colons originaires du quartier SEDENA de KOUMEA (9) sauf 2 fixés dans un quartier voisin, et toutes les femmes (13) originaires du même quartier SEDENA. Dans le quartier MAGBARA se trouve la totalité des losso originaires de DEFALE-KPAHA - 6 hommes, 9 femmes). Dans le quartier KALECOPE se trouve une grande majorité (7 sur 11) d'originaires du quartier LAWUDA de KOUMEA.

Cette solidarité entre originaires du même quartier d'origine ne semble avoir joué qu'à la première génération, les fils de ces premiers colons s'étant ensuite dispersés.

Autorité et leadership.- Du fait de la dissolution des groupements familiaux traditionnels, du type teto, hara, tchièdjié ouyé, la chefferie ne peut plus s'exercer coutumièrement en milieu émigré. Toutefois, les anciens, appelés suso, les plus âgés des groupes résidentiels, jouissent encore d'une certaine autorité. Ces anciens sont généralement ceux qui ont pris la tête de la migration, c'est-à-dire ceux qui ont décidé de son implantation en tel ou tel point de la zone de colonisation, en accord soit avec l'administration, soit avec les autochtones. C'est souvent un manoeuvre venu chercher une terre, puis bientôt suivi de quelques parents.

Ces anciens sont souvent appelés tetouniama, les "fondateurs de teto"; c'est le cas des chefs traditionnels des différents hameaux d'AKABA. Ce sont eux qui représentent la collectivité émigrée auprès des autochtones, apportant par exemple la contribution des colons au moment des cérémonies qui marquent les premiers feux de brousse au début de la saison sèche, ou la récolte des nouvelles ignames. Ce sont eux qui demandent la protection des génies gardiens des terres des autochtones lorsqu'un accident se produit par exemple un accident de chasse, qui pourrait être imputé au mécontentement de ces génies. D'une façon générale, ils représentent ce qui subsiste du contrôle social coutumier dans la zone de colonisation où les relations avec les autochtones posent des problèmes d'adaptation. Ils assurent également la pérennité de certaines pratiques religieuses et veillent en particulier à ce que soient faits les sacrifices kubèyu pour EGOLEMIE, la divinité qui protège les semailles, en Mars, ainsi que pour les séou, qu'il faut remercier au moment des récoltes.

Il arrive que des colons nouvellement venus dans la zone d'émigration se fassent accompagner d'anciens, de suso, pour assurer le succès et la prospérité de leur nouvel établissement. C'est ce qui a été observé dans la zone de l'Est-Mono, où ces suso sont chargés des sacrifices obligatoires dans la "première maison", celle qui abrite le fétiche du tchièdjié ouyé.

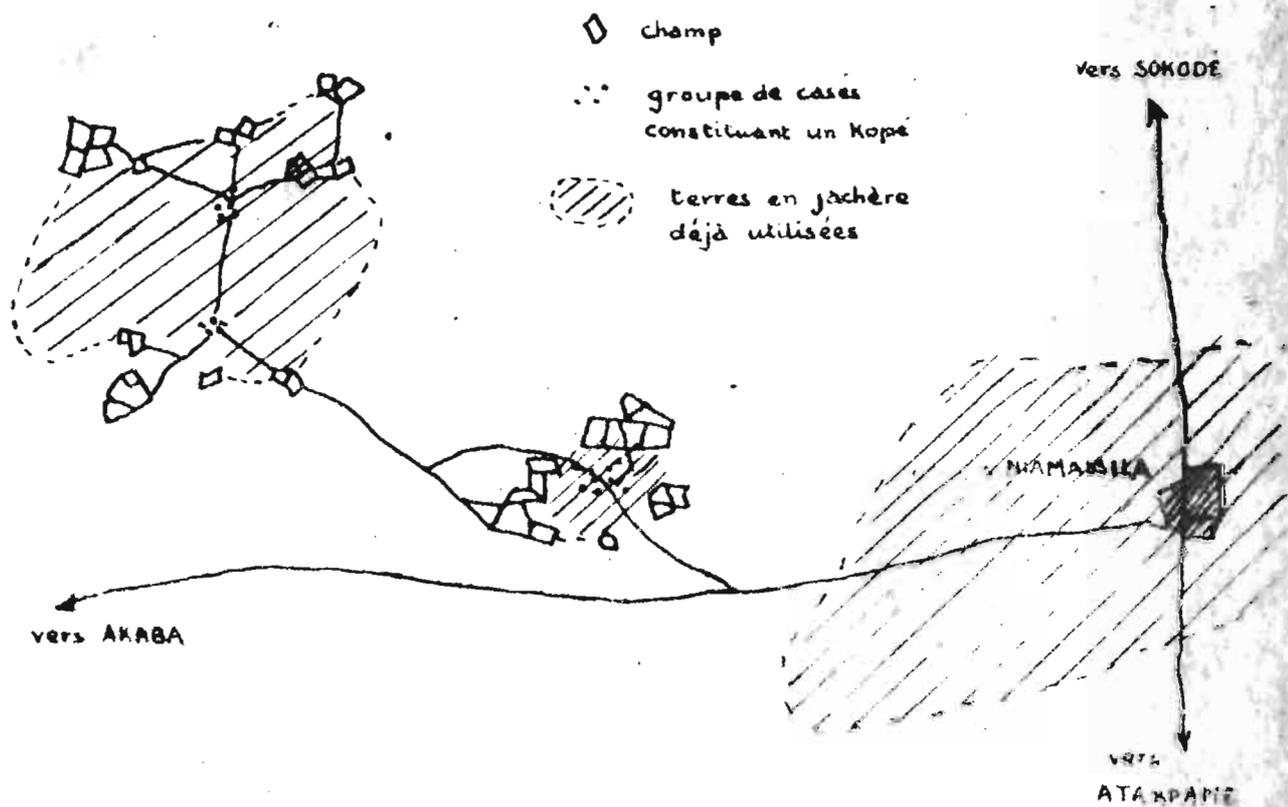
L'autorité de ces chefs, de ces anciens et de ces prêtres des cultes familiaux est quelquefois battue en brèche du fait que parmi les colons se trouvent beaucoup de jeunes qui ont quitté leur village justement pour échapper à cette contrainte de la coutume. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles ces jeunes, quand ils sont eux-mêmes fils de premiers colons, ne restent pas avec leurs parents dans les anciens villages d'émigration.

2.4. ORGANISATION SOCIO-ECONOMIQUE

2.4.1.- L'occupation du sol par les émigrés, et le régime des terres chez les autochtones du Centre.

.../...

STRUCTURE DES KOPE



Leurs caractéristiques sont liées à la forme de peuplement, que nous avons décrite plus haut, et dont le trait essentiel est la dispersion en kopé ou gléta, sur une même terre appartenant à la tribu (système propre aux autochtones ana et adopté par les colons kabré).

Ce système est destiné à assurer à chaque groupe familial restreint les terres qui lui sont nécessaires. Comme l'écrivait en 1880 le missionnaire MARZ : "Les villages sont sortis des villes qui sont les plus anciennes demeures des EWE, lesquelles villes donnent encore naissance à d'autres villages. Souvent, les habitants quittent leurs demeures primitives pour s'établir à plusieurs heures de marche là où ils trouvent une bonne terre pour leurs cultures et une bonne eau de boisson. Dès que dans ces demeures isolées les fruits des champs sont murs, il faut y rester jour et nuit pour surveiller les plantations contre l'invasion nocturne des singes et pendant la journée contre les visites des perroquets verts pillards (les petits lokpo). Le cultivateur construit donc au milieu de son champ une petite case... Si les conditions matérielles sont favorables, une deuxième, une troisième famille s'établissent dans ce petit hameau... D'autres membres de leur famille viennent les rejoindre dans ce hameau".

Ce sont ces hameaux de cultivateurs, devenant villages indépendants, qui sont appelés kopé (ou kowe), c'est-à-dire groupe de cases habités par un groupement familial ko.

Ce système permet à chaque famille de disposer de suffisamment de terres. Chacune d'elle exploite une partie du domaine du clan (pfomé), qui a sa réserve de brousse (segbé) dans la savane, zogbwé, où sont également définies des terrains de chasse, et des pistes de chasse (adè-mo) que ne peuvent emprunter les chasseurs des autres clans. Ces limites (lipwo ou lipo) sont bien précises. Autour des champs de culture sont souvent plantés des dracena (aniati).

Chaque champ ou groupe de champ est l'agblé, terme éwé qui correspond au fon gléta, celui-ci s'étend étendu ensuite à l'ensemble de fermes constituant le kopé.

L'ensemble des terres occupées par les différents clans et sur lesquelles sont installées les différents villages, fermes ou kopé, des clans appartenant à la même tribu constitue le patrimoine de celle-ci. Cette tribu est, dans le cas des Kpessi, occupants actuels de la région de l'Anié et du Mono considérée ici, le groupe venu de NOTSIE (NUATJA) pour échapper à la tyrannie du roi AGOKOLI (première moitié du XVII^e siècle). Ce groupe, sous la conduite d'AKU AMAFU remonta vers le MONO, et l'un de ses chefs, TETE, fonda le village de KOKOTE, centre des KPESSI. C'est à partir de KPESSI que se formèrent les différents villages, fermes d'abord, kopé ensuite, occupés actuellement par les descendants de ce groupe.

C'est à KOKOTE que sont accomplies encore actuellement les cérémonies religieuses, en particulier celles qui sont liées à l'occupation de la terre. La terre de la tribu est placée en effet sous la protection de divinités, les unes communes à l'ensemble du groupe, les autres domestiques.

C'est ainsi que le rite TOGBWEGBE est destiné à honorer GBE, la divinité de la brousse. Dans la région de NIAMASSILA à AKABA étudiée ici et où sont installés les colons Kabrè et Losso, tous les Kopé installés sur les terres des Kpessi, c'est-à-dire des familles de KOKOTE, fournissent une contribution en nature et en espèces, et participent en particulier à l'achat du bouc noir qui est sacrifié, quelque part dans la brousse près de KOKOTE. Cette cérémonie a pour but de demander à TOGBWE de protéger les terres. Il existe une divinité supérieure à TOGBWE GBE, c'est ATCHAMBA, également protectrice de la terre; mais elle ne demande pas de sacrifices.

Un autre rite agraire est célébré à l'occasion de la récolte des nouvelles ignames; c'est la fête ADE, dont la date est fixée par les chefs du quartier KOUMA de KOKOTE. Des ignames nouvelles sont ramenés secrètement des champs; un chien est sacrifié près du tam-tam NOUGAN, en remerciement des récoltes. Le lendemain, les ignames peuvent être montrées, et les familles se réjouissent et se congratulent.

Ces deux rites agraires sont intéressants, au même titre que l'ensemble du système foncier et agraire des autochtones du Centre, d'une part parce qu'ils manifestent l'appropriation des terres par ces familles, en particulier KPESSI, dont les chefs sont aussi les prêtres de ces cultes; d'autre part parce qu'elles constituent des occasions où apparaît la dépendance dans laquelle les colons Kabrè se trouvent par rapport à ces occupants du sol.

Pour la fête de l'ouverture de la brousse, célébrée pour demander la protection de TOGBWE GBE, les Kabrè fournissent une contribution en espèces et en nature; il en est de même pour la sacrifice fait à l'occasion de la récolte des ignames; ils n'ont pas le droit de porter des ignames au marché avant que le sacrifice ait été effectué, et ils doivent attendre d'être informés de son accomplissement. Ils viennent ensuite se réjouir dans les familles dont ils occupent les terres.

Leur dépendance apparaît également lorsqu'ils font appel à l'Anyigbato, maître des terres, afin qu'il procède au rite DEFOFO, rite expiatoire accompli en l'honneur des premiers ancêtres occupants du sol, dont les Kabrè doivent demander la célébration lorsque par exemple l'un d'eux a eu un accident de chasse, a été mordu par un serpent, lorsque leur femme est stérile ou en toute autre circonstance néfaste qu'ils jugent due au mécontentement des ancêtres autochtones.

Les problèmes d'appropriation du sol sont donc complexes et il est indispensable d'en tenir compte lorsque sont envisagées des mesures de colonisation. Comme l'avait souligné M. MAUSS, "on s'abstiendra d'apposer d'une manière absolue propriété commune et propriété individuelle" : l'univers n'est pas toujours découpé comme le nôtre, et il existe une répartition différente des droits individuels et collectifs.

Les différentes conceptions africaines locales en matière de propriété sont liés d'une part à des conceptions religieuses, d'autre part à des nécessités de culture; la terre se dégradant rapidement et obligeant à une culture extensive il importe que les groupes familiaux disposent de réserves importantes; ils y sont également poussés par les besoins de la chasse. Et toute organisation d'un paysannat doit tenir compte de ces impératifs, qui ne peuvent s'atténuer que si l'on réussit à modifier graduellement l'ensemble du système local, à la fois économique et idéologique. Nous reviendrons plus longuement en conclusion sur ce point.

2.4.2. L'utilisation du sol : exemple d'AKABA.

L'ensemble des terres actuellement cultivées par les habitants d'AKABA s'étend dans un rayon d'environ 3 Km. autour du centre du village, c'est-à-dire du premier quartier de colons et de l'ancien campement des travailleurs du chemin de fer. Dans ce périmètre s'étendent les cultures actuelles et les anciens terrains de culture maintenant abandonnés, et généralement épuisés.

A chaque famille restreinte, du type de la déa Kabrè occupant un enclos, correspond une unité socio-économique de production, et un ensemble de terrains de culture.

Ces champs ne font d'ailleurs l'objet d'aucune appropriation réelle. Aucun des colons Kabrè ou Losso enquêtés n'a effectué plusieurs rotations sur un même ensemble de parcelles, c'est-à-dire n'est revenu sur une jachère anciennement cultivée par lui. Les émigrés n'ont pas conservé le système de cultures intensives propre aux Kabrè du pays natal, où il n'est pas rare que de génération en génération on cultive le dedjasu tato, la "terre du grand-père". Chez eux, les Kabrè s'attachent à leur champ, hayem; et le sens de la propriété individuelle est beaucoup plus fort que chez les autochtones du Centre. L'expression maayem, ma propriété, a un sens véritable. Ce sens se perd dans la zone d'émigration, où dans le cours d'une seule génération de colons les champs n'ont été cultivés qu'une fois, alors que la durée normale de la jachère est dans cette région de 7 à 15 ans.

L'enquête socio-économique effectuée à AKABA a porté sur 16 Familles tirées au hasard sur l'ensemble des 66 familles qui constituent la population Kabrè et Losso émigrée sur la rive gauche de l'Anié.

Pour ces 16 familles, les surfaces mises en culture au cours de l'année 1955 sont les suivantes :

.../...

TERRES CULTIVÉES
A AKABA

FAMILLES ENQUÊTÉES

- 1 Fada
- 2 Ayissa
- 3 Bokobesse
- 4 Sewinde
- 5 Ragnesi
- 6 Patamnat
- 7 Kator
- 8 Damsch
- 9 Bungsou
- 10 Kalar
- 11 Tesso
- 12 Katenada
- 13 Kudjolo
- 14 Tawelessi

/// Terres cultivées

1 hectare



AKABA

	Nombre de Personnes	Totale des Surfaces cultivées en 1955	Totale des surfaces mises en culture depuis l'installation
1. KADJALA		I Ha.60	nouveau colon
2. BOKOBOSSO	9	2 Ha.65	I5 Ha.
3. NIMO	6	2 Ha.3I	9 Ha.
4. AYISSA	5	3 Ha.64	nouveau colon
5. KATALE	5	I Ha.98	I0 Ha.70
6. BOUKPESSI	5	I Ha.40	3 Ha.
7. PATATCHETI	8	3 Ha.10	I8 Ha.50
8. KALAOU	6	2 Ha.84	I2 Ha.
9. RAPHAEL	4	I Ha.84	I0 Ha.60
10. PASCAL	5	I Ha.34	nouveau colon
11. TAWELESSI	3	2 Ha.	I3 Ha.75
12. SEWINDE	7	3 Ha.26	I7 Ha.50
13. FADA	8	6 Ha.07	27 Ha.60
14. KATENADA	3	4 Ha.38	nouveau colon
15. KUDJOLO	3	4 Ha.80	nouveau colon
16. TESSEBA	3	9 Ha.73	nouveau colon
TOTAUX	80	52 Ha.04	I37 Ha.65

En laissant de côté les 6 nouveaux colons, qui n'ont pas utilisé d'autres terres que celles qu'ils cultivent actuellement, on compte, pour 10 familles, soit au total 64 individus, 165 Hectares 10 ares mis en culture depuis leur arrivée à AKABA, depuis 17 ans en moyenne, soit 16 Hectares 50 ares par famille, et 2 Hectares 60 ares par individu.

L'ensemble des terres cultivées par les habitants d'AKABA couvre environ 3.000 Hectares, utilisés depuis l'implantation du village en 1931. La superficie mise en culture par habitant est ainsi d'environ 3 hectares en 25 ans, chiffre qui se rapproche de celui qui a été trouvé pour les familles enquêtées. Il est un peu plus élevé du fait qu'il s'agit des terres cultivées en 25 ans, et non en 17 ans comme dans le cas des familles enquêtées. Or, nous avons déjà dit que le retour des cultures sur le même champ après la jachère est très rarement observé.

.../...

Le tableau résumant les résultats de l'enquête faite sur 16 familles montre d'autre part qu'en 1955 53 Hectares 14 ares étaient cultivés par ces 16 familles, soit 3 Hectares 32 ares par famille comptant en moyenne 5 personnes, total de la surface utilisée au cours d'une année.

Actuellement, sur les 165 hectares 11 ares utilisés depuis leur installation, les 10 familles de colons anciennement fixés cultivent 53 Hectares 94 ares, soit 32,1 % de la surface totale mise en culture par eux depuis leur arrivée.

Ces chiffres correspondent à ceux qui ont été trouvés par le Service de l'Agriculture, au cours d'une étude préliminaire effectuée dans l'Est-Mono, et selon laquelle un cultivateur, sa femme et sa descendance cultivent 3 hectares en moyenne par an, et ont besoin de 10 Hectares pour pouvoir respecter la durée de jachère.

Ces chiffres montrent qu'en raison du système d'agriculture extensive adopté par les colons Kabrè et Losso en dehors de leur pays d'origine, la surface de sol nécessaire est plus de trois fois supérieure à celle qui est cultivée en un an, fait qui caractérise l'ancienne colonisation cabraise et dont il convient de tenir le plus grand compte dans l'organisation du nouveau paysannat projeté, et en particulier pour la délimitation de lotissements agricoles.

Selon les méthodes de culture adoptées en effet tant par les colons Kabrè et Losso que par les autochtones ana, les terres sont utilisées pendant 4 ou 5 ans, une parcelle nouvelle d'environ 1 Hectare étant cultivée chaque année en même temps qu'une ancienne d'un hectare également est abandonnée à la jachère.

Organisation de la Production.-

Les principales cultures faites par les colons Kabrè et Losso dans la région d'AKABA sont l'igname, le maïs, le pois d'Angole, le riz, les haricots, le sorgho. Le coton est de loin la culture d'exportation la plus importante.

Si le riz est cultivé, plus grande partie cependant en est exportée. Le petit mil, culture familiale de tradition Kabrè, est peu répandu dans la zone de colonisation étudiée; par contre, le sorgho utilisé pour la fabrication de la bière, est semé dans les champs d'ignames, ou associé au cotonnier.

Au village d'AKABA, dans les 16 familles enquêtées, les cultures suivantes ont été faites en 1955 :

.../...

I6 familles sur I6 cultivent des ignames				
I5	-	-	-	haricots
I4	-	-	-	maïs
I3	-	-	-	sorgho
I3	-	-	-	riz
5	-	-	-	voandzou
2	-	-	-	gombo
1	-	-	-	calebassier

I3 familles sur I6, en outre, font du coton, culture vivement encouragée actuellement dans cette région par la C.F.D.T.

Les surfaces consacrées à ces différentes cultures ont été, toujours pour ces I6 familles comptant 80 personnes, et représentant environ I/7 des colons Kabrè et Losso d'AKABA :

Riz	: 34 Ha.52
Coton	: 29 Ha.22
Maïs	: 25 Ha.09
Haricots	: 22 Ha.60
Sorgho	: 20 Ha.18
Igname	: 15 Ha.76
Voandzou	: 5 Ha.91

Les surfaces cultivées par famille ne sont pas en relation directe avec leur importance; telle famille de 11 personnes cultive 1 Ha,60, telle autre de 3 membres cultive 9 Ha,73.

L'assolement suivi est généralement le suivant :

- Première année : igname, riz, coton, haricot.
- deuxième année : maïs, riz, coton, haricot.
- troisième année : maïs, riz, coton, haricot.
- quatrième année : sorgho, arachides.
- cinquième année : manioc.

D'autres types d'assolement sont quelquefois pratiqués, par exemple le suivant :

- première année : igname, coton, riz.
- deuxième année : maïs, coton, riz, haricot.
- troisième année : mil, maïs.
- quatrième année : manioc ou arachides.

ou encore :

- Première année : igname
- deuxième année : sorgho ou maïs.
- troisième année : arachides.

A titre d'exemple, les associations de cultures suivantes sont pratiquées par trois familles de colons Kabrè d'AKABA en 1955 :

1°/ - PATATCHETTI. 8 personnes. 3hectares 10.

- ignames, coton, riz, haricot :	I Ha.20
- maïs, coton :	I Ha.18
- sorgho, mil :	0 Ha.72

2°/ - RAPHAEL. 4 personnes. I Hectare 84.

- ignames, haricot :	0 Ha.52
- maïs, haricots, coton, voandzou :	0 Ha.52
- sorgho et mil :	0 Ha.80

3°/ - AYISSA. 5 personnes. 3 Hectares 64.

- ignames, haricots, riz, coton :	I Ha.02
- maïs, coton :	I Ha.42
- sorgho :	I Ha.20

A titre comparatif, indiquons qu'en pays Kabrè, les associations culturales sont souvent du type suivant :

ignames, coton.
mil, riz, arachides, haricots.
mil, petit mil, haricots.
voandzou
mil, haricots.

Il est intéressant de comparer ces superficies consacrées aux différentes cultures à celles qui sont utilisées pour celles-ci dans le pays Kabrè. Selon des estimations faites par le Service de l'Agriculture, elles étaient les suivantes dans le Cercle de LAMA-KARA :

Sorgho	:	55.444	hectares
Haricots	:	54.524	-
Ignames	:	24.836	-
Gombo	:	13.840	-
Calebasse	:	4.933	-
Maïs	:	4.432	-
Riz	:	2.717	-
Patate	:	2.500	-
Manioc	:	2.000	-
Voandzou	:	1.338	-

.../...

L'igname semble présenter à peu près la même importance dans le pays Kabrè et dans la zone d'émigration du Centre. Par contre, le riz et le maïs occupent des surfaces beaucoup plus grandes dans cette dernière, alors que le sorgho est beaucoup moins cultivé par les colons. Ceux-ci ont donc généralement adopté les cultures du Centre, et en particulier celles dont l'exportation ou la vente aux autochtones du Centre constitue une source importante de revenus.

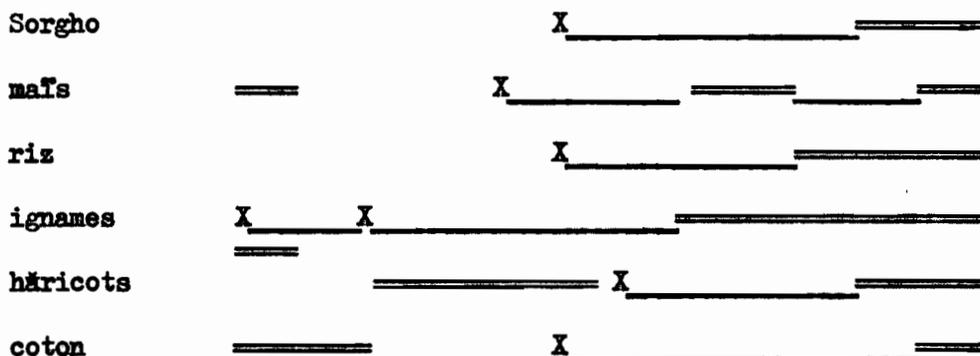
Le tableau de la page suivante donne le détail du calendrier agricole des colons d'AKABA.

	Igname	maïs	Riz	Sorgho	Coton	Haricot
JANVIER	récolte premier bouturages	achèvement récolte Stockage au grenier			récolte	stockage
FEVRIER	Préparation du sol bouturage var. hâtives				récolte	Préparation du sol
MARS	Préparation du sol bouturage début tuteurages variétés précoces	défrichage	Préparation du sol		fin récolte préparation du sol	semis
AVRIL	Préparation du sol tuteurages tuteurage var. précoces	défrichage	Préparation du sol		arrachage et incinération des plantes	
MAI	Bouturages tuteurages et sarclages des variétés précoces	semis	Préparation des terres	Préparation du sol.		Début récolte variétés précoces
JUIN	Tuteurages et sarclages		semis.	Préparation du sol.	Semis.	Récolte variétés précoces.
JUILLET	Tuteurages et sarclages		Désherbage	semis	Fin des Semis.	Récolte variétés précoces début semis Haricot blanc
AOUT	Tuteurages et sarclages récolte var. précoce	récolte		Sarclages démariages	Sarclages démariages	Achèvement semis haricot blanc.
SEPT.	Sarclages hâtifs Récolte précoce	récolte prép. du sol 2ème récolte semis		sarclages	sarclages fin du démariage	Achèvement Prép. du sol.
OCTOBRE	Récolte variété précoce sarclage	Sarclages	début récolte		Sarclages	
NOVEMBRE	Récolte partielle Réparation du sol pour cultures précoces	Première récolte épis frais	Récolte	Début récolte	Derniers sarclages	Début récolte
DECEMBRE	Récolte générale Préparation du sol	Récolte	Récolte	Récolte	Récolte	Récolte

2.4.3. Le calendrier agricole.

Le calendrier agricole montre que les principales récoltes se font surtout en Octobre-Novembre-Décembre, l'igname seule étant récoltée encore un peu plus tard, et des haricots et du maïs étant par ailleurs récoltés en dehors de cette période. Une saison creuse s'étend en Avril-Mai-Juin, fait sur lequel nous reverrons à propos de l'étude de la consommation.

JAN FEV MAR AVR MAI JUI JUIL AOU SEP OCT NOV DEC.



(X _____ : semis et végétation)

(===== : récolte.)

Ce calendrier n'est naturellement pas absolument rigoureux et il peut varier suivant les zones. A AKABA même, dans les 16 familles enquêtées, les principaux travaux ont été effectués aux dates suivantes :

I°/ - Préparation du sol :

Pour l'igname	: 4 familles	début février
	10 -	fin février
	1 -	début Mars
	1 -	fin Mars
Pour le maïs	: 5 familles	début Avril
	7 familles	fin Avril
	3 -	début Mai
Pour le riz	: 3 -	début Février
	8 -	fin Février
	2 -	début Mars
Pour le coton	: 5 -	début Février
	10 -	fin Février
	1 -	début Mars

.../....

Pour le voandzou : 2 familles fin Juin
2 - début Juillet
I - fin Juillet
I - début Août

Pour les haricots : 4 - début Février
11 - fin Février
I - début Mars.

2°/ - Semis ou Plantations.-

Ignames : 3 familles ont planté début Mars
11 - - - fin Mars
2 - - - début Avril

Mais : 3 familles ont planté début Mai
12 - - - fin Mai

Riz : 8 familles ont planté début Juin
6 - - - fin Juin

Coton : I - - - fin Mai
I3 - - - début Juin
I - - - fin Juin
I - - - fin Juillet

Voandzou : 3 - - - début Juillet
2 - - - fin Juillet
I - - - début Août

Haricots : 6 - - - fin Juillet
10 - - - début Août

3°/ - Récoltes.- Se font toutes aux époques de maturité indiquées par le calendrier donné ci-dessus.

2.4.4. Principaux produits et méthodes de culture.

A. Ignames.- (futu en Kabrè itchu en ana).

De nombreuses variétés sont distinguées, diversement appréciées du point-de-vue alimentaire, se conservant plus ou moins bien, convenant ou non à la pilée.

.../...

a) Variétés précoces, plantées de Décembre à Mars.

1. appréciées du point-de-vue alimentaire :
Loboko, Tedji, Itsouetsi, Akpatiro.
2. peu intéressante au point-de-vue alimentaire :
Allam, Kodjené, Fatafoto.
3. se conservant mal.
Tedji, Yoberé, Gbingodja, Digbiri, Sogba
4. appréciées par la grosseur des tubercules :
Yoberé, Gbingodja, Itsouakor
5. Convenant bien à la pilée :
Sogba, Digbiri, Yoberé.

b) Ignames de sécheresse, plantées de Janvier à Mai.

1. appréciées du point-de-vue alimentaire :
Tchakatchaka, Korodjo, Afo, Etikpara, Guassi, Takété
2. convenant bien à la pilée :
Koredjo, Koukou, Ekpango, Etikpara.
3. peu estimées :
Kpadjibakokpo, Akobande, Akpomina, Ameta.

La variété Afo, cultivée par la secte féticheuse Oliboukou, est très appréciée par les mères qui ne consomment pas d'autres ignames avant la dentition de leur enfant.

La variété Akoesson ou agbétoklilou est plus difficile à récolter que les autres; une légende prétend que l'on meurt en heurtant ce tubercule.

Il est à remarquer que les Kabrè, qui ne distinguent pas chez eux autant de variétés d'ignames que les autochtones du Centre, ont en zone de colonisation appris à les reconnaître; ils emploient pour certaines le nom ana.

B. Riz. (mwu en Kabrè, moli en ana).

Les principales variétés sont :

1. Kpélé ou Akpassé, riz rouge à pellicule brun clair, très estimé pour l'alimentation par les populations autochtones du Centre, ainsi que la variété kabrè-moli, riz rouge à grain plus fin, à pellicule brun-rose.

2. molu yibo : riz rouge, assez estimé lui aussi.

3. tomayibi : à faible rendement.

.../...

4. anca ou saka : riz blanc, facilement exportable en Gold Coast.

5. Kaki-Anié Kpoli : riz kaki, à grain très dur, moins recherché pour l'exportation.

6. Yowo-molu.

C. Haricots (haricots vigna, vigna sinensis). Leur culture est d'une façon générale très répandue dans le pays Kabrè, et ils sont très appréciés également dans la zone de colonisation. On distingue surtout :

1. La variété sona (haricots blancs).

2. Les variétés rouges rampantes, ketchei en Kabrè, qui sont moins estimés.

D. Voandzou : pois de terre (suè en Kabrè, ekpa en ana).

E. Mafis (samèla en Kabrè, bafo en ana)

Il est cultivé sur d'assez petites surfaces dans le pays Kabrè, mais plus répandu dans la zone de colonisation, où il fait l'objet d'exportations importantes. Certaines variétés sont consommées en épis frais après deux mois de végétation.

F. L'arachide (Keto en Kabrè, yebozi en ana).

On distingue surtout les variétés rampantes azi et moto érigée, plus résistante à la rosette.

G. Fonio : hâtif (ovasio) ou ordinaire (atrikpa)

I. Mil. Sa culture, très répandue dans le pays Kabrè, est beaucoup moins développée par les colons émigrés.

L'igname se cultive sur des terres nouvellement défrichées, dans des buttes de grosseur variable espacées d'1m,30 à 2 m.; celles-ci sont faites dès la fin de la saison des pluies, vers Novembre- Le bouturage s'effectue par taillons ou collets de Janvier (pour la variété Laboko) à Mai (variété Gnarabo); la bouture est enterrée de 10 à 15 cm, puis recouverte d'herbes sèches. La jeune pousse reçoit un tuteur. La récolte se fait, après une végétation de 7 à 11 mois, selon la variété et plusieurs sarclages, à partir de Juillet sous forme d'abord de collets qui restent jusqu'en Février. La récolte normale s'effectue de Septembre à Décembre.

Aux ignames sont associées, comme on l'a vu, d'autres cultures : haricots, riz, coton, gombo, cucurbitacées diverses.

.../...

Le maïs est semé, en poquets de 4-5 grains, sur d'anciennes buttes de Mars à Mai. La récolte se fait en Août-Septembre, après quatre mois de végétation au cours desquels trois sarclages sont généralement faits. Certaines variétés sont consommées en épis frais après 2 mois de végétation. Conservation des épis en spathes en greniers surélevés.

Le riz se fait en cultures sèches sur défrichement, associé à l'igname, ou bien à une autre culture. Il est semé entre les buttes, en Juillet-Août. Après deux sarclages, la récolte se fait en Octobre-Novembre, à la faucille. Battage sur aire par choc avec une pierre.

Les haricots sont semés en Juillet-Août, en poquets de 3-4 grains, à la 2ème ou 3ème année de rotation; la récolte se fait en Novembre ou Décembre. La variété Ketchei se plante en Mars-Avril pour être récoltée en Juin-Juillet.

Les pois d'angole sont semés en poquets, sur d'anciennes buttes (en 2ème ou 3ème année de rotation), en Mai, souvent en association avec les haricots. Récolte en Décembre par recépage à 1m,50 - 2ème récolte 1 an après.

Le mil ou sorgho est une culture Kabrè traditionnelle qui n'est pas abandonnée dans la zone d'émigration du Centre. Il est semé sur billons, en poquets; le démariage est ensuite effectué en laissant deux pieds par poquet; il est également quelquefois cultivé sur un terrain préparé en buttes, les graines enterrées en poquets au pied des buttes. Après récolte des produits secondaires cultivés sur celles-ci, la terre est ramenée au pied des plants de mil qui se trouvent buttés.

2.4.5. Organisation de la production. Répartition des tâches à l'intérieur de l'unité socio-économique de production.

Le temps consacré à la production agricole (préparation du terrain, culture, travaux d'entretien, récolte, transformation et conservation des produits) absorbe la majeure partie de l'activité de tous les membres de la famille, membres de la déa (famille restreinte résidant dans l'enclos).

Le temps nécessaire aux différents travaux est environ le suivant, pour un hectare cultivé :

- défrichement :

de forêt : 25 à 20 journées par hectare.

de savane en jachère : 20 à 25 journées.

.../...

- labour et buttage :

Pour les ignames précoces : 2.500 grandes buttes par hectare, soit 40 à 45 journées.

Pour les ignames tardives : 4.500 buttes moyennes par hectare, soit environ 40 journées.

- tuteurage : 2 à 4 journées par hectare.

- emblavements :

ignames : bouturage, plantation et paillage : 15 à 18 journées.
maïs, sorgho, haricots, pois d'angola
pour chaque produit : 3 à 4 journées.

coton : 3 à 4 journées.

arachides, riz : 4 à 6 journées.

manioc : 12 à 15 journées.

- sarclage : 12 à 15 journées par hectare. Il faut compter 3 sarclages pour l'igname, 3 à 4 pour le coton, 2 à 3 pour les haricots, le maïs, le sorgho, 4 à 6 pour le pois d'angola et le manioc.

- récolte :

ignames : 80 à 100 buttes par homme et par jour.

maïs : 4 à 5 jours par hectare.

riz : 4 à 6 jours par hectare pour la coupe.

2 à 3 sacs de paddy par jour pour le dépiquage.

haricot : 8 à 10 journées par hectare, battage et triage 100 Kg par jour.

pois d'angola : 4 à 6 jours par hectare pour la coupe.

coton : 8 à 15 journées par hectare.

arachides : 12 à 15 journées par hectare.

ricin : 15 à 20 jours par hectare.

sorgho : 8 à 10 jours par hectare pour la coupe.

Au total, la main-d'oeuvre nécessaire pour la culture d'un hectare de chaque produit est environ la suivante :

Igname	:	150 journées
Maïs	:	43 journées
Sorgho	:	50 journées
Riz	:	70 journées
Coton	:	60 journées
Arachides	:	60 journées
Haricots	:	45 journées.

.../...

La Division du Travail.-

L'unité de production et de consommation est la famille restreinte occupant un enclos et exploitant un ou plusieurs champs. A l'intérieur de ce groupe, une certaine répartition des tâches est effectuée selon le sexe et l'âge. Les travaux agricoles proprement-dits, débroussage, labours, sont effectués par les hommes. Pour les sarclages, les récoltes, ils sont aidés par les femmes. Celles-ci s'occupent entièrement de certaines cultures telles que les piments, les gombo, les tomates, les épinards; elles sont également chargées de la transformation des produits récoltés : égrenage, dépiquage, décortiquage, pilage, tamisage, etc..., ainsi naturellement que de tous les travaux domestiques : corvées d'eau et de bois, préparation des repas, soins aux enfants, etc...

Les enfants aident leurs parents, les garçons travaillent avec leur père, les filles avec leurs mères, et cela dès un âge assez jeune : il n'est pas rare de voir une fille de 9 ou 10 ans sarclant un champ de mil ou de coton avec sa mère, allant chercher de l'eau au marigot, préparant le repas.

Les femmes d'un même homme coopèrent le plus souvent soit en effectuant ensemble une même tâche (préparation de la bière solum, corvées d'eau ou de bois, ventes au marché), soit en se partageant le travail (l'une préparant le repas de midi, l'autre le repas du soir). Chacune a son champ de condiments, mais elles s'entraident souvent, coopérant également avec des voisines.

A titre d'exemple, l'emploi du temps des membres d'un groupe de 10 personnes au cours de deux journées du mois de Septembre.

I°/ - Premier jour.

- a) Les Hommes. Le chef de famille sarcle un champ de riz de 6 heures à 16 Heures. Il est aidé par le frère de sa femme, qui habite avec lui, et par un manoeuvre, kabré lui aussi.
- b) Les Femmes. La première et la deuxième femmes vont elles aussi sarcler le champ de riz. Parties un peu plus tard le matin, elles reviennent à 17 H., l'une avec des ignames pour le repas du soir, l'autre avec des piments pour la vente au marché. Elles préparent le repas du soir. Une troisième femme est restée pour vaquer aux travaux domestiques : corvée d'eau, égrenage du maïs qu'elle porte ensuite au moulin mécanique du village, toilette de son bébé, préparation du déjeuner pour les enfants restés à la maison (2 de 7 ans, 1 de 4 ans, 1 de 2 ans). Cette 3ème femme a également fabriqué quelques assiettes.

.../...

- c) les enfants. Une seule fille en âge de travailler (11 ans) a aidé sa mère restée à la maison, en allant avec elle à la corvée d'eau (à $\frac{1}{2}$ heure de marche) et en préparant une partie du repas. Elle a également été chercher du bois de chauffage.

2°/ - Deuxième jour.

- a) Les Hommes. Les trois hommes du groupe familial ont sarclé un champ de coton, et l'après-midi ont égrené du maïs.
- b) Les Femmes. La première a été chercher du bois, a nettoyé la case, pilé du mil germé pour fabriquer de la bière, préparé le repas du soir, fait la toilette de ses enfants et a été acheter du pétrole à la boutique du village.
La deuxième a été chercher du bois avec la première, puis a fait la corvée d'eau au marigot, a pilé du riz, puis a écrasé le mil, le riz et le manioc pour repas du soir. Elle a ensuite préparé le repas du soir.
La troisième femme a fait la corvée d'eau avec la deuxième, a nettoyé la case, puis pelé les ignames pour le repas du midi. Elle a ensuite pilé et écrasé le mil pour préparer de la bière, puis décortiqué du riz, préparé le repas du soir, et fait la toilette de ses enfants.
- c) Les enfants. La fille de 11 ans a participé à la corvée d'eau, a fait le ménage, lavé les assiettes, décortiqué les arachides pour la sauce de midi, aidé à la préparation du souper.

Tous les membres du groupe ont donc leur rôle à jouer. A tous les travaux domestiques et agricoles déjà mentionnés s'ajoutent la construction ou la réparation des bâtiments, la fabrication de nombreux ustensiles (pots, tamis, corbeilles, assiettes de terre, Calebasses), ainsi que la chasse et la cueillette de tous les produits utilisés pour l'alimentation. Il s'y ajoute également le portage des produits vendus dans les marchés, portage qui se fait souvent à de grandes distances; de nombreux déplacements, visites à des parents ou amis, et qui apparaissent souvent comme inutiles, s'expliquent en réalité souvent par la nécessité où se trouvent membres dispersés d'une même famille étendue de rester solidaires les uns des autres, à l'intérieur d'une économie qui reste en partie une économie de subsistance. C'est ainsi que des femmes de colons iront porter des produits vivriers à leurs parents restés au pays; de plus, ces visites s'expliquent quelquefois par la nécessité d'effectuer des cadeaux coutumiers au moment des cérémonies.

L'étude de l'emploi du temps réel et de toutes les tâches qui doivent être effectuées dans un groupe familial montre que, contrairement à une opinion souvent répandue, la marge d'effort dont disposent les africains

.../...

pour augmenter leur rendement et leurs revenus n'est pas considérable. Au cours de l'enquête effectuée dans la zone de colonisation, il était impossible de trouver des hommes dans les villages, tous étaient partis aux champs depuis 5 ou 6 heures le matin jusqu'à 16 ou 17 Heures. L'emploi du temps donné ci-dessus montre par ailleurs que les journées des femmes sont elles-aussi bien remplies.

En fait, il semble qu'un véritable problème de main-d'oeuvre se pose dans beaucoup de familles de la zone de colonisation. Les groupes familiaux cultivent des superficies souvent beaucoup plus étendues que celles qu'utilisent les familles du pays Kabrè, alors que la main-d'oeuvre familiale est moins nombreuse du fait de l'éclatement des structures du type lignage, ou tèto, dans la zone de colonisation.

Ce besoin de main-d'oeuvre est lié au fait que les familles de colons n'ont pas seulement une économie de subsistance, et qu'ils produisent en partie pour vendre. 12 chefs de famille sur 66 emploient un manoeuvre, Kabrè ou Losso lui aussi; 6 autres sont aidés par un parent (frère ou beau-frère généralement) venu au moment des grands travaux (débroussements et labours), et qui, le plus souvent, restera ensuite dans la zone de colonisation lorsqu'il aura trouvé lui aussi une terre à cultiver.

Beaucoup de travaux se font par ailleurs collectivement, l'entr'aide entre voisins n'est pas rare; en une semaine du mois de Septembre, 20 familles ont ainsi échangé 55 journées de travail (non comptés les travaux effectués en commun par certaines femmes voisines) sur 242 journées de travail effectuées par les membres actifs de ces familles dans les champs.

Certains travaux sont effectués par des équipes assez nombreuses groupant 10, 12 voisins. Ces équipes sont appelées gbadè, terme traduit en français par les gens du Sud par "équipe castors" (la diffusion de cette expression est intéressante).

En ce qui concerne le travail de véritables manoeuvres agricoles, on assiste à son extension dans la zone du Centre. Ces manoeuvres sont soit payés, soit payés et nourris; le paiement s'effectuant en espèces ou et en nature.

Les salaires courants dans la zone de colonisation sont les suivants :

défrichements : 75 francs par jour plus les rations.

labour et buttage : 2 francs par grosse butte plus les rations. 60 à 75 buttes sont faites en une journée. Les petites buttes sont payées 1 franc, 100 à 120 sont faites en une journée.

.../...

récolte : la récolte des produits vivriers s'effectue le plus souvent sans main-d'oeuvre salariée, la famille et les amis y participant. Cependant, lorsque des manoeuvres sont employés, ils reçoivent 2 rations plus 6 à 10 tubercules d'ignames, ou 15 à 20 boutures, par récolteur et par jour. Pour le mafis, ils reçoivent les rations plus un panier d'épi. Pour le sorgho, les rations plus 1 ou 2 charges.

Pour la récolte et la fabrication du gary (semoule de manioc) : la moitié de la production va à la fabricante, la moitié au planteur.

transport et vente au marché : 5 ignames au producteur, 1 à la vendeuse. Lorsque le marché est situé à plusieurs kilomètres du village, $\frac{2}{3}$ des ignames vont au producteur, $\frac{1}{3}$ à la vendeuse.

Certains enseignements peuvent être tirés de cette étude de l'organisation de la production agricole en zone d'émigration, et nous y reviendrons. Dès maintenant, notons quelques faits particulièrement significatifs :

1°/ - Une part importante des efforts du groupe familial est consacrée à la transformation des produits récoltés. Cette transformation absorbe une grande partie du travail des femmes.

2°/ - Des solutions de type collectif sont spontanément adoptées par les colons Kabrè et Losso, pour l'exécution des travaux agricoles : entr'aide entre voisins, équipes de travail.

3°/ - L'Utilisation d'une main-d'oeuvre rétribuée en nature ou en espèces tend à se développer.

La consommation. En ce qui concerne les produits alimentaires, cette étude a été entreprise par la section de Nutrition de l'Institut de Recherches du Togo. L'enquête effectuée à AKABA n'est pas encore entièrement dépouillée ce n'est que du rapprochement entre les résultats de cette étude et ceux de l'enquête agro-économique que pourront être tirés des faits précis, concernant par exemple les corrélations entre le calendrier agricole et les variations de la consommation, l'équilibre saisonnier du régime alimentaire, la part des efforts consacrés aux travaux agricoles et leur rendement calorique.

D'autre part, l'étude agro-économique elle-même ne sera complète que lorsqu'elle aura porté sur un cycle annuel de production; les variations de la consommation ne prendront également tout leur sens que par comparaison avec cette différenciation saisonnière de la production.

L'étude complète des faits de consommation ne sera donc exposée que dans un rapport ultérieur.

.../...

2.4.6. Economie de subsistance et économie de marché, au niveau du groupe familial, du village et dans l'environnement régional.

2.4.6.1. Le marché d'AKABA.

Le village d'AKABA est le siège de l'un des marchés de la vallée de l'Anié. Des échanges s'y traitent entre les colons Kabrè et Losso vendeurs de produits vivriers et les commerçants soit locaux, soit venus des centres commerciaux plus lointains du Cercle du Centre (Anié, Atakpamé), et même du Sud. D'autre part, par la gare d'AKABA sont exportés des produits vivriers et du coton. Enfin, AKABA est le point de départ d'une piste qui va vers l'Ouest du Canton de BLITTA et vers la Gold Coast.

Les échanges effectués portent d'une part sur les produits vivriers locaux, d'autre part sur des produits vivriers venus du Sud (en particulier poisson séché et fumé) et des articles d'importation vendus par de petits commerçants africains.

C'est ainsi qu'à un marché du mois de Septembre tenu à AKABA (le marché y est hebdomadaire), on trouvait les vendeurs et vendeuses suivants :

5 Anlo du Sud vendeuses de poisson séché, de riz cuit et de noix de coco

6 du Sud vendeuses de poisson séché-fumé ou salé, d'assiettes importées, de cigarettes, d'allumettes, de beignets.

10 Zamberma vendeurs de tissus et de pagnes.

8 Nagot vendeurs de quincaillerie variée, de pacotille diverse, pièces détachées de bicyclette, lames de rasoir, serrures, verres de lampe

Par ailleurs, se trouvaient à ce marché de très nombreuses femmes de colons Kabrè et losso, vendeuses de produits vivriers bruts ou semi-préparés, de bière, de poterie, de beignets, ainsi que trois charcutiers Kabrè vendant de la viande de porc.

Les transactions effectuées par les membres des 66 familles de colons enquêtées ont été les suivantes (l'enquête a porté sur les achats et ventes effectuées pendant 15 jours, mais en fait la presque totalité ont été effectués à un marché, le marché de la semaine suivante ayant été à peu près totalement inactif du fait de pluies violentes qui avaient empêché les Kabrè et Losso de la rive droite de l'Anié de traverser la rivière).

I.- Achats.

.../...

<u>Produits</u>	<u>Valeur</u>
Ignames	I.275
Mil	I.375
Maïs	855
Riz non décortiqué	4.670
Manioc séché	205
Gombo	40
Kèkè	I25
Néré	358
Oignons	200
Huile d'arachide	225
Huile de palmistes	330
Huile de palme	580
Canard	250
Viande de porc	3.345
Bière de mil (solum)	4.990
Vin rouge	3.025
Bière	I.950
Vin blanc	360
Sel	I.640
Sucre	75
Kola	I50
Poisson fumé	990
Poisson séché	420
Savon local	I05
Savon importé	720
Pétrole	I.545
Ustensiles de ménage	265
Allumettes	520
Tabac local	I.265
Cigarettes	300
Tissu kaki	I.125
Pagne	300
Caleçon	75
Jupe	250
Foulard	I00
Calicot	250
Percalé	I40
Gabardine	I.000
Fil et boutons	640
Chaux et ciment	I.500

Total :

39.883 Frs.

.../...

Plusieurs faits ressortent immédiatement de cette nomenclature des achats effectués par les 66 familles de colons Kabrè et Losso d'AKABA :

a) La part relativement importante (9.433 Francs sur 39.883 francs, soit 23,6 %) qu'occupent les dépenses consacrées à l'achat de produits vivriers cultivés cependant par la génération des habitants d'AKABA. Il est à noter cependant que près de la moitié de ces achats portent sur du riz paddy, acheté par les femmes Kabrè et Losso, qui le revendent ensuite après décortiquage. Tous les autres achats de produits vivriers locaux ne portent que sur de petites quantités et s'expliquent par le fait que l'enquête a eu lieu à une époque où les récoltes principales n'étaient pas commencées (à part l'igname) et où les réserves familiales étaient souvent épuisées.

b) La part considérable tenue dans les dépenses par les achats de boisson, soit importées (vin blanc et vin rouge, bière, pour un total de 5.335 francs, soit 13 % du total des achats) soit locale (bière de mil, pour un total de 4.990 Francs, soit 12,5 %). Au total, les achats de boisson atteignent 25,8 % du volume total des dépenses effectuées par 66 familles.

c) près de 10 % des dépenses sont consacrées à l'achat de viande de porc, ce qui montre l'insuffisance de l'élevage local qui ne peut satisfaire les besoins en aliments carnés. Là encore, il convient de préciser que l'enquête a eu lieu avant que les feux de brousse aient ouvert celle-ci aux grandes chasses.

d) 1.410 francs seulement au total ont été consacrés à l'achat de poissons fumés ou séchés.

e) 57,9 % des achats effectués portent sur des produits alimentaires et boissons, chiffre qui montre bien que l'économie familiale n'est plus, et de loin, une économie de subsistance; il convient cependant d'ajouter que sur les 23.875 francs dépensés pour les produits alimentaires, 8.460 seulement ont été consacrés à des produits venant d'autres régions (poisson du Sud) ou importés (vin, sucre, sel), soit 36,2 % seulement. Ce chiffre montre qu'une grande partie des besoins qui ne sont pas satisfaits dans le cadre d'une économie de subsistance à l'échelon du groupe familial le sont dans le cadre un peu plus large de l'environnement local, les familles échangeant entre elles sur le marché une grande partie des produits vivriers dont elles ont besoin.

.../...

L'économie de marché n'apparaît ainsi surtout que pour la satisfaction des besoins en produits manufacturés, et du fait aussi de la vente d'un produits d'exportation, le coton. Nous reviendrons plus loin sur ces rapports de l'économie de subsistance et de l'économie de marché. L'étude des ventes effectuées va confirmer maintenant l'importance qu'occupent dans les transactions effectuées les échanges de produits locaux entre familles

II.- Ventes.

<u>Produits</u>	<u>Valeur</u>
Ignames	3.490
Maïs	1.120
Mil	1.730
Riz	11.995
<u>Solum</u> (bière de mil)	4.960
Viande de porc	3.985
Poulets	240
Viande de chien	900
Pintade	150
Beignets de haricots	900
Oeufs de pintade	110
Arachides	200
Kéké	175
Tomates	85
Haricots	405
Sel	2.925
Vin	4.500
Bois de Chauffage	300
Poterie	520
Menuiserie : 1 chaise	1.250
1 lit	2.000

TOTAL	41.940 Francs

Cette nomenclature appelle les remarques suivantes :

a) l'existence d'un poste "vin" dans la liste des produits vendus est dû au fait que parmi les familles enquêtées à AKABA se trouve un petit commerçant Kabrè. Celui-ci a effectivement vendu pour 4.500 Fr de vin qu'il achète à ATAKPAME. C'est également lui qui a vendu la plus grande partie du sel (2.100 Fr sur 2.925 Fr), et une part notable du riz (3.000 Fr sur 11.995 Fr).

b) La vente d'un lit et d'une chaise s'explique par le fait qu'un artisan-menuisier figurait également parmi les 66 familles enquêtées à AKABA. Il s'agit également d'un colon Losso.

c) la vente de produits alimentaires locaux constitue la plus grande partie des ventes effectuées : elle représente 30.335 sur 41.940 Fr, la différence étant représentée par le vin, le sel, et les articles de menuiserie. La vente des quatre produits vivriers principaux : ignames, maïs, riz, mil, représente un volume de 18.335 soit 43,7 %, et de 23.295 francs, soit 55,5 %, si l'on y joint la vente de bière de mil locale. La part du riz est de 50 % de ce total.

d) La vente de viande d'élevage local (porc, chien, pintade, poulets) représente 12,5 % du total, et 26,9 % du total des ventes de produits alimentaires.

e) La vente de produits vivriers de production locale assure quelques revenus à toutes les familles enquêtées; toutefois ces ventes sont équilibrées par des achats qui portent eux-aussi, en grande partie, sur des produits alimentaires locaux. Il semble qu'il y ait ainsi échange, au niveau du marché d'AKABA entre les producteurs locaux, au moins autant qu'il y a achat de produits importés.

Il convient d'ajouter que cette étude du marché d'AKABA a été effectuée avant la saison des grandes récoltes. Des enquêtes saisonnières seront poursuivies, sur un cycle annuel.

2.4.6.2. Economie de subsistance et économie de marché.

Ces deux économies sont maintenant mêlées, l'unité socio-économique familiale de production et de consommation tendant à s'intégrer dans le circuit monétaire.

Toutefois, l'étude des transactions effectuées sur le marché d'AKABA, montre que dans une certaine mesure, celles-ci portent sur des produits locaux, vendus par une famille et achetés par une autre. C'est ainsi que telle femme porte au marché des beignets de haricots, et rapporte des tomates; telle autre vend de la bière de mil et rapporte des condiments. Rappelons que 73,8 % des achats de produits alimentaires portaient sur des produits locaux, achetés par les colons d'AKABA. Une partie notable de ces échanges sont faits entre les colons établis sur la rive droite de l'Anié, sur de nouvelles terres, et ceux qui habitent les premiers hameaux.

Toutefois, des courants commerciaux sont établis entre les villages de colonisation tels qu'AKABA et d'autres régions. Plusieurs faits relevés à AKABA sont à cet égard significatifs :

a) Une part notable des transactions constatées portent sur des achats de riz paddy par des femmes de colons qui le décortiquent et le revendent ensuite à des acheteurs d'autres régions du Cercle du Centre.

b) Il est vendu par les colons d'AKABA une assez grande quantité d'igname, de haricots, et de riz. Par la gare d'AKABA, il a été exporté en 1954 les tonnages suivants :

48,8	Tonnes de riz
3	Tonnes de maïs
0,6	Tonne de : arachides
9,5	Tonnes de karité
15,6	Tonnes d'ignames
3,6	Tonnes de farine de manioc
23,5	Tonnes de haricots

D'importantes quantités des mêmes produits sont achetées par des femmes venues du Sud ou d'ATAKPAME sur le marché d'AKABA. Les 66 familles enquêtées, qui représentent la totalité des colons Kabrè et Losso des hameaux de la rive gauche de l'Anié à AKABA, ont acheté pour 3.870 Fr de produits vivriers locaux de base : ignames, maïs, mil, riz, et vendu pour 30.335 Fr des mêmes produits, ce qui montre l'importance des revenus qui leur sont assurés par leurs cultures principales.

c) Les Habitants de la zone de colonisation sont tributaires d'autres régions pour certains produits de consommation courante, tels que les oignons, qui viennent du Sud (KETA-LOME), ainsi que les poissons séchés ou fumés, ainsi que pour les produits d'importation, revendus par des intermédiaires locaux.

d) Ainsi se manifeste au niveau d'un marché l'importance de circuits économiques inter-régionaux qui sont encore très mal connus quant au volume de transactions qu'ils représentent, et qui feront vraisemblablement l'objet d'une étude ultérieure.

e) Enfin les colons Kabrè et Losso s'inscrivent dans le circuit monétaire, en partie du fait du développement de la culture du coton. 256,7 tonnes de coton ont été exportés par la Gare d'AKABA en 1954, représentant une valeur de 16.417.500 Fr. 16 familles de colons ont produit lors de la campagne 1954, 12 Tonnes de coton, vendues pour 300.000 Fr, soit un revenu moyen de 24.000 Fr par famille, et de 3.750 Fr par capita. Il est à noter que le canton de BLITTA, dont fait partie AKABA, est l'une des régions les plus favorables à la culture du coton, du point-de-vue climatique, et qu'on y obtient l'un des meilleurs cotons du TOGO.

.../...

Un certain flux monétaire est donc provoqué par la traite du coton dans la région d'AKABA, en plus de celui qui résulte de l'exportation des produits vivriers (ignames, riz, maïs surtout).

2.4.6.3. L'économie du Canton de BLITTA.

Il est utile de comparer l'économie du Canton de BLITTA où les émigrés Kabrè et Losso représentent 73,3 % de la population totale, avec celle de l'ensemble du Cercle du Centre, afin de déterminer le rôle économique que peuvent jouer les colons dans cette région.

Nous utiliserons ici les chiffres concernant l'année 1954, et en particulier la traite 1954-55 du coton, la traite 1955-56 n'étant pas terminée.

La part du Canton de BLITTA dans les principales productions du Cercle du Centre a été pour cette période la suivante :

- Ignames** : Sur 26.000 Hectares occupés par cette culture, 2.500 se trouvent dans le Canton de BLITTA, soit 9,7 %.
Production : 25.000 Tonnes sur 156.000, soit 16 %.
- Maïs** : Sur 15.000 Hectares, 2.000 dans le Canton de BLITTA, soit 13,3 %
Production : 800 Tonnes sur 6.000 soit 13,3 %.
- sorgho** : Sur 5.500 Hectares, 2.500 dans le Canton de BLITTA, soit 45,4 %.
Production : 1.250 Tonnes sur 2.800 soit 44,6 %.
- Riz** : Sur 6.000 Hectares, 2.500 dans le canton de BLITTA, soit 41,6 %. Production : 2.500 Tonnes sur 4.500 soit 55,5 %.
- Coton** : Sur 29.000 Hectares, 4.500 dans le canton de BLITTA, soit 15,5 %. Production : 720 Tonnes sur 4.500, soit 16,1 %.

Ces chiffres montrent que le canton de BLITTA, qui compte 9,5 % de la population totale du Cercle du Centre, produit

16 % des ignames
13,3 % du maïs
44,6 % du sorgho
55,5 % du riz
16,1 % du coton

de l'ensemble du Cercle. Ces proportions expriment assez nettement l'importance de l'effort agricole des colons Kabrè, qui constituent la très grosse majorité de la population du Canton de BLITTA, et qui en dehors du coton, source de revenus monétaires, produisent plus qu'ils ne consomment d'ignames, de maïs et surtout de riz.

L'économie de la zone de colonisation constituée par le Canton de BLITTA, dont AKABA n'est qu'un exemple, montre ainsi qu'il ne s'agit pas seulement d'une économie de subsistance, et qu'au contraire cette zone de colonisation est l'origine de transactions importantes soit vers les marchés locaux du Cercle du Centre (en particulier ANIE et ATAKPAME), soit vers le Sud du Territoire (TSEVIE-LOME), soit vers les zones cacaoyères du Togo français et de la Gold-Coast. C'est ainsi que le riz est exporté vers BADOU, LOME et la GOLD-COAST. Le pourcentage de la production de riz vendu par les producteurs du Cercle du Centre est estimé à 90 %. Le sorgho, très estimé pour la fabrication de la bière, est couramment vendu sur le marché d'ATAKPAME. Les ignames sont exportées en grande quantité vers BADOU, surtout au moment où dans cette région s'effectue la traite du cacao. 5.000 Tonnes d'ignames sont vendues dans cette zone; 2.000 Tonnes sont exportées vers LOME. Le Service de l'Agriculture estime les exportations d'ignames à 20 % de la production totale du Cercle du Centre.

Ces chiffres sont approximatifs, et les transactions de produits vivriers entre cercles devront faire l'objet d'une enquête économique approfondie dont le présent Rapport n'est que le stade préparatoire, enquête économique qui devra comporter non seulement des évaluations précises, par sondages, de la production, mais aussi des sondages sur les transports de produits vivriers par route; l'étude d'un marché comme celui d'AKABA a montré en effet la multiplicité des petits intermédiaires, vendeuses de quelques poignées de poissons séchés venues souvent de loin par camion, vendeuses de beignets de farine de blé, de quelques kilos d'oignons apportés de KETA, de quelques kilos de sel. Ces courants économiques sont encore totalement inconnus, du moins en ce qui concerne leur volume.

Les relations économiques entre la zone de colonisation et le pays kabré s'inscrivent dans ces transactions; elles portent vraisemblablement plus sur des marchandises que sur des échanges monétaires, mais sont certainement assez importantes si l'on en juge par le nombre des visites que les colons, et surtout les femmes de colons font dans leurs villages d'origine.

2.4.7. Le niveau de vie des colons Kabré et Losso.

2.4.7.1. Une étude du niveau de vie suppose une enquête prolongée sur toute la durée d'un cycle annuel de production et de consommation. Il ne saurait être question de tirer des déductions hâtives sur la base de données fragmentaires. Cette enquête, entreprise il y a quelques mois, se prolongera donc encore.

.../...

Toutefois, il a paru utile d'exposer dès maintenant les quelques éléments déjà connus à titre indicatif.

Ces éléments ont été recueillis d'une part grâce à un questionnaire rempli dans les 66 familles de colons d'AKABA, d'autre part d'un questionnaire agricole rempli dans 16 de ces familles, et enfin appuyés sur l'enquête alimentaire effectuée en Janvier, Avril et Septembre 1954, par la section de Nutrition de l'Institut de Recherches du TOGO.

Ces différents questionnaires et enquêtes ont permis de déterminer, pour 16 familles d'AKABA :

1. Les superficies cultivées par famille, et consacrées aux différents produits vivriers, soit consommés, soit exportés, ainsi que les récoltes effectuées.

2. La consommation per capita annuelle de chacun de ces produits vivriers.

3. La nature des achats et des ventes effectuées sur le marché local.

4. Les prix pratiqués sur ce marché et sur les marchés voisins.

Sur la base des ces données, et en particulier de celles qui font l'objet des chapitres ci-dessus : 2.4.2 : l'utilisation du sol, et 2.4.3 : l'organisation de la production, la production, la consommation et la vente des principaux produits ont été estimées comme suit, dans 10 familles (63 personnes).

	Production (en Kg)	Consommation (enkg)	%	Vente (en Kg)	Revenus (en Fr)
Maïs	4.790	3.335		1.465	14.650
Mil	5.008	1.110		3.898	27.286
Riz	12.665	500		12.165	304.125
Ignames	55.200	12.024		43.176	302.232
Haricots	3.600	690		2.910	72.893
					----- 850.386

.../...

A titre d'exemple, le détail de la production et de la consommation est le suivant dans la famille la plus riche et dans celle dont le budget a été trouvé le plus bas : (Cf. tableau ci-contre).

a) Famille FA ...

Produits	Surface (en ha)	Récolte (en Kg)	<u>Consommation (en Kg) annuelle</u>				Ventes (en Kg)	Revenu
			Janvier	Avril	Septembre			
Maïs	5,15	1.480	24	32	66	480	1.000	10.000 Fr
Sorgho	3,85	1.140	34	114	52	792	348	3.480 Fr
Riz	5,67	3.400	12	-	6	100	3.300	100.000 Fr
Igname	0,52	2.600	56	140	250	1.338	1.262	10.080 Fr
Haricots	6,07	1.500	4	-	4	50	1.450	36.250 Fr
Coton	6,22	840	-	-	-	-	840	18.250 Fr
								----- 178.060 Fr

b) Famille PA...

Maïs	0,10	30	4	1,5	2	27	3	30 Fr
Sorgho	1,52	600	37	16	3	230	370	5.550 Fr
Riz	-	-	-	-	-	-	-	-
Igname	0,20	1.200	177	92	256	1.692	-	-
Haricots	0,72	180	-	-	-	-	180	4.375 Fr
Coton	1,50	500	-	-	-	-	500	13.750 Fr
								----- 23.705 Fr

a) Famille FA ...

Superficie cultivée : 6 Ha,07. Comprend 8 personnes : le chef de famille, 2 femmes, 5 filles, 1 frère du chef de famille et 1 manoeuvre, également émigré Losso.

b) Famille PA ...

Superficie cultivée : 1 Ha,54. Comprend : le chef de famille, sa femme, et 3 enfants de 7, 5 ans et 18 mois.

Les superficies et les revenus qui en sont tirés sont pour les 10 familles enquêtées les suivantes :

Nombre Personnes	Nombre Travailleurs		Enfants	Age	Revenu net	Superficie sultivée	Revenu du Coton Total
	H	F					
4	2	1	1 TESSEBA	35	166.125	9,73	8.000
10	3	3	4 FADA	52	178.060	6,07	18.250
7	2	3	2 SEWINDE	56	100.993	3,26	9.250
5	2	1	2 AYISSA	36	95.100	3,64	5.000
8	1	4	3 PATATCHETI	62	90.055	3,10	11.250
6	3	2	1 KALAO	58	68.225	2,84	1.950
5	3	2	BUKPESSI	65	55.575	1,41	4.500
6	2	2	2 KATALE	51	39.590	1,98	10.000
7	2	3	2 BOKOBESSO	67	32.958	2,45	6.750
5	1	1	3 PASCAL	35	23.705	1,54	13.750

Le revenu total de ces 10 familles apparait ainsi comme étant de 850.386, soit 85.038 francs par famille de colon, et de 13.498 francs. per capita.

2.4.7.2. Les éléments du niveau de vie.

a) Différenciation de la production selon les revenus.

La comparaison des tableaux suivants, indiquant le revenu assuré par les différentes productions, montre que les plus gros revenus sont assurés par l'igname et le riz, qui constituent, avec les haricots, la part la plus importante des recettes des colons les plus riches. Le coton, toujours en culture associée, constitue une part plus importante des petits revenus que des gros. Sur un volume total de recette de 850.386 enregistré par les 10 familles enquêtées, le coton représente 15,2 %, alors que l'igname s'inscrit pour 35,5 % et le riz pour 35,6 %.

.../...

Dans les 10 familles enquêtées, le revenu à l'hectare suivant les cultures est le suivant :

Produits	Superficies	Revenu à l'Hectare	Journées de Travail à l'Hectare
Maïs	17 Ha,73	820 Fr.	45
Sorgho	18 Ha,02	1.516	50
Haricots	15 Ha,07	4.860	45
Riz	21 Ha,40	1 4.580	70
Coton	23 Ha,94	5.380	60
Ignames	9 Ha,98	30.223	150

Les cultures de l'igname et du riz, bien qu'exigeant plus de travail, sont donc payantes, à condition de disposer d'une main-d'oeuvre suffisante.

C'est le cas des colons ayant les plus gros revenus, qui sont tous aidés d'un parent ou d'un manoeuvre.

- b) Différenciation des dépenses selon les revenus agricoles.
Les différents postes budgétaires.

Comme cela a été souligné plus haut, l'établissement du budget des familles de colons ne sera possible définitivement que lorsque l'étude en aura été faite pendant une année entière. Rappelons cependant ici la part des dépenses consacrées aux différents besoins, sur la base de l'enquête effectuée en Septembre 1955 à AKABA :

- 59,9 % du total des achats portent sur des produits vivriers et d'alimentation.

- 25,8 % des dépenses totales sont consacrées à la boisson, soit vin importé, soit bière de mil locale. Il convient de remarquer que ces boissons sont souvent consommées à l'occasion de fêtes coutumières, et également de travaux collectifs.

- 10 % des dépenses portent sur la viande.

- les achats de produits textiles représentent 9 %.

L'importance des dépenses affectées à l'alimentation peut surprendre. En fait, ces achats portent sur des produits qui sont locaux :

a) certaines familles en manquent saisonnièrement du fait que leur production a été insuffisante (et c'est pourquoi nous avons noté plus haut que l'économie de subsistance se maintient dans une certaine mesure à l'intérieur du cadre non de la famille mais du village. C'est peut-être par exemple le cas du mil, ou du maïs.

.../...

b) importés, soit du Sud (poisson séché ou fumé, oignons), soit de l'extérieur (vin, bière).

C'est sur la consommation plus ou moins importante de ces produits d'importation que joue le revenu, plus que sur celle des produits locaux, dont la valeur ne semble pas varier en fonction de la production de chaque famille. En effet, le tableau suivant montre que la valeur per capita des produits locaux consommés n'est pas corrélative de l'importance des revenus assurés par les cultures.

Valeur des produits locaux consommés pendant un an :

	Maïs	Sorgho	Riz	Ignames	Haricots	Total	Per capita
TESSEBA	1.440	3.800	1.500	7.896	625	15.261	5.087
FADA	3.360	7.920	1.250	9.366	1.250	23.146	2.883
SEWINDE	3.024	3.420	2.700	8.848		17.932	2.561
AYISSA	694	3.720	300	10.360		15.074	3.768
PATATCHETI	588	6.300	1.125	10.080	625	18.718	2.338
KALAO	85	1.800	1.250	7.728	1.500	12.363	2.066
BUKPESSI	490	1.800	250	11.984		14.524	2.420
KATALE	504	2.040	2.100	7.560	500	12.704	2.540
BOKOBESSO	798	2.900	625	9.548	1.250	15.121	2.160
PASCAL	169	2.300		11.879		14.348	2.869

Une différence plus sensible se manifeste dans les achats de produits alimentaires d'importation (et même de produits du Territoire, mais d'autres régions, tels que les poissons séchés et fumés et crevettes), et également dans ceux d'articles textiles.

Enfin, d'autres postes budgétaires existent, dont l'importance plus ou moins grande est liée à la stratification économique, c'est-à-dire à l'échelle des revenus agricoles. C'est le cas des frais occasionnés par les voyages au pays d'origine, par les cadeaux faits aux parents restés au pays (et en particulier les dons de produits vivriers), ainsi que par les contributions faites par les colons à l'occasion de cérémonies célébrées au pays natal. Là encore, on constate l'existence d'un courant monétaire et de marchandise que seules des recherches approfondies, comportant en particulier l'étude des transports routiers, pourraient permettre d'évaluer de façon sérieuse.

.../...

Une partie des revenus, dont certains peuvent paraître très élevés, est consacrée quelquefois au salaire de manoeuvres employés par une partie des colons. Nous avons précisé plus haut le montant des salaires courants, en nature ou en espèces, ainsi que le nombre de ces travailleurs temporaires.

d) Revenus familiaux dans le canton de BLITTA, selon les estimations du Service de l'Agriculture et de la C.F.D.T.

L'enquête effectuée dans la zone de colonisation à AKABA a permis de conclure à un revenu de 85.038 Fr. par famille, soit 13.498 Fr. per capita; c'est le chiffre qui a été obtenu sur la base des données exposées précédemment.

Ce chiffre apparaît extrêmement élevé. Les rapports du Service de l'Agriculture mentionnent, pour la zone Nord du Cercle d'ATAKPAME, un revenu annuel moyen par famille de 27.500 Fr. à 55.000 Fr. se décomposant comme suit :

revenu sur la production du coton :	12.500 à 25.000 Fr.
revenu sur les produits vivriers :	15.000 à 30.000 Fr.
	<hr/>
	27.500 à 55.000 Fr.

Il semble utile de comparer les données globales fournies par les différents services sur la production du canton de BLITTA, principale zone de colonisation Kabrè et Losso, aux chiffres obtenus grâce à l'enquête d'AKABA, et également aux estimations faites par ces services du revenu moyen. Celui-ci apparaît en effet comme beaucoup moins élevé que celui qui s'est révélé être celui des familles de colons ayant fait l'objet de la présente enquête.

D'après les chiffres de production établis par le Service de l'Agriculture et la C.F.D.T. en effet, le revenu per capita correspondant aux principales productions serait le suivant, pour l'année 1954, dans le canton de BLITTA, déduction faite de la consommation telle qu'elle a été chiffrée à AKABA :

Coton	:	675 Tonnes	1.406 Fr. <u>per capita</u>
Ignames	:	15.000 Tonnes	10.000 Fr. "
Riz	:	1.710 Tonnes	4.275 Fr. "
Mais	:	266 Tonnes	237 Fr. "
Mil	:	1.000 Tonnes	1.240 Fr. "
			<hr/>
			17.158 Fr. <u>per capita</u>

Ce chiffre per capita apparaît comme étant encore plus élevé que celui qui a été obtenu sur les colons d'AKABA (13.498 Fr.) et qui serait donc ainsi en-dessous des estimations faites jusqu'ici. L'enquête poursuivie pendant un cycle saisonnier complet permettra de vérifier ces premiers résultats.

.../...

Les prix. Là encore, il convient pour en faire une étude valable, de comparer leur fluctuation périodique en fonction des récoltes, des saisons creuses et des échanges entre régions. Il a été tenu compte dans le cours du présent travail des prix réellement constatés sur les marchés dans la zone étudiée; mais il conviendra d'attendre les résultats portant sur une année entière pour obtenir des données vraiment solides.

Ces prix, leurs variations telles qu'elles ont été observées jusqu'ici par différents services, et tels qu'ils ont été notés au cours de l'enquête effectuée par nous, sont fournis dans les tableaux figurant en annexe ci-après.

Stratification économique et niveau de vie.-

La stratification socio-économique apparaît ainsi comme déterminée, en milieu de colons émigrés, essentiellement par la différenciation des revenus tirés de la production agricole; cette différenciation semble s'opérer en fonction des ventes de produits vivriers (principalement ignames et riz) plutôt que du fait de la culture du coton. Les revenus assurés par le coton ne correspondent pas en effet à ceux que fournissent les produits vivriers, comme le montre le tableau suivant.

	Revenu Total	Revenu du Coton
FADA	178.060	18.250
TESSERA	166.125	8.000
SEWINDE	100.993	9.250
AYISSA	95.100	5.000
PATATCHETI	90.055	11.250
KALAO	68.225	1.950
BUKPESSI	55.575	4.500
KATALE	39.590	10.000
BOKOBESSO	32.950	6.750
PASCAL	23.750	13.705

La différenciation des genres de vie en fonction des revenus apparaît surtout, en milieu d'émigré, par l'adoption de certains traits culturels des populations côtières : vêtements (en particulier vêtements féminins), vaisselle importée, cases du type du Sud, certains aliments ou plats cuisinés de la côte. Parallèlement, les colons les plus à l'aise sont ceux qui peuvent entretenir le plus de relations avec leur pays d'origine, participer fastueusement aux cérémonies coutumières, offrir des cadeaux.

.../...

L'échelle socio-économique paraît donc correspondre à celle de l'intégration plus ou moins forte dans la société globale, l'émigré le plus riche étant celui qui réussit le mieux à la fois à s'insérer dans son nouveau milieu et à en tirer profit, mais aussi à rester fidèle à certains éléments de sa culture d'origine. C'est là un point qui fera l'objet de recherches beaucoup plus poussées à l'occasion de l'étude générale des migrations.

3. L'ORGANISATION D'UN NOUVEAU PAYSANNAT DANS L'EST MONO

3.1. L'ANCIENNE COLONISATION KABRE.

Il est incontestable que l'émigration cabraise provoquée par l'Administration dans le Cercle du Centre depuis 1924 a permis l'implantation, dans cette région, d'une importante main-d'oeuvre agricole qui est actuellement nombreuse et productive. Le nombre des colons est passé de 5.000 en 1936 à presque le quadruple en 1955, et sur le plan économique le canton de BLITTA, peuplé essentiellement d'émigrés Kabrè et Losso, semble actuellement bien mis en valeur. Il paraît donc que les objectifs assignés en 1924 à la colonisation Kabrè dans le Centre du Territoire soient atteints; un rapport administratif précisait en effet à cette époque que "pour remédier à l'insuffisance numérique notoire de la population du Cercle et eu égard à la superficie des terrains fertiles de son territoire dont de vastes étendues malgré la culture en jachère pratiquée sont encore inexploitées, comme aussi par contre-partie heureuse pour décongestionner certaines régions du Cercle de LAMA-KARA peu propices à la culture et de population extrêmement dense, il a été entrepris la création dans le Cercle d'ATAKPAME de villages cabrais". Un autre objectif également poursuivi par la mise en place de ces centres d'immigration était par ailleurs de constituer un réservoir de main-d'oeuvre pour la construction de la ligne de chemin de fer ANIE-BLITTA, et d'en assurer le ravitaillement.

La main-d'oeuvre cabraise était d'ailleurs, depuis plusieurs années, utilisée dans le Centre et le Sud du Territoire. 532 hommes Kabrè et Losso avaient été embauchés en 1923 par des entreprises privées et par l'Administration dans le Sud du Territoire : 399 en 1924 et 881 en 1925.

Dès les débuts de l'implantation des villages de colons dans le Cercle du Centre, cependant, certaines difficultés se manifestèrent, et, selon un rapport administratif, "le nombre de défections, c'est-à-dire de colons abandonnant leur établissement et retournant chez eux fut considérable". Le même rapport précisait qu'"une certaine pression sera, longtemps encore, nécessaire pour inciter les Kabrè affamés sur leurs rochers à aller s'installer dans la plaine fertile; une fois installés, les colons se trouvent bien, mais ils répugnent s'ils n'y sont pas forcés, à prendre l'initiative de s'expatrier".

Et cependant, chaque plan annuel de colonisation prévoyait, à partir de 1925, le transport en camion des colons, la création de routes et de cases provisoires pour les abriter, puis dès leur arrivée, à l'époque des défrichements (Janvier) la distribution d'animaux de basse-cour, des marmites et canaris, des houes neuves, des semences; en outre, il leur était payé une allocation.

Il semble donc que toutes les conditions d'implantation d'un paysannat solide fussent réunies, dès le début, compte tenu du fait qu'il ne s'agissait pas d'une émigration spontanée.

.../...

Or dès 1936, c'est-à-dire 10 ans après le début de la colonisation administrative, l'Administrateur PECHOUX Commandant le Cercle d'ATAKPAME, écrivait : "J'ai été amené au cours du trajet PAGALA-ANIE à examiner la question des terres cultivables. Actuellement, de PAGALA à PALAKOKO la vallée de l'Anié forme un champ de cultures quasi ininterrompues. Comme la rotation n'est pas ou très peu pratiquée, la question se posera dans un délai assez bref de trouver de nouveaux terrains. Il m'a été signalé que des Kabrè avaient déjà traversé l'Anié". Dès cette époque, la dissémination des villages de colons, cependant tout récemment implantée, commençait. A ATEHOUE (village fondé en 1931), "il ne reste que quelques cases qui ont été évacuées, les colons s'éloigneront de l'Anié". L'Administrateur PECHOUX écrit encore : "le peuplement de cette région peut être considéré comme suffisant, en tenant compte de l'accroissement rapide de la population".

Ainsi se dessinaient, il y a déjà vingt ans, certaines des conséquences regrettables de la première colonisation, entreprise sans que l'étude précise des conditions d'exploitation des terres nouvelles ait été effectuée. Alors que les Kabrè et les Losso ont, dans leur pays natal, des méthodes d'agriculture intensive, ils se sont abandonnés, dans la zone qui leur était ouverte, à adopter les méthodes extensives des autochtones du Centre, épuisant rapidement les terres.

Il est à noter d'ailleurs que cette agriculture extensive évite aux colons Kabrè des frictions avec les autochtones qui considèrent qu'ils ont des droits sur ces terres "vacantes et sans maîtres". Les colons ne tarderaient pas à se déclarer propriétaires de terres qu'ils cultiveraient intensivement comme celles de leur pays d'origine.

Il n'y a pas eu, en fait, fixation d'un véritable paysannat dans la zone de colonisation; et l'étude du village d'AKABA, ainsi que de sa place dans l'environnement régional ont confirmé ce que pressentait l'Administrateur PECHOUX dix ans après les débuts de cette entreprise. Les faits les plus significatifs observés sont à cet égard ceux qui concernent :

- la dispersion progressive des colons, au lieu de la fixation de noyaux familiaux homogènes et accroissant leur richesse localement.
- l'absence d'investissements productifs, condition nécessaire de l'accroissement de la propriété en même temps que de la productivité.
- le relâchement des structures communautaires du type clanique ou lignager (teto et tchiédjié ouyé)
- l'abandon des méthodes de conservation du sol pratiquées par les Kabrè et Losso dans leur pays.
- l'affaiblissement du dynamisme démographique Kabrè.

.../...

Ces différents phénomènes s'expliquent par la forme improvisée qu'a pris la première émigration dirigée. Comme le souligne un rapport administratif récent de la Subdivision de SOKODE, "il s'agissait alors d'un peuplement économique et assez hâtif ainsi qu'en témoigne l'extraordinaire mosaïque cabraise que l'on trouve dans presque tous les villages. Ces derniers ont été peuplés en effet d'ex-détenus, d'ex-désignés appartenant à tous les cantons de LAMA-KARA et regroupés au hasard. Il n'y a pratiquement pas de villages homogènes. SOTOUBOUA compte un quartier Kotokoli, plusieurs quartiers originaires de KODJENE, trois quartiers de TCHITCHAO, un des SOUNDINA; AYENGRE de même, TCHEBEBE compte aussi un quartier Losso. Autant dire.... que cette diversité d'origine nuit beaucoup à l'équilibre du pays et même à la production. Le village de NIMAGOULAM peuplé entièrement de Losso est le plus riche du secteur."

L'exemple d'AKABA confirme cet aspect désorganisé de la colonisation Kabrè et Losso dans le Centre du Territoire, la dissolution des structures fondamentales, d'une partie de ses traditions, l'affaiblissement de son dynamisme démographique, de son potentiel de main-d'oeuvre familiale, de ses pratiques culturelles traditionnelles mise au point sous la contrainte de la nécessité et du surpeuplement dans le pays natal et abandonnées faute d'encadrement dans la zone de colonisation. Faits qui se traduisent par l'instabilité et la mobilité des colons Kabrè et Losso, changeant d'habitat et de terrains de culture, comme le confirme l'actuelle migration des anciens colons vers la nouvelle zone de l'Est-Mono (voir plus haut page et ci-dessous page)

On ne saurait en effet trop insister sur le fait qu'actuellement, la majorité des colons qui se sont présentés pour mettre en valeur l'Est-Mono sont d'anciens émigrés, installés depuis un certain temps déjà dans le Cercle du Centre et qui, du fait qu'ils ont épuisé les terres sur lesquelles ils se trouvaient, du fait aussi souvent qu'ils veulent éviter des heurts avec les autochtones qui leur louaient leurs terres, viennent s'établir dans la nouvelle zone de colonisation. Nous reviendrons plus loin sur les conséquences fâcheuses de ce mouvement.

Ces différents aspects de la colonisation Kabrè et Losso dans le Centre du Togo s'expliquent par les caractéristiques de tout phénomène migratoire. Les migrations sont des conduites "effervescentes", comme on les a quelquefois qualifiées; elles s'apparentent à la méthode des "essais et erreurs de la psychologie classique. Elles poussent l'individu à s'assimiler au milieu dans lequel il est transplanté sur le plan de l'action, en même temps que son iconographie reste, dans une certaine mesure, déterminée par sa culture d'origine. L'émigré a toujours, à un degré plus ou moins grand, tendance à l'identification, c'est-à-dire que pour s'intégrer à un monde solide, il est contraint d'adopter, en partie tout au moins, les habitudes de vie de l'entourage nouveau qui devient le sien. Comme le disait un émigré Kabrè, "si je continue à manger du mil les gens du pays diront que je suis un sauvage". Beaucoup d'anciens colons Kabrè ont en partie adopté le type de construction des autochtones. Bien des femmes s'habillent à la mode du Sud. Et cette progressive acculturation se poursuit inexorablement. On a vu qu'elle s'exerce aussi dans le domaine des méthodes agricoles.

Il s'agit en fait souvent d'une nécessité pour les colons émigrés, qui doivent se plier à leur nouvel environnement. Du fait de leur nombre (ils représentent le deuxième groupement ethnique, par son importance numérique, du Cercle du Centre), ils pourraient peut-être imposer peu à peu certains traits de leur culture. Mais en réalité, ils subissent le prestige des cultures du Sud, qui leur paraissent plus évoluées, et il n'est pas exagéré de parler d'un complexe d'infériorité des groupes du Nord dans leur relation avec les groupes ethniques côtiers.

Il est donc indispensable de tenir compte, dans l'organisation d'une nouvelle émigration, de ces caractéristiques psycho-sociales du colon, et en particulier du rôle important que joue dans son adaptation l'environnement autochtone, auquel il est contraint de s'adapter et dont il subit le prestige, mais duquel il désirerait cependant rester indépendant. Un émigré n'est pas seulement un individu porteur de sa culture maternelle; son nouveau milieu réagit sur lui, et les types de groupements qu'il est amené à former avec les autres émigrés sont déterminés autant par ses nouvelles conditions de vie que par sa culture traditionnelle. L'organisation d'une émigration est donc l'orientation de phénomènes d'acculturation entre autochtones et colons. Même dans un milieu vierge, ou supposé tel, l'environnement global détermine certaines caractéristiques dont l'ambiance conditionne le comportement des nouveaux venus : c'est le cas de "terres vacantes et sans maîtres" constituant traditionnellement la réserve, la zone d'expansion possible, le no man's land, selon les cas de populations voisines, dont l'influence s'exerce toujours sur les nouveaux venus.

3.2. LA MISE EN VALEUR DE L'EST MONO.-

3.2.1. Ses Objectifs -

La région dite de l'"Est-Mono" est située entre le Mono et la frontière du Dahomey; elle est limitée au Nord par la route NIAMASSILA-TCHETTI, et au Sud par le parallèle GLEI - KPEKPLEME. Elle couvre une superficie totale d'environ 2.000 Km², soit 200.000 Hectares.

Le programme établi en 1952 prévoit que dans cette région, plusieurs objectifs seront poursuivis :

- a) mise en réserve de toutes les parties devant faire l'objet de mesures anti-érosives (réserves forestières).
- b) mise en valeur des terres à vocation agricole ou sylvo-agricole, comprenant d'une part l'exploitation intensive (culture du coton), d'autre part l'exploitation avec jachère naturelle ou artificielle de l'ensemble des terres susceptibles de porter des cultures de coton en association avec l'igname ou le maïs.

.../...

- c) le plan établi prévoit en outre qu'"il convient de réaliser dans l'Est-Mono une démonstration de culture autochtone moderne", c'est-à-dire "l'exploitation familiale du sol avec un équipement ne dépassant pas les possibilités matérielles d'une famille moyenne et suivant des méthodes qui, tout en restant à la portée du paysan africain, permettent de cultiver en permanence les mêmes terres sans en compromettre la fertilité".

Toutefois, un autre objectif est poursuivi dans l'Est-Mono : celui de l'implantation dans cette région de colons Kabrè et Losso, l'émigration dirigée par l'Administration depuis 1925 dans la vallée de l'Anié et le long de la route intercoloniale LOME-SOKODE étant ainsi reprise dans l'Est-Mono afin d'en assurer la mise en valeur. Cette région est en effet très peu peuplée; d'autre part, l'accroissement démographique et l'usure des terres constatée dans le pays Kabrè et Losso (Cercle de LAMA-KARA) impose de rechercher des solutions, et en particulier de recourir à l'émigration d'une partie de la population Kabrè.

Les objectifs poursuivis dans l'Est-Mono sont donc multiples. Ils se ramènent tous à un but : l'implantation dans cette région très peu peuplée d'un paysannat modernisé, composé de colons autant que possible Kabrè et Losso dont l'émigration décongestionnerait le Cercle de LAMA-KARA, ce paysannat recevant par ailleurs une éducation lui permettant de cultiver en permanence les mêmes terres sans en compromettre la fertilité.

3.2.2. Le milieu physique et humain.

Trois zones ont été définies dans la région d'ensemble dite de l'Est-Mono :

- a) la zone comprise entre l'Ogou à l'Est, le Mono à l'Ouest, et la route NIAMASSILA-DAHOMÉY au Nord. (zone dite "boucle de l'Ogou-Mono").
- b) la zone comprise à l'Est de celle-ci, et limitée par l'Ogou à l'Ouest, le Dahoméy à l'Est, la route KPESSI-DAHOMÉY au Nord et la route KOLOCOPE-DAHOMÉY au Sud (zone de l'Est-Ogou).
- c) la zone située au Sud de celle-ci, limitée à l'Ouest par le Mono, à l'Est par le DAHOMÉY, au Nord par la route KOLOCOPE-DAHOMÉY, et au Sud par la route ATCHINEDJI-GLITO (zone dite de "l'Est-Mono d'ATAKPAME").

L'étude de ces trois zones a commencé par des prospections pédologiques, menées par la section de pédologie de l'Institut de Recherches du TOGO, et qui ne sont pas terminées. Seules le sont celles qui concernent la zone(a) c'est-à-dire la boucle Ogou-Mono, pour laquelle une carte d'utilisation des sols a été dressée.

C'est donc par cette zone qu'il a été décidé de commencer la mise en valeur de l'Est-Mono, les cartes d'utilisation des sols des deux autres zones devant être terminées avant qu'y soit étendue la colonisation.

Cette zone constitue administrativement la partie Sud du Canton de KPESSI, elle s'étend sur 22.000 Hectares.

Le milieu humain.-

Historiquement, cette région de l'Est-Mono semble avoir été le refuge des Atchem qui sous la conduite de AKOU AMAFOU s'y établirent après avoir fuit la tyrannie du roi AGOKOLI de NOTSIE (NUATJA). Cette collectivité se dispersa ensuite, à partir de KPESSI et de KOKOTE, en nombreux Kopé (Cf. ci-dessus la structure du peuplement KPESSI en kopé ou gleta). Ceux-ci occupent la lisière Nord et Ouest de la boucle Ogou-Mono, l'inférieur de celle-ci ayant vraisemblablement constitué un no man's land à l'époque où Aschanti et Dahoméen étaient en lutte. Par ailleurs, cette zone est naturellement placée dans la zone d'expansion ana, particulièrement depuis que le peuplement ana semble se déplacer d'Est en Ouest.

En 1951, année dont datent les renseignements les plus précis sur la composition ethnique du Canton de KPESSI et de la boucle OGOU-MONO, les groupes ethniques représentés étaient de l'importance suivante :

ANA	:	3.993
KPESSI	:	1.804
ANTAGAN	:	881
ANAGO	:	71

Dans une certaine mesure, l'importance de l'acculturation qui s'est effectuée entre ANA et KPESSI conduit à penser que la distinction entre ces deux groupes ethniques n'est pas fondamentale. Elle est de toute manière moins nette que celle qui oppose d'une façon générale les populations du Sud et celles qui émigrent du Nord, comme les Kabrè et Losso. C'est avec l'accord du roi d'Abomey que les KPESSI se fixèrent à l'Est du Mono où étaient déjà réfugiés des ANA.

En face de ces occupants de la région, le mouvement d'émigration de Kabrè et Losso a déjà commencé depuis plusieurs années, sous une forme spontanée. En 1948, le canton de KPESSI comptait 489 Losso et 325 Kabrè; en 1951, ces chiffres passaient respectivement à 575 et 357. Tous ces émigrés étaient alors installés à l'Ouest du Mono.

Il convient de remarquer qu'en plus de cette émigration spontanée de Kabrè et Losso à l'Ouest du Mono, un certain nombre de Kotokoli tendent à s'installer dans le canton de KPESSI, et dans les villages de l'Est-Mono; en 1951, le canton de KPESSI comptait 326 Kotokoli, en majorité originaires du canton de BAFILO (Cercle de SOKODE).

Du point-de-vue démographique, le fait le plus important, pour la mise en valeur de l'Est-Mono, semble bien être le déplacement progressif de la masse de la population ANA d'Est en Ouest, c'est-à-dire dans un sens qui s'oppose à celui de la colonisation des terres attribuées au nouveau paysanat. Un rapport administratif de 1951 estime à 10 ou 15 % de la population totale de chaque village le dépeuplement de la partie Est du Canton.

Un autre fait démographique important est le sex ratio anormal observé chez les habitants du canton de KPESSI (Cf. à ce sujet le tableau annexe n°), où la proportion de monogames est par ailleurs considérable (1.075 familles à 1 femme, contre 230 à 2 femmes, 31 à 3 femmes).

Enfin, on peut également constater dans ce canton un exode rural très net chez les jeunes; ceux-ci en particulier partent en grand nombre en GOLD-COAST ce mouvement est naturellement renforcé par l'absence de femmes : celles-ci sont d'autant moins faciles à épouser qu'elles sont peu nombreuses, et les jeunes doivent donc partir gagner comme manoeuvres à ACCRA le montant d'une dot.

Le Canton de KPESSI, et particulièrement la région peu habitée de l'Est-Mono, semble offrir en conséquence de très médiocres perspectives aux jeunes autochtones, et l'on comprend les raisons qui ont fait songer à la mise en valeur de cette région par des émigrés Kabrè et Losso, qui par ailleurs semblent y venir spontanément.

Deux remarques cependant sont suggérées par l'étude très brièvement exposée ci-dessus, du milieu humain de l'Est-Mono.

a) Il est permis de penser qu'une action éducative et moderniste entreprise dans l'Est-Mono pourrait retenir de jeunes paysans autochtones autant qu'elle pourra fixer des colons Kabrè et Losso. Les jeunes et les femmes KPESSI et ANA partent de chez eux parce qu'ils ne trouvent plus la possibilité d'y faire leur vie. Mais dans la mesure où un effort d'équipement et d'éducation sera fait dans leur région, ils pourraient être amenés à en profiter.

b) Or, l'Est-Mono est dans leur zone d'expansion naturelle, et il serait raisonnable de songer à associer à sa mise en valeur les populations qui s'en considèrent comme propriétaires, ou tout au moins comme utilisateurs éventuels. Il y a une tendance moderniste chez les jeunes autochtones ANA et KPESSI, qui émigrent pour avoir une vie meilleure; dans la mesure où cette vie serait assurée par l'organisation d'un paysannat neuf sur des terres vierges, ils seraient vraisemblablement amenés à s'associer à l'entreprise de mise en valeur d'une région qui est la leur.

3.2.3. Organisation du nouveau paysannat.

L'étude de la colonisation Kabrè et Losso dans l'ancienne zone ouverte par l'Administration depuis 1925 montre la complexité des phénomènes économiques et sociaux qui sont liés à une émigration massive. Elle permet en particulier une première approche des problèmes d'acculturation que posent les contacts entre groupes ethniques différents à l'occasion d'un mouvement migratoire; cette question sera reprise à l'occasion de l'étude d'ensemble des migrations

.../...

affectant les populations du TOGO, à l'intérieur du Territoire et dans les Territoires voisins.

De plus, la colonisation Kabrè et Losso dans le Centre du Territoire relève d'une double analyse sociologique : celle du phénomène migratoire, et celle de l'organisation d'un paysannat double objectif qui, au terme de cette première étude d'ensemble, se ramène à un seul, tout au moins sur le plan de la recherche de mesures pratiques destinées à orienter la nouvelle colonisation projetée dans l'Est-Mono : quelle est la forme possible de l'implantation, dans cette région, d'un paysannat modernisé et provenant d'une autre région du Territoire.

Les migrations constituent, actuellement en AFRIQUE, un problème important, encore peu étudié; l'organisation de communautés paysannes, leur éducation, leur modernisation, posent un deuxième groupe de problèmes; les projets de mise en valeur de l'Est-Mono se trouvent liés à ces deux questions, et c'est pourquoi, l'étude préliminaire ici exposée étant faite, il sera intéressant d'en reprendre la véritable analyse approfondie, sur un plan plus proprement sociologique.

Ce qui importe ici, c'est d'insister sur la complexité des faits humains, économiques et sociaux, provoqués par le mouvement migratoire, dirigé ou spontané, (les deux formes se constatant dans le Cercle du Centre) qui est associé à la constitution dans l'Est-Mono d'un paysannat modernisé, et d'en dégager les mesures pratiques susceptibles de permettre l'organisation de celui-ci.

Le fait essentiel qui est apparu à l'occasion de la présente enquête, c'est que l'ancienne colonisation dirigée n'a pas été accompagnée d'un encadrement technique et social suffisant, les émigrés étant en fait laissés à eux-mêmes après l'effort d'établissement fait en leur faveur. Pratiquement, rien n'a été fait pour pousser ces paysans, attachés chez eux à la terre, à se fixer dans les nouveaux villages en conservant leurs traditions de culture intensive et leurs pratiques de conservation du sol, et tous les rapports administratifs ou techniques mentionnent le caractère désordonné de l'exploitation, par les Kabrè, des terres de la Vallée de l'Anié, et en général de la zone de colonisation. Nous avons cité les conclusions de l'étude pédologique faite à SOTOUBOUA et insistant sur l'usure des terres exploitées par les colons. Comme le souligne un rapport de la Subdivision de SOKODE, "cette immigration ne s'est pas faite d'une manière idéale; le fait de ne pas avoir limité le terroir... a conduit le paysannat cabrai à retourner à la méthode rudimentaire de cultures sur brûlis; les conséquences en deviendront rapidement désastreuses. Il faut donc, au moment où le FIDES permet de reprendre cette émigration avec des moyens accrus, tenir compte des erreurs commises pour définir une saine politique de peuplement du Cercle".

Un premier principe à retenir pour la mise en valeur de l'Est-Mono est donc la nécessité de limiter l'exploitation des nouvelles terres, et d'assurer l'encadrement agricole du nouveau paysannat, ce qui conduit à préconiser l'établissement de celui-ci sur des lotissements agricoles.

Les prospections pédologiques effectuées ont permis de dresser une carte d'utilisation des sols qui montre la diversité de la vocation agricole de ceux-ci dans la boucle Ogou-Mono, terres argileuses noires, sols sablo-argileux, sols sableux profonds, sols érodés à gravillons superficiels, sols hydromorphes (1).

Un deuxième principe est donc la nécessité de délimiter les secteurs les plus favorables pour les cultures et de limiter l'arrivée des émigrants en fonction des superficies disponibles et des périodes de jachères indispensables pour assurer une régénération suffisante du sol, ainsi que des réserves forestières nécessaires.

L'établissement de lotissements agricoles est lié au problème de l'appropriation des terres, qui ne pose pas, dans l'ancienne zone de colonisation de la vallée de l'Anié, du fait que selon le système de cultures extensives qu'ils ont adopté, les colons Kabrè ne s'établissent pas définitivement sur les terres qui appartiennent aux KPSSI, du fait aussi qu'ils ont conclu le plus souvent à titre individuel des arrangements avec ceux-ci (redevances en nature) et que des formes de symbiose ont été peu à peu déterminées, (emploi de manoeuvres Kabrè, respect par les Kabrè de certains rites agraires), la question de la propriété des terres ne se pose pas de façon aigüe. Il en ira autrement dans la boucle Ogou-Mono, zone d'expansion, on l'a vu plus haut, des Ana et Kpessi.

Déjà, de nombreux colons Kabrè et Losso venant de l'ancienne zone de colonisation s'installent dans l'Est-Mono; ils déclarent vouloir se libérer des contraintes que leur impose la coexistence avec les propriétaires ANA et KPSSI. Ce mouvement, outre qu'il soulève d'autres problèmes ci-dessous exposés, montre que les nouveaux colons vont véritablement se considérer comme chez eux dans l'Est-Mono.

Il serait certainement souhaitable de favoriser dans cette zone une forme d'appropriation des lotissements qui ne semblent pas signifier pour les Kpessi et Ana leur éviction totale du sol. Cela serait d'autant plus utile que l'étude, brièvement exposée plus haut, du Canton KPSSI et de l'émigration qui frappe une partie de sa population, montre que celle-ci a déjà tendance à abandonner son habitat.

Il est permis donc de se demander si le peuplement par les seuls Kabrè et Losso des lotissements de l'Est-Mono ne serait pas une erreur, et s'il ne conviendrait pas plutôt d'envisager la mise en valeur de cette région comme une expérience de paysannat susceptible de profiter autant aux autochtones Ana et Kpessi qu'aux émigrés du Nord.

.../...

(1) Les Kabrè aussi bien que les autochtones du Centre reconnaissent et nomment différents types de terre. Cf. tableau annexe n°

Certains KPESSI se sont d'ailleurs déjà établis dans la boucle Ogou-Mono, et d'autres manifestent leur intention de les rejoindre.

Un troisième principe qui paraît donc devoir être posé est que l'organisation d'un paysannat établi sur des lotissements agricoles doit éviter dans toute la mesure du possible les frictions entre autochtones et émigrés, provoquées par l'appropriation du sol au seul profit de ceux-ci; il semble indispensable d'envisager la participation d'Ana et Kpessi à la mise en valeur de la boucle Ogou-Mono; en confiant à ceux qui en feront la demande une partie des lotissements.

L'énoncé de ce principe est lié à la formulation d'une question : la mise en valeur de l'Est-Mono est-elle un but en elle-même, ou bien est-elle considérée comme le moyen de fournir un débouché à l'excédent de population du pays Kabrè et Losso. S'il s'agit d'organiser un paysannat moderniste exploitant des terres jusqu'ici négligées, le seul but à rechercher est d'implanter dans cette région des colons, quelle que soit leur origine; et le fait qu'ils soient autochtones ne semble pas a priori être un préjugé défavorable, au contraire. Car dans ce cas, l'expérience de paysannat effectuée dans l'Est-Mono pourrait permettre de tenter la fixation à leur terre des KPESSI qui tendent à émigrer actuellement, en particulier vers la Gold-Coast.

De plus, il importe de souligner que les colons qui se sont d'ores et déjà installés dans la zone de l'Ogou-Mono, sont pour la plupart des Kabrè et Losso de l'ancienne zone de colonisation; sur 102 nouveaux colons recensés au 1er Décembre 1955, 30 viennent du pays Kabrè; les autres étaient installés déjà dans d'anciens villages de colonisation du Cercle du Centre :

22 à ALABATOE
10 à PALLAKOKO
8 à ANIE
7 à YOVOCOPE
6 à ADANKA
6 à DJANGBASSOU
4 à DOUSSEGELE
3 à KOLOKOPE
2 à AVETE

On peut donc constater que d'ores et déjà, la mise en valeur de l'Est-Mono commence avec d'anciens émigrés mal fixés dans la première zone de colonisation, et non avec des éléments venant directement du pays Kabrè. Ce fait est extrêmement important, car :

- a) d'une part, ces anciens émigrés ont déjà adopté les méthodes de culture extensive, ils seront beaucoup moins enclins à adopter les principes de culture intensive qui doivent être appliqués dans les lotissements.

.../...

- b) d'autre part, l'un des buts de la colonisation de l'Est-Mono, à savoir la décongestion du pays Kabrè surpeuplé, sera complètement négligé; et "l'opération Est-Mono" se limiterait au transfert d'une partie des anciens émigrés Kabrè et Losso de la première zone de colonisation à une nouvelle. Ce qui reviendrait à la fois à constater la mauvaise fixation de ces vieux émigrés, et donner une nouvelle aire d'expansion à leur instabilité.

Toutefois, il est certain que l'objectif essentiel à atteindre est l'implantation dans l'Est-Mono d'un paysannat solidement organisé. Nous pensons donc qu'un quatrième principe peut être posé :

les lotissements de l'Est-Mono doivent être confiés à tous les colons volontaires, quelle que soit leur provenance, dans la mesure où ils accepteront le système de la culture en bandes alternées; il sera cependant souhaitable que des Kabrè du pays d'origine soient attirés dans la nouvelle zone et en particulier que des jeunes, actuellement séduits par le travail saisonnier en Gold Coast, puissent trouver dans l'Est-Mono la possibilité de fonder un foyer et de constituer les éléments dynamiques du nouveau paysannat moderniste. Cela étant vrai autant des jeunes Kabrè et Losso que des jeunes Kpessi et Ana. Il convient en effet de ne pas perdre de vue que l'un des buts à moyen et à long terme de l'organisation d'un paysannat fixé et productif est le maintien dans les zones rurales d'une fraction importante de la jeune génération.

L'une des raisons essentielles pour lesquelles il n'est peut-être pas désirable de s'opposer nettement à l'installation, dans la boucle Ogou-Mono, d'émigrés de l'ancienne zone de colonisation, et pour lesquelles aussi il sera souhaitable de favoriser l'installation de colons autochtones, est que l'organisation d'un paysannat solide suppose avant tout la participation librement consentie de ses membres. Il est essentiel que cette organisation soit l'oeuvre autant des intéressés eux-mêmes que de son encadrement technique et social. Un paysannat ne saurait être qu'une oeuvre collective, et non imposée. Les colons doivent être amenés à comprendre qu'ils sont associés à une entreprise commune, et non à craindre d'être les instruments d'une exploitation dont ils ne seraient pas les premiers bénéficiaires; c'est là un impératif qui, pour avoir été méconnu dans de nombreuses expériences de paysannat, a provoqué leur échec, ou a considérablement ralenti leur développement. Et l'on peut poser en principe que :

L'organisation d'un paysannat est, avant tout, l'éducation de communautés, et non l'intégration d'individus isolés dans un système dont la signification et le fonctionnement leur échappe.

Son but n'est pas de fixer des paysans, mais de fixer des communautés paysannes, les seules qui soient viables actuellement en milieu africain, où les structures communautaires sont encore solides. On le vérifie en constatant par exemple l'importance des travaux collectifs effectués par les émigrés de l'ancienne zone de colonisation, dans le cadre du hameau; l'existence de sociétés d'entr'aide, telles qu'il en existe une à AKABA. Certains des premiers colons venus dans l'Est-Mono cultivent le même champ à trois ou quatre.

C'est en respectant cette organisation spontanée des activités de base qu'il sera possible de faire admettre certaines entreprises novatrices telles que les lotissements. Les colons ne doivent pas avoir l'impression que ceux-ci vont individualiser à l'extrême leur travail, leur production, leur vie quotidienne. Encore une fois, il s'agit avant tout d'organiser des collectivités.

C'est sur la base de ce principe que sont définies les grandes lignes de l'action éducative à entreprendre. Action éducative qui a été entièrement négligée lors de la première colonisation Kabrè dans le Cercle du Centre, et qui sera la condition sine qua non de la réussite de la colonisation de l'Est-Mono, à condition d'être conçue comme l'éducation des communautés, et non comme une entreprise d'encadrement autoritaire. Elle doit donc :

- a) se faire à partir des communautés considérées, et non sur elles. C'est-à-dire que les colons doivent, dans toute la mesure du possible, être eux-mêmes les instruments de leur développement. Cela est possible si certains éléments du nouveau paysannat sont utilisés comme leaders, s'ils sont formés au rôle d'intermédiaires entre les services techniques et l'administration, d'une part, et les communautés dont ils font eux-mêmes partie, d'autre part. Cette formation d'un encadrement rural appartenant à la population elle-même est le fondement de toute action en profondeur.

- b) s'exercer dans tous les domaines, et toujours dans le cadre des communautés spontanément formées par les colons, c'est-à-dire surtout des unités résidentielles et socio-économiques de base, telles que les hameaux, les structures lignagères ou claniques tendant à se dissocier en milieu d'émigration. Il est essentiel de considérer les hameaux de colons comme des ensembles homogènes, unités fonctionnelles cohérentes, auxquelles il est possible et souhaitable de donner des responsabilités collectives (C'est ainsi que les colons Kabrè constituent spontanément des équipes de travail). C'est dans le cadre de ces communautés que doivent être envisagées, conçues et réalisées, l'ensemble des tâches nécessaires (implantation ou organisation du village, introduction des méthodes de culture, organisation communautaire et coopérative de la production ou de la transformation des produits, éducation des adultes, etc...)

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des mesures pratiques prises par les différents services techniques pour assurer leur participation à l'organisation du nouveau paysannat de l'Est-Mono. Rappelons seulement que l'essentiel de ces mesures comprend :

- la détermination de bandes de cultures de 150 mètres de large alternant avec des bandes de savane boisée.
- la délimitation de réserves forestières.

.../...

- l'ouverture de pistes permettant l'accès à des zones de bonnes terres.
- la fourniture aux colons d'un petit équipement rural de base.
- la fourniture à certains colons d'un troupeau.
- l'édification de cases d'habitation.
- la vulgarisation de techniques culturales améliorant l'économie de la ferme : assolement, fumure, semis, récoltes, conditionnement, lutte antiparasite, entretien du cheptel.

Des agents des services de l'Agriculture, des Eaux et Forêts, de l'Élevage, sont d'ores et déjà à pied d'oeuvre.

Le problème urgent qui se pose est donc maintenant d'établir entre ces agents techniques et les colons des "relations publiques", c'est-à-dire de faire comprendre par les uns l'utilité et l'intérêt des mesures préconisées par les autres; c'est cet encadrement didactique plus qu'autoritaire qui a fait totalement défaut lors de la première colonisation, c'est celui qu'il importe d'organiser le plus rapidement possible, dès le début de l'implantation du nouveau paysannat, sous la forme d'une campagne d'éducation de base.

Celle-ci, conformément aux enseignements des expériences faites dans de nombreux Territoires, et aux principes de la doctrine française maintenant bien précise en la matière, doit se faire avec la participation active d'intermédiaires appartenant à la population elle-même, et spécialement formés.

En fonction des objectifs particuliers poursuivis dans l'Est-Mono, et des conclusions de la présente étude, l'organisation de cette campagne d'éducation du nouveau paysannat devrait donc être la suivante :

A.- Implantation d'un centre nerveux de l'entreprise d'éducation.

Celui-ci sera constitué par une école communautaire ayant pour rôle :

- a) de dispenser l'enseignement primaire normal aux enfants des colons, compte tenu du fait qu'il serait indispensable d'adapter au maximum cet enseignement aux problèmes locaux, en mettant en œuvre toutes les formules compatibles avec les programmes actuels : étude du milieu local, enseignement agricole et artisanal, activités dirigées.
- b) de prolonger cette action scolaire au niveau des adultes, l'école devant être l'embryon d'un véritable centre culturel rural : cours d'adultes, bibliothèque, séances cinématographiques et de projections fixes, réunions d'adultes et discussion en commun des problèmes locaux, visite aux jardins et aux élevages scolaires de démonstration, etc... Le ou les maîtres affectés à cette école devront en résumé jouer le rôle classique de l'instituteur de village en France, véritable conseiller de la communauté.

.../...

- c) de former les moniteurs d'éducation de base ou "entraîneurs ruraux", intermédiaires entre les services techniques et les colons, éléments actifs et leaders du nouveau paysannat.

B.- Formation des moniteurs ou entraîneurs ruraux

Ceux-ci peuvent être soit des jeunes ayant une certaine instruction (niveau du C.E.P.), fils de nouveaux colons, soit de jeunes chefs de village, choisis parmi ceux ayant une réelle influence.

Afin de ne pas sortir ces éléments de leurs milieu, ils ne seraient pas l'objet d'une longue formation intensive faite en vase clos. Ils participeraient plutôt huit jours par mois à des stages de formation organisés à l'école communautaire, avec la participation des agents des services techniques affectés à l'Est-Mono. Le programme de cette formation fait l'objet d'une étude annexe. Il comprend :

- l'explication des principaux objectifs poursuivis dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, du reboisement.
- des notions simples d'hygiène du village, de la case et du corps.
- des notions simples d'économie rurale, à l'échelon du village et de la famille.
- des notions simples d'éducation civique : ce qu'est une communauté rurale, quelles sont ses possibilités de développement, sa place et son rôle dans la Subdivision, le Cercle et le Territoire. Responsabilité individuelle et collective. La notion de commune.
- des techniques artisanales simples. Fabrication d'objets utiles, réparation des outils courants.
- des exercices pratiques : utilisation d'outils agricoles nouveaux, de techniques nouvelles (par exemple traitement antiparasitaire du coton).
- des techniques simples d'éducation des masses : comment effectuer des démonstrations pratiques, comment organiser des réunions d'adultes, comment orienter l'utilisation des loisirs, etc....

En dehors de ces stages, les entraîneurs résideront dans leurs villages, et y répercuteront à ce niveau ce qu'ils auront appris, cela sous la conduite des agents des services techniques, leur rôle étant de prolonger l'action de ceux-ci dans la masse de la population.

.../...

C.- Utilisation d'un personnel spécial d'éducation de base.-

Ce personnel doit être aussi restreint que possible, la formation des "entraîneurs" ou moniteurs ruraux étant assurée par les agents locaux des services techniques et sociaux. Cependant, certaines techniques didactiques propres à l'éducation de base (par exemple, utilisation des moyens audio-visuels) ne peuvent s'improviser; il sera indispensable d'affecter à cette campagne un agent spécialement instruit des buts et des méthodes de l'éducation de base ainsi que de ses objectifs particuliers dans l'Est-Mono. Il serait souhaitable que ce fût un membre de l'enseignement, professeur ou instituteur, de préférence africain, qui participerait au stage d'éducation de base de Dakar, et qui serait responsable :

- de l'école et de ses activités communautaires (il sera assisté d'un ou deux moniteurs pour l'enseignement proprement dit),
- de la formation des moniteurs ruraux, de l'organisation de leur stage mensuel, en coopération étroite avec les autres services techniques.
- de l'activité d'une petite équipe mobile d'éducation de base, constituée avec les agents des différents services techniques affectés sur place, et qui soutiendra et orientera l'action des moniteurs de villages par des déplacements dans l'ensemble de la zone de colonisation.

D.- Situation des "entraîneurs" ou moniteurs de villages.-

Ceux-ci seront au service de la communauté. Il est naturellement indispensable de prévoir leur rétribution; mais il est également nécessaire d'éviter d'en faire des fonctionnaires.

La meilleure formule pour cela est de l'associer à la Société de Prévoyance locale, compte tenu des projets récemment faits pour concrétiser l'action des SAP et l'insérer plus profondément dans la masse rurale (Circulaire 93/CIRC/AE/PLAN/1/ du 2 Octobre 1955). Les moniteurs de village apparaissent comme des auxiliaires tout désignés de cette action locale des SAP et cette initiation et participation des communautés rurales à des "actions locales susceptibles de leur profiter directement". La prise en charge par les SAP de ces moniteurs apparaît comme une mesure comparable à celle qui assure la ristourne aux collectivités d'une partie de la cotisation payée par les sociétaires, pour de petits travaux d'intérêt local. Les moniteurs peuvent être l'expression vivante de cette participation de la section locale de la SAP à l'amélioration de leurs conditions de vie.

E.- Participation des services techniques.-

Celle-ci va de soi, puisque les moniteurs de village sont les prolongements des agents techniques locaux. Il sera indispensable que chaque service technique ou social ait un représentant dans l'Est-Mono, en particulier dans les domaines de l'hygiène et de l'éducation sanitaire d'une part, dans celui de l'enseignement d'autre part, il importe que la nouvelle zone de colonisation ne soit pas négligée comme l'a été la première, où l'action de l'enseignement, en particulier, a été très faible au niveau des villages de colonisation implantés de 1925 à 1935.

C O N C L U S I O N S

Le plan de campagne d'éducation de base ci-dessus schématisé, en fonction de l'étude des formes et des conséquences de l'ancienne colonisation Kabrè-Losso, doit permettre la synthèse au niveau des collectivités rurales nouvellement implantées, des efforts entrepris par les différents services pour la mise en valeur de l'Est-Mono et l'organisation d'un véritable paysannat fixé et moderniste; cette campagne d'éducation de base doit permettre la participation de ces communautés à leur propre développement, et montrer que le Territoire a décidé d'agir en profondeur dans le domaine de l'éducation des collectivités rurales, en fonction de leurs véritables problèmes et de leurs possibilités.

LOME, le 26 Décembre 1955.

Jean-Claude PAUVERT.

COMPARAISON DE LA COMPOSITION DE LA POPULATION DANS LE CANTON
DE BLITTA ET LE CERCLE DU CENTRE

I) CANTON DE BLITTA :

	<u>HOMMES</u>	<u>FEMMES</u>	<u>TOTAL</u>	<u>SEX-RATIO</u>
0 - I an	800	717	1.517	89
I - 15 ans	3.047	2.915	5.962	95
16 - 45 ans	2.222	2.119	4.341	95
+ 45 ans	904	931	1.835	102
	<u>6.973</u>	<u>6.682</u>	<u>13.655</u>	96

2) CERCLE DU CENTRE :

0 - I an	6.375	6.579	12.954	103
I - 15 ans	18.818	20.077	38.895	106
16 - 45 ans	23.248	21.595	44.843	92
+ 45 ans	10.050	8.921	18.971	88
	<u>58.491</u>	<u>57.172</u>	<u>115.663</u>	98

AKABA : REPARTITION DES ENFANTS SELON L'AGE DES MERES

	I	2	3	4	5	6	7	TOTAL DES FEMMES
15-19	I XXXXX							5
20-24	XXXXX XX	XX	X	X				11
25-29	XXXXX XXXX	XXXX XXXX	XXXX XXXX	XXXX	X			30
30-34	XXX	XXX	X	XXXX	X			12
35-39	XX	X	XXX	XX	X		X	10
40-44	XX				XX			4
45-49	X	X	XX	X	X	X		7
50-54	XX		XX	X				5
55-59		X	X	X	X			4
Total des enfants vivants	31	32	57	56	35	6	8	225 88

DONNEES DEMOGRAPHIQUES SUR LE CANTON DE KPESIComposition de la
Population

	HOMMES	FEMMES	TOTAL	SEX-RATIO
0 - 1 an	416	387	803	93
2 - 5 ans	310	286	596	
5 - 10 ans	455	416	871	
10 - 15 ans	480	456	936	93
16 - 25 ans	698	542	1.240	
26 - 35 ans	780	643	1.423	
36 - 45 ans	578	439	1.017	79
46 - 55 ans	660	538	1.198	
56 - 65 ans	75	67	142	
66 - 75 ans	69	59	128	82
76 - 85 ans	61	49	110	
	4.582	3.882	8.464	84

TABLEAU COMPARATIF PAR SEXE ET AGE des VILLAGES
d'EMIGRATION DU CERCLE DU CENTRE ET DU CANTON DE
LAMA-TESSI (Cercle de LAMA - KARA)

(Pourcentage d'hommes, de femmes et d'enfants de 0-14 ans)

	HOMMES %	FEMMES %	ENFANTS %
I/ - Cercle du Centre			
AKABA 1955	24,4	30,8	44,8
TOIGBO 1934	36,6	30,7	32,7
TOIGBO 1936	27,4	29	43,6
TOIGBO 1954	32,8	24,4	42,8
PACOUTE 1932	87,5	12,5	
PACOUTE 1936	46,2	27,7	26,1
PACOUTE 1954	22,4	23,2	54,4
CANTON DE BLITTA 1955	25,9	30,8	44,8
CANTON de KPESSI 1953	34,5	27,9	47,8
2/ - Cercle de LAMA-TESSI (I)			
CANTON DE LAMA-TESSI (1954)	25,3	26,9	47,8

(I) Selon l'étude du Dr. BEZON en 1954. Sondage démographique comparatif dans le Cercle de LAMA - KARA.

MIL :

Annexe V

	Consommation		Vente	Revenu	
	Totale	Per Capita			
TESSEBA	380	126	910	6.750	
FADA	792	99	348	3.480	
SEWINDE	324	46	150	1.500	
AYISSA	372	74	-	-	achète du mil ou du <u>solum</u> tout fait
PATATCHETI	630	79	-	-	achète du mil ou du <u>solum</u> tout fait
KALAO	180	30	140	2.100	
BUKPESSI	180	30	-	-	
KATALE	204	34	-	-	
BOKOBESSO	290	41	70	1.050	
PASCAL	230	46	370	5.550	

RIZ :

TESSEBA	50	16,5	1.275	19.125	
FADA	40	5	3.960	90.000	
SEWINDE	100	15	1.100	27.500	
AYISSA	10	5,6	1.790	44.450	
PATATCHETI	45	2	1.680	25.200	
KALAO	50	8,3	925	27.750	(1)
BUKPESSI	10	2	990	29.700	
KATALE	84	17	925	13.225	(1)
BOKOBESSO	25	3,5	415	10.375	
PASCAL	-	-	-	-	

(1) KALAO a vendu son riz décortiqué, alors que KATALE l'a vendu en paddy.

IGNAMES :

	<u>Consommation</u>		<u>Vente</u>	<u>Revenu</u>
	Totale	Per capita (en Kg)		
TESSEBA	1.128	376	16.300	114.100
FADA	1.338	133,8	1.260	10.080
SEWINDE	1.264	183	7.736	61.888
AYISSA	1.480	296	4.520	36.160
PATATCHETI	1.440	180	5.840	46.720
KALAO	1.104	184	3.100	24.800
BUKPESSI	1.712	342	1.900	15.200
KATALE	1.080	216	1.520	12.160
BOKOBESSO	1.364	194	1.236	9.898
PASCAL	1.692	338	-	-

MAIS :

TESSEBA	144	48	675	6.750
FADA	480	60	348	3.480
SEWINDE	432	61	48	480
AYISSA	96	19	324	3.240
PATATCHETI	84	10	276	2.760
KALAO	15	3	375	3.750
BUKPESSI	70	14	170	1.700
KATALE	72	14	288	2.850
BOKOBESSO	114	16	176	1.760
PASCAL	27	5	3	30

HARICOTS :**Annexe V**

	<u>Consommation</u>		<u>Vente</u>	<u>Revenu</u>
	Totale	Per capita (en Kg)		
TESSEBA	25	8	700	17.500
FADA	50	6	1.450	36.250
SEWINDE	20	2	18	375
AYISSA	5	1	250	6.250
PATATCHETI	25	3	275	4.125
KALAO	60	10	315	7.875
BUKPESSI	10	2	175	4.475
KATALE	20	4	50	1.250
BOKOBESSO	50	7	125	3.125
PASCAL	5	1	175	4.375

Nous tenons à remercier ici toutes les personnes qui ont bien voulu nous prêter leur concours pour la réalisation de ce travail, et particulièrement M. Léonard AKAKPO, Chef de la Circonscription agricole du Centre.

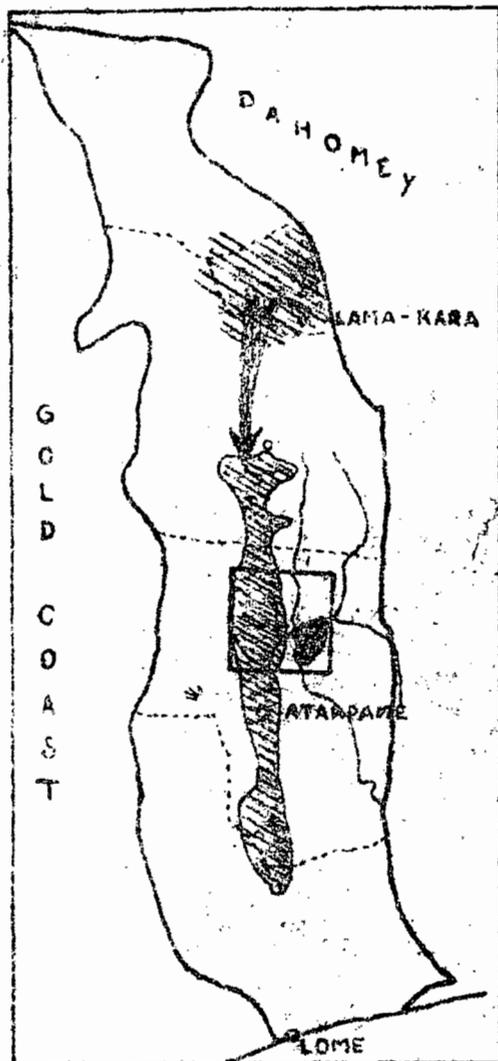
Ce travail a été effectué avec le concours de M. Primus OCLOO, collaborateur des Sections de Nutrition et de Sociologie de l'Institut de Recherches du Togo, et de

MM. Paul A. KOMLAN

David MENSAH

Jérôme OCLOO,

tous trois enquêteurs de l'I.R.T.O., ainsi que de M. Paul TCHAPODO, moniteur du Service de l'Agriculture, et Georges PATATCHETI, agent de la C.F.D.T. à AKABA.



La zone d'expansion
Kabraise dans le centre
du Territoire

Les villages de colonisation Kabré et Lesso
dans la région de l'Anié

